

# MODELABS

## ModeLabs Group

Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance au capital de 2 287 115 euros

Siège social : 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris

Paris RCS 450 671 367

## DOCUMENT DE REFERENCE AU 31 MARS 2012



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 juin 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés de ModeLabs Group relatifs à l'exercice 2011, leur analyse, les rapports de Commissaires aux Comptes correspondants, ainsi que les comptes annuels de ModeLabs Group pour l'exercice 2011 et les rapports des Commissaires aux Comptes correspondants, qui sont inclus dans le document de référence enregistré par l'AMF le 27 avril 2012 sous le n° D.12-0453.
- Les comptes consolidés de ModeLabs Group relatifs à l'exercice 2010, leur analyse, les rapports de Commissaires aux Comptes correspondants, ainsi que les comptes annuels de ModeLabs Group pour l'exercice 2010 et les rapports des Commissaires aux Comptes correspondants, qui sont inclus dans le document de référence enregistré par l'AMF le 18 mai 2011 sous le n° D.11-0491.

Les autres informations contenues dans le document de référence visé ci-dessus ne sont pas incorporées par référence dans le présent document de référence.

*Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de ModeLabs Group sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la société (<http://www.modelabs.com>) et de l'Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>).*

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES.....</b>	<b>5</b>
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	5
1.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	5
<b>2.</b>	<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES .....</b>	<b>6</b>
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES.....	6
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS .....	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....</b>	<b>7</b>
<b>4.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE .....</b>	<b>9</b>
4.1	RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE .....	9
4.2	RISQUES LIES A LA SOCIETE.....	12
4.3	RISQUES LIES AUX MARCHES DE LA SOCIETE .....	13
4.4	ASSURANCES .....	14
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR .....</b>	<b>16</b>
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE.....	16
5.2	INVESTISSEMENTS .....	18
<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITES.....</b>	<b>20</b>
6.1.	LE MARCHÉ DE LA TELEPHONIE MOBILE.....	20
6.2.	ACTIVITES DE MODELABS GROUP.....	21
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME.....</b>	<b>30</b>
<b>8.</b>	<b>PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS .....</b>	<b>32</b>
8.1	LOCAUX OCCUPES PAR LA SOCIETE .....	32
8.2	ENVIRONNEMENT.....	32
<b>9.</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT .....</b>	<b>33</b>
9.1	SITUATION FINANCIERE.....	33
9.2	COMMENTAIRES DES PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES AU 31 DECEMBRE 2011 .....	40
<b>10.</b>	<b>TRESORERIE ET CAPITAUX .....</b>	<b>45</b>
10.1	TRESORERIE ET CAPITAUX AU 31 DECEMBRE 2011.....	45
10.2	NANTISSEMENTS, GARANTIES ET SURETES .....	49
<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES .....</b>	<b>50</b>
<b>12.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES.....</b>	<b>51</b>
12.1	TENDANCES ET PERSPECTIVES DE LA SOCIETE .....	51

<b>13.</b>	<b>PREVISIONS ET ESTIMATIONS DE BENEFICE .....</b>	<b>51</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>52</b>
14.1	ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE .....	52
14.2	CONFLITS D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE LA DIRECTION GENERALE.....	55
<b>15.</b>	<b>REMUNERATIONS ET AVANTAGES .....</b>	<b>56</b>
15.1	REMUNERATION DES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE .....	56
15.2	SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE OU SES FILIALES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES DIRIGEANTS .....	60
<b>16.</b>	<b>ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE .....</b>	<b>61</b>
16.1	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE .....	61
16.2	CONTRATS ENTRE LA SOCIETE ET DES MEMBRES DES ORGANES SOCIAUX .....	63
16.3	COMITE DES COMPTES - COMITE DES NOMINATIONS ET REMUNERATIONS.....	63
16.4	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE .....	63
<b>17.</b>	<b>SALARIES.....</b>	<b>61</b>
17.1	NOMBRE DE SALARIES EMPLOYES PAR LE GROUPE .....	76
17.2	PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS .....	76
17.3	PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE .....	81
17.4	HOMMES CLES.....	81
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....</b>	<b>82</b>
<b>19.</b>	<b>CONVENTIONS AVEC LES APPARENTES .....</b>	<b>82</b>
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETEUR .....</b>	<b>82</b>
20.1	COMPTES ET INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDES – EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 ET 2010 .....	86
20.2	COMPTES ET INFORMATIONS FINANCIERES CONSOLIDES – EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012.....	86
20.3	COMPTES ANNUELS DE MODELABS GROUP POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DECEMBRE 2011, 2010 .....	130
20.4	COMPTES ANNUELS DE MODELABS GROUP POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2012 .....	130
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES .....	150
20.6	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES .....	150
20.7	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	150
20.8	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE .....	150
<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>150</b>
21.1	CAPITAL SOCIAL.....	150
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS .....	157
21.3	EVOLUTION DU COURS DE BOURSE .....	161
21.4	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	162

22.	CONTRATS IMPORTANTS .....	162
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS .....	162
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	162
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	163
ANNEXE B :	LISTE DES INFORMATIONS PUBLIEES OU RENDUES PUBLIQUES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (ARTICLE L. 451- 1-1 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER) .....	167
ANNEXE C :	TABLEAU DE CONCORDANCE .....	167

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1 Responsable du document de référence**

Monsieur Alain Falc, Président du Directoire de Modelabs Group (ci-après la « Société »).

### **1.2 Attestation du Responsable du document de référence**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, qu'à ma connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant en page 33 du chapitre 9 du présent Document de Référence) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 128 et 148 du présent Document de Référence, et qui comportent une observation dans le rapport sur les comptes consolidés.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 27 avril 2012 sous le N° D.12-0453 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 134 et 156 du document cité;

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 18 mai 2011 sous le N° D.11-0491 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 141 et 162 du document cité.

Monsieur Alain Falc  
Président du Directoire

## **2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES**

### **2.1 Commissaires aux comptes titulaires**

- Cabinet Deloitte & Associés, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et dont le siège social est situé 185, avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine, représenté par Monsieur Laurent Halfon.

L'assemblée générale du 20 mai 2010, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet Deloitte & Associés venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- Cabinet Mazars, membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et dont le siège social est situé Tour Exaltis - 61, rue Henri Regnault, 92075 Courbevoie, représenté par Monsieur Pierre Sardet.

L'assemblée générale du 20 mai 2010, constatant que le mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire du Cabinet Mazars venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### **2.2 Commissaires aux comptes suppléants**

- BEAS, 7-9, Villa Houssay, 92200, Neuilly-sur-Seine.

L'assemblée générale du 20 mai 2010 constatant que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de BEAS venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de renouveler son mandat pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

- Monsieur Raymond Petroni, Mazars Tour Exaltis, 61 rue Henri Regnault, 92075 Courbevoie.

L'assemblée générale du 20 mai 2010 constatant que le mandat de co-Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Pierre Sardet venait à expiration à l'issue de la présente assemblée générale a décidé de nommer en remplacement, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Raymond Petroni pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

### 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le tableau suivant présente les principales données comptables et opérationnelles de la Société pour les trois derniers exercices. Elles sont extraites des comptes consolidés de la Société pour les exercices clos au 31 mars 2012, 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010. Ces principales données comptables et opérationnelles doivent être lues avec le chapitre 9 "Examen de la situation financière et du résultat" du présent Document de Référence, les états financiers et données financières, ainsi que les notes afférentes, figurant au chapitre 20 "Information financière concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur" du présent Document de Référence :

	Exercice clos le			
	31 mars 2012 ***	2011	31 décembre 2010 retraité **	2010 publié
<i>(en millions d'euros)</i>	<i>3 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>	<i>12 mois</i>
<b>Eléments du compte de résultat</b>				
Chiffre d'affaires	108,2	292,1	220,4	240,2
Résultat opérationnel courant	5,8	16,1	13,5	8,6
Résultat opérationnel	5,7	16,1	13,2	5,1
Résultat des activités abandonnées	0,0	-24,6	-11,3	0,0
Résultat net	4,5	-16,3	2,7	2,7
Résultat net part du Groupe	4,5	-16,4	2,6	2,6
<b>Eléments du bilan</b>				
Actif immobilisé	5,8	6,1	19,2	19,2
Disponibilités	5,4	35,2	59,0	59,0
Capitaux propres	42,9	38,3	64,4	64,4
Endettement net (excédent) *	16,4	-18,9	-39,8	-44,5
Total bilan	131,7	110,2	152,4	152,4
<b>Eléments du tableau de flux</b>				
Variation de trésorerie	-30,5	-23,8	6,6	6,6

\* Inclut les actifs financiers immobilisés

\*\* Le compte de résultat au 31 décembre 2010 est retraité des données de l'activité Manufacture sortie du périmètre au 30 juin 2011 et qui figurent sur la ligne "résultat des activités abandonnées"

\*\*\* Exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars

Le chiffre d'affaires consolidé de ModeLabs Group s'élève à 108,2 millions d'euros au 31 mars 2012 (exercice de 3 mois) contre 292,1 millions d'euros au 31 décembre 2011 (exercice de 12 mois). Le chiffre d'affaires au 31 mars 2011 s'élevait à 45,2 millions d'euros (données non auditées issues du reporting interne de la société). Ainsi la progression des ventes de ModeLabs ressort à +139,4% à période égale.

La marge brute passe de 38,8 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit 13,3% du chiffre d'affaires à 13,5 millions d'euros au 31 mars 2012, soit 12,4% du chiffre d'affaires. La diminution de la marge brute résulte de l'évolution du mix produit entre les accessoires et les mobiles.

Les coûts d'opération intègrent la hausse des frais directement liés à la croissance de l'activité ainsi que des investissements marketing et commerciaux

Le résultat opérationnel s'élève à 5,7 millions d'euros à fin mars 2012, soit 5,2% du chiffre d'affaires contre 16,1 millions d'euros à fin décembre 2011, soit 5,5% du chiffre d'affaires.

Le résultat net du Groupe s'élève à 4,5 millions d'euros au 31 mars 2012 contre une perte de 16,4 millions d'euros au 31 décembre 2011 après prise en compte des charges financières liées au remboursement de l'OBSA et du résultat des activités abandonnées de -24,6 millions d'euros suite à la cession de l'activité Manufacture.

Le financement ponctuel d'un important stock de Smartphones de dernière génération généré par les achats exceptionnels suite à l'arrivée du 4<sup>ème</sup> opérateur de téléphones mobiles en France, donne lieu à un niveau d'endettement net au 31 mars 2012 de 16,4 millions d'euros contre un excédent de 18,9 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 mars 2012, ModeLabs bénéficie d'une structure bilancielle solide avec des capitaux propres renforcés à 42,9 millions d'euros contre 38,3 millions d'euros à fin décembre 2011.

La variation de trésorerie s'élève à -30,5 millions d'euros à fin mars 2012 contre -23,8 millions d'euros à fin décembre 2011. La diminution sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 résulte essentiellement du financement exceptionnel de stocks élevés. La diminution sur l'exercice 2011 était principalement liée aux décaissements réalisés dans le cadre de la cession de l'activité Manufacture au 30 juin 2011.



## 4. FACTEURS DE RISQUE

*Le lecteur est invité à examiner l'ensemble des informations contenues dans le Document de Référence, y compris les risques décrits ci-dessous. Le Groupe a procédé à une revue de ses risques, et considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés ci-dessous.*

*Ces risques sont, à la date d'enregistrement du Document de Référence, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats. Si l'un des risques décrits ci-dessous venait à se réaliser, l'activité de la Société, sa situation financière ou ses résultats pourraient s'en trouver significativement affectés. Il est rappelé que certains termes techniques sont définis dans le glossaire figurant à la fin du présent Document de Référence.*

### 4.1 Risques liés à l'activité de la Société

#### ***Risques liés à la concurrence***

Le marché des téléphones mobiles est hautement compétitif et la Société s'attend à ce que la concurrence en termes d'offre et de prix s'accroisse à mesure que le marché deviendra plus segmenté. A ce titre, certains des concurrents de la Société disposent de moyens plus importants et peuvent ainsi peser négativement sur les négociations en cours avec des clients ou prospects et par conséquent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

En outre, les grands opérateurs et fabricants de téléphones mobiles pourraient profiter de leur puissance financière et industrielle pour établir des positions concurrentielles fortes sur les marchés segmentés qui leur sembleront les plus porteurs.

Une telle concurrence aurait une influence négative tant sur le chiffre d'affaires de ModeLabs Group que sur ses marges et donc ses résultats et sa situation financière.

En outre, un mouvement de consolidation, couplé avec un surcroît de concurrence, pourrait provoquer une réduction des commandes de clients, des réductions de prix et la perte de parts de marché, qui à leur tour pourraient avoir un effet négatif significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

Compte tenu de ce contexte, la Société ne peut assurer qu'elle conservera ou augmentera à l'avenir sa part de marché actuelle sur certaines lignes de produit. La Société ne peut non plus garantir qu'elle sera en mesure de conquérir des parts de nouveaux marchés à l'étranger, ce qui pourrait remettre en cause sa capacité à accroître son chiffre d'affaires.

#### ***Risques liés à la stratégie de croissance interne et externe de la Société et à la mobilisation de ressources essentielles de la Société***

Si la Société pourrait envisager de procéder à des acquisitions afin de poursuivre le développement de ses activités elle ne peut en revanche garantir que de telles opportunités se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles elle procédera se révéleront rentables. Elles peuvent également entraîner une dilution de la participation des actionnaires en cas de paiement en action et affecter défavorablement le résultat net de la Société, d'accroître le niveau d'endettement et la charge d'intérêts de la Société ou de l'exposer à des risques comptables et fiscaux.

La Société a aussi pour objectif de croître de façon organique.

Dans tous les cas (croissance externe comme croissance organique), une telle stratégie nécessiterait un effort particulier de la Société pour:

- gérer de façon appropriée la logistique de l'approvisionnement et de la distribution,

- recruter, former et retenir un personnel qualifié,
- maintenir le niveau de qualité actuel et de réactivité des prestations de la Société,
- développer les procédures de contrôle opérationnelles, financières et de gestion actuelles,
- améliorer les procédures de reporting.

Bien que la Société estime avoir mis en place les systèmes de contrôle nécessaires à sa situation actuelle, comme beaucoup de groupes en forte croissance, l'intégration de systèmes nouveaux nécessiterait des adaptations de son organisation actuelle.

### ***Risques de dépendance vis-à-vis de fournisseurs et de sous-traitants***

La Société dépend de fournisseurs extérieurs pour l'approvisionnement ou la fabrication de la quasi-totalité de ses produits, notamment de fournisseurs en Asie, ce qui implique un certain nombre de risques, notamment des risques financiers et des risques pour la réputation de la Société. De plus, le Groupe sous-traite un nombre important de tâches, la fabrication, le transport et la logistique en particulier.

Les achats du groupe ModeLabs avec son premier fournisseur représentent 77,0% au 31 mars 2012. Avec ses cinq premiers fournisseurs, ce pourcentage s'élève à 89,3%. Avec ses dix premiers fournisseurs, ce pourcentage s'établit à 95,5%.

Cette dépendance de la Société vis-à-vis de fournisseurs pourrait également exposer la Société aux conséquences résultant de violations, par ces fournisseurs, des réglementations applicables et des droits de propriété intellectuelle de tiers afférents aux produits qu'ils fabriquent pour la Société. La Société pourrait aussi être exposée aux effets des retards de production ou d'autres défauts d'exécution par les fournisseurs, ce qui pourrait affecter négativement de manière significative les ventes, les résultats et la réputation de la Société. Par ailleurs, en cas de défaillance de ses fournisseurs de certains produits, la Société peut ne pas être en mesure de les remplacer rapidement, voire ne pas être en mesure de les remplacer du tout, du fait de spécificités qui peuvent les rendre irremplaçables à brève échéance. La durée de commercialisation de quelques mois des produits distribués par la Société et la relative concentration des fournisseurs sont de nature à amplifier ce facteur.

### ***Risques liés à la responsabilité de la Société qui pourrait être engagée du fait de ses produits***

Les activités commerciales de la Société consistent en la vente de produits conçus et développés par elle-même ainsi qu'en la revente de produits achetés auprès de grands constructeurs. Dans l'éventualité où les produits développés par la Société ne répondraient pas aux exigences de ses clients, la Société pourrait être amenée à réaliser des efforts commerciaux, techniques et financiers, voire retirer certains produits de la vente. Dans le cas de la revente de produits provenant des constructeurs télécoms, la Société n'intervenant qu'en tant qu'intermédiaire, elle ne peut-être appelée en responsabilité que dans le cadre des opérations de logistique et de manutention. Les constructeurs prennent en charge tout dysfonctionnement du produit et les risques associés.

### ***Risques liés à la perte d'un des clients de la Société, à l'incapacité de la Société à obtenir de nouveaux clients et au recouvrement de ses créances clients qui pourraient aboutir à une baisse du chiffre d'affaires***

Le portefeuille de clients de la Société est diversifié ; il est regroupé en six catégories : les opérateurs télécoms, la grande distribution, les multi spécialistes, les chaînes de spécialistes télécoms, les revendeurs indépendants et le e-commerce.

La part des dix premiers clients du Groupe dans le chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2012 s'élève à 70,5%. La part dans le chiffre d'affaires consolidé du premier client et des cinq premiers clients du Groupe est respectivement 17,8% et 56,6%.

La perte de clients significatifs pourrait entraîner une baisse du chiffre d'affaires de la Société, si celle-ci n'était pas en mesure d'attirer de nouveaux clients. De plus, même si la Société parvenait à attirer de nouveaux clients, ceux-ci pourraient ne pas avoir besoin du même niveau de produits et de services que les clients perdus ou pourraient payer moins pour ces produits et services.

### **Risques liés aux stocks de produits de la Société**

Les principaux risques relatifs aux stocks sont la destruction, le vol, la détérioration ou l'obsolescence des produits vendus par la Société.

La Société a souscrit une assurance multirisque industrielle couvrant les pertes sur stocks ainsi que la perte d'exploitation liée, à hauteur d'un montant global de 20.000.000 d'euros.

Le risque d'obsolescence des produits en stocks de la Société provient du décalage qui peut survenir entre les approvisionnements de produits lancés auprès des fournisseurs et l'insuffisance éventuelle des commandes de ses clients. La durée de vie de quelques mois d'un produit contraint la Société à un suivi vigilant de ses stocks, dès le lancement des produits. De ce fait, la Société s'efforce de maintenir une politique de stocks en flux tendus. Cette politique expose la Société aux risques de défaut d'exécution de ses fournisseurs, de rupture de stocks ou de défaut des transporteurs, ainsi qu'à certains risques de force majeure. La perte, la rupture de stocks ou la réception tardive de stocks pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la réputation, l'activité, les résultats et la situation financière de la Société.

La Société a développé des outils informatiques de suivi précis de rotation de stocks qui permettent un pilotage des approvisionnements et une orientation de la politique commerciale.

### **Risque de change**

Une partie des achats relatifs à l'activité de la Société est réalisée en dollars américains, alors que la majorité de ses ventes est actuellement effectuée en euros, ce qui génère un risque de change pour la Société. Par ailleurs, la part de son chiffre d'affaires libellée en devises étrangères est susceptible de croître à mesure que la Société développe ses activités à l'international, ce qui pourrait accroître ce risque. Le fait pour la Société de réaliser des transactions libellées en monnaies étrangères la soumet à des risques de change qui pourraient avoir, en dépit des couvertures mises en place par la Société, un effet défavorable sur ses résultats opérationnels.

La société estime qu'une diminution de 1% de la valeur du dollar américain contre l'euro aurait un impact non significatif sur la position nette globale en devises pour l'exercice clos au 31 mars 2012.

La position nette de change de la Société est la suivante:

<i>(en 000' USD)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<b>Actifs</b>	<b>470</b>	<b>3 755</b>
<b>Passifs</b>		<b>3 411</b>
Dettes fournisseurs	604	3 411
Engagements hors bilan	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>-470</b>	<b>-344</b>
Position hors bilan (couverture)	700	1 660
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-1 170</b>	<b>-2 004</b>

### ***Risques liés aux systèmes d'information***

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information pour son activité logistique et de contrôle de gestion. La Société effectue régulièrement des sauvegardes de l'ensemble de ses données. Si ses systèmes d'information et ses bases de données devaient être détruits ou endommagés pour une raison quelconque, l'activité logistique de la Société pourrait s'en trouver perturbée et sa capacité à délivrer les produits serait affectée défavorablement ainsi que sa réputation auprès de sa clientèle.

## **4.2 Risques liés à la Société**

### ***Risques liés à la dépendance à l'égard des dirigeants et d'autres salariés clés de la Société***

Les succès futurs de la Société reposent en partie sur la fidélité des principaux dirigeants et collaborateurs. Les principaux dirigeants de l'activité Distribution, dont Alain Zagury, co-fondateur, demeurent au sein du nouvel ensemble et sont intéressés au capital. Le départ de Stéphane Bohbot, fondateur et Président du Directoire, sur lequel la Société s'est appuyée par le passé pour la négociation de nouveaux contrats et le développement de l'activité Manufacture, ne constitue pas un risque pour le nouveau périmètre de la Société.

### ***Risques liés à l'absence de distribution de dividendes dans un futur immédiat***

La Société n'a à ce jour versé aucun dividende à ses actionnaires. Toutefois, en raison du changement d'actionnariat de la Société, la politique future en matière de distribution de dividendes n'est pas connue à l'heure actuelle.

### ***Risque de liquidité***

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité, les actifs courants étant supérieurs aux passifs courants. Les ressources de la Société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessous :

- ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 millions d'euros auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1er Août 2007, remboursable en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Cette ligne de crédit a été renégociée le 29 juillet 2011 pour un montant de 15 millions d'euros remboursable le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011 mais reste à échéance au 31 janvier 2012. Une nouvelle ligne de crédit de 15 millions d'euros a été négociée par ModeLabs S.A. à échéance fin avril 2012.

L'ensemble des covenants est respecté au 31 mars 2012.

Les ratios financiers que la Société s'est engagé à respecter sont les suivants :

- 1<sup>er</sup> ratio : Dette financière nette / Excédent brut d'exploitation doit rester inférieur ou égal à 2
- 2<sup>nd</sup> ratio : Dette financière nette / Fonds propres, calculé sur la base des comptes consolidés, doit rester inférieur ou égal à 1 ;

### ***Risques de taux***

La Société est très faiblement exposée aux variations de taux d'intérêt, tant au niveau de ses créances que de ses dettes.

L'impact d'une hausse de 1% des taux d'intérêt sur les charges financières du Groupe aurait été de moins de 80 milliers d'euros au 31 mars 2012.

L'échéancier des actifs et des dettes financières se présente comme suit au 31 mars 2012 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	< 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans
Passifs financiers	21 015	-	-
Actifs financiers	-	533	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>21 015</b>	<b>-</b>	<b>533</b>
Hors bilan	-	-	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>21 015</b>	<b>-</b>	<b>533</b>

### 4.3 Risques liés aux marchés de la Société

#### ***Risques liés à l'incapacité pour la Société à s'adapter aux rapides mutations technologiques***

Le marché des accessoires de téléphonie mobile sur lequel évolue la Société se caractérise par une évolution rapide des technologies, par des normes sectorielles en pleine évolution et par une demande changeante de la clientèle. L'apparition de nouvelles technologies pourrait freiner la compétitivité des technologies actuellement utilisées, y compris les produits et services offerts par la Société. La réactivité et l'adaptation aux avancées technologiques et aux changements dans les normes de marché, l'intégration de nouvelles technologies ou de nouveaux standards par la Société, pourraient nécessiter beaucoup de temps, d'efforts et d'investissements. Si la Société n'est pas en mesure d'acquiescer les droits de nouvelles technologies ou à défaut d'anticiper et de réagir efficacement aux avancées technologiques du secteur ou d'assurer une mise sur le marché de nouveaux accessoires cohérente avec le lancement de nouveaux terminaux mobiles, sa compétitivité, ses activités et ses résultats risquent d'en être affectés.

#### ***Risques liés à l'environnement économique et géopolitique qui pourraient affecter défavorablement la situation financière et les résultats de la Société***

Les tendances économiques générales dans les pays où les produits et services de la Société sont vendus, principalement en Europe, peuvent avoir un impact important sur les prix et sur la demande de tels produits et services. La pression sur les prix et la faible demande sur les marchés où ces produits sont vendus pourraient entraîner des pressions sur les volumes d'affaires et sur les marges de profit de la Société, qui à leur tour auraient un impact défavorable sur les résultats financiers de la Société.

De plus, la Société produit et achète une grande quantité de produits sur des marchés émergents et doit faire face à des risques inhérents à ces marchés, y compris les fluctuations monétaires, l'incertitude politique et sociale, le contrôle des changes et l'expropriation des biens. Ces risques pourraient interrompre la production de la Société dans ces pays et sa capacité à fabriquer des produits dans le domaine des accessoires de téléphonie mobile et à les rendre disponibles à la vente sur le principal marché de la Société, à savoir l'Europe.

### ***Risques liés à la non obtention des autorisations réglementaires de commercialisation des produits de la Société***

Les produits de la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur (CE), ou le bon fonctionnement avec les réseaux GSM (FTA et GCF), EDGE et 3G ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur de tous les pays dans lesquels s'étend son activité. Ces autorisations réglementaires sont attribuées sur la base de tests réalisés par des laboratoires certifiés reposant sur les bases d'un cahier des charges technique. Lorsqu'une certification n'est pas donnée, des développements complémentaires sont alors nécessaires. Ce cas de figure ne s'est encore jamais présenté.

Si la Société ne parvenait pas à renouveler les autorisations réglementaires relatives à ses produits actuels ou à obtenir de telles autorisations pour ses nouveaux produits, son activité, son résultat opérationnel et sa situation financière pourraient en être affectés.

#### **4.4 Assurances**

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques liés à son activité et susceptibles d'être assurés, sous réserve des franchises ou exclusions usuelles. La Société a souscrit plusieurs polices d'assurances dont les principales sont les suivantes :

- assurance responsabilité civile exploitation seule et assurance responsabilité civile professionnelle : cette police couvre la responsabilité civile de la Société au titre de l'exploitation sur ses activités de Distribution pour un montant de 7.500.000 euros (par sinistre) au titre de la responsabilité d'exploitation seule et pour un montant de 3.000.000 euros (par sinistre) au titre de responsabilité civile professionnelle, tous dommages confondus et avec certaines limites particulières ;
- assurance multirisques professionnels : cette police couvre les dommages causés aux locaux, bâtiments ou terrains, ainsi qu'au contenu des locaux (matériels, installations et marchandises...) occupés par la Société. Les principaux événements garantis sont les suivants :
  - incendie, explosions ;
  - dommages aux appareils électriques et électroniques ;
  - actes de vandalisme ;
  - tempêtes ;
  - dégâts des eaux ;

ainsi que les pertes et recours consécutifs à ces dommages, dont :

- perte des loyers, pertes d'usage, complément de loyer ;
- pertes financières.

L'ensemble des garanties de la police est assuré à concurrence de 4,4 millions d'euros par sinistre en dommages directs et perte d'exploitation.

- assurance transport des marchandises vendues : cette police d'assurance a pour effet de garantir les marchandises transportées, vendues par ModeLabs et objet de son activité aux conditions tous risques par voies terrestre (ferroviaire, routier) pour les transports effectués par une société de transport déterminée dans le contrat. Cette police garantie 1 millions d'euros maximum par transport terrestre.
- assurance responsabilité professionnelle des dirigeants et mandataires sociaux : cette police couvre la responsabilité civile des dirigeants de la Société et de ses filiales ainsi que des employés mis en cause avec un dirigeant dans le cadre d'une réclamation, pour les fautes

commises dans l'exercice de leurs fonctions. Le montant de la garantie est de 3 millions d'euros par an et par sinistre.

La cotisation annuelle de l'ensemble de ces polices d'assurances récurrentes s'est élevée à 487 919 euros sur l'exercice 2011. La charge relative à la période ouverte au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et clôturée au 31 mars 2012 s'élève à 141 milliers d'euros.

- La Société assure les créances clients hors Grands Comptes auprès de la COFACE.

## **5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR**

### **5.1 Histoire et évolution de la Société**

#### **5.1.1 Dénomination sociale, nom commercial et marques de la Société**

La dénomination sociale de la Société est « ModeLabs Group ».

La Société a par ailleurs utilisé historiquement le nom commercial « BlueWay » pour ses offres de distribution d'accessoires.

ModeLabs, Mobile On Demand, MyWay, BlueWay et Bluetrek sont des marques déposées de ModeLabs Group.

#### **5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société**

ModeLabs Group est enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 450 671 367.

#### **5.1.3 Date de constitution et durée**

La Société a été constituée le 23 octobre 2003 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre le 3 novembre 2003. A la suite du transfert de son siège social, la Société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux le 29 septembre 2004 puis au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris le 4 juin 2007.

La Société a été constituée pour une durée de 99 ans, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

#### **5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités**

La Société, constituée à l'origine sous forme de société par actions simplifiée, a été transformée en société anonyme à directoire et conseil de surveillance par décision de l'Assemblée Générale en date du 7 septembre 2004. La Société, régie par le droit français, est principalement soumise pour son fonctionnement aux articles L. 225-1 et suivants du Code de commerce français.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a voté le transfert du siège social au 11 bis, rue Roquépine, 75 008 Paris (téléphone : 01-43-12-12-12).

#### **5.1.5 Evénements importants dans le développement des activités de la Société**

L'activité a démarré en 1996 au sein de la société ModeLabs (ex ATS) par la distribution d'accessoires destinés à la téléphonie mobile, principalement à travers la vente de housses et étuis, de chargeurs de voiture et de voyage. La Société a développé son chiffre d'affaires et accru sa rentabilité grâce à sa politique de différenciation des produits. Dès 1998, la Société fournissait à des clients des accessoires télécom adaptés à leur demande, à leur enseigne. Le chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 14 millions d'euros en 2000, à 18 millions d'euros en 2001 et à 19 millions d'euros en 2002.

En octobre 2003, la société ModeLabs Group a été fondée autour des activités de conception, de design et de développement de produits télécoms et services à valeur ajoutée.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 septembre 2004, ModeLabs Group a fusionné et absorbé, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la société ATS FP, société mère de ModeLabs (ex ATS), détenue à 97,8% par ModeLabs Group.

Au cours de cette même assemblée, la Société a été également transformée en société anonyme à conseil de surveillance et directoire et a transféré son siège social au Parc d'activités de l'Esplanade, 1, rue Niels Bohr, 77400 Saint Thibault Des Vignes, France.



ModeLabs Group (ex ModeLabs) a décidé d'absorber ATS FP afin de maîtriser les aspects distribution en plus de ses activités de conception, de design et « *engineering* » et de devenir un groupe capable de fournir une offre intégrée Mobile On Demand\* sur le marché.

En 2004, la Société a étendu son offre par l'introduction de téléphones mobiles. Ce développement s'est appuyé sur une démarche similaire à la stratégie déployée précédemment sur les accessoires : un démarrage axé sur la distribution, puis l'introduction progressive d'éléments de différenciation jusqu'à la conception d'une gamme propre, MyWay. Le chiffre d'affaires de terminaux mobiles a atteint 42,1 millions d'euros en 2004 grâce notamment à la capitalisation des compétences commerciales et la présence dans les réseaux de distribution.

En 2005, ModeLabs Group signe son premier accord de licence avec l'équipementier sportif AIRNESS. Le Groupe lance les premiers téléphones mobiles sur-mesure (Mobile On Demand), d'abord sous sa marque propre, MyWay, puis sous celle de la licence, Airness.

Le 6 avril 2006, ModeLabs s'introduit en Bourse, sur l'Eurolist d'Euronext – Paris (code "MDL", code ISIN : FR0010060665, SBF 250). En ouvrant son capital au public, ModeLabs Group se donne les moyens d'accélérer le développement de son activité.

En mai 2006, ModeLabs Group acquiert Innov Technology, société basée à Hong Kong, spécialisée dans les solutions Bluetooth. Cette acquisition a été réalisée dans un contexte de forte croissance de la technologie Bluetooth et dans l'optique de capitaliser sur ses savoirs faire.

En juin 2006, ModeLabs Group a décidé d'accélérer le déploiement de ses activités aux Etats-Unis en créant ModeLabs Inc., basé à Los Angeles, en Californie.

En juin 2007, la Société a ouvert une filiale en Espagne basée à Madrid.

Les Assemblées Générales Mixtes des 10 mai et 4 juin 2007, respectivement de ModeLabs SA et de ModeLabs Group, ont décidé le transfert de siège social des deux sociétés au 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France.

Au cours de l'année 2007, la société ModeLabs Group a signé un accord de licence avec TAG Heuer et Christian Dior pour la création de mobiles de luxe destinés à être commercialisés dans un réseau mondial de distribution haut de gamme.

En date du 18 mars 2008, la Société a créé en France la filiale ModeLabs manufacture qu'elle détient à 100%.

Au cours du quatrième trimestre 2008, la Société cède sa filiale ModeLabs Technologies (ex Innov Technology Limited) acquise en 2006 dont elle ne détient plus que 1% du capital social, pour se concentrer sur ses métiers stratégiques et dédier l'essentiel de ses capacités d'investissement à l'activité Manufacture.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a ouvert son département Licensing studio destiné à fournir ses réseaux de distribution télécoms en accessoires et mobiles co-brandés avec des marques de mode et Lifestyle.

Par ailleurs, la société ModeLabs manufacture a signé un accord de licence avec Versace pour créer le premier smartphone de luxe destiné à son réseau mondial de distribution sélective. Ainsi, le 1<sup>er</sup> mobile de Luxe à écran tactile a été commercialisé à partir de mai 2010 par ModeLabs.

En novembre 2010, la société ModeLabs Sourcing Ltd, société de droit hongkongais a été constituée. Cette entité, détenue à 100% par la société ModeLabs S.A., a pour activité l'achat d'accessoires de téléphones et de mobiles.

Le 24 mai 2011, le groupe BigBen Interactive a lancé une offre publique alternative sur l'intégralité du capital de ModeLabs Group. Les principaux actionnaires du Groupe, dont les fondateurs et dirigeants, se sont engagés à apporter leurs actions à l'offre de BigBen Interactive, ces engagements d'apport

représentant plus de 46% du capital de ModeLabs Group. L'offre publique a été ouverte le 29 juin 2011 pour clôturer le 2 août 2011 après bourse.

L'offre a été ré-ouverte le 17 août 2011 pour clôturer le 30 août 2011 après bourse.

A l'issue du dépôt des ordres, la société Bigben Interactive détient 21 570 369 actions ModeLabs Group soit 94,31% du capital et des droits de vote de ModeLab Group.

Conformément au protocole d'accord signé par ModeLabs et Bigben Interactive le 20 mai 2011, l'activité Manufacture de ModeLabs a été cédée au 30 juin 2011.

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Principaux investissements réalisés

Les principaux investissements réalisés par la Société depuis sa création concernent l'acquisition de parts de sociétés dans le domaine de la distribution et la manufacture de téléphones mobiles sous licence, d'accessoires et de services en France et à l'étranger.

#### Acquisitions réalisées jusqu'au 31 mars 2012

	Pays	Date	Capital acquis	Investissement réalisé
Phonix Spa	Italie	nov-05	20%	400.000 euros
Innovi Technologies Ltd	Hong Kong	mai-06	100%	23.461.424 euros
World GSM	France	juil-06	70%	402.238 euros
Global 5	France	oct-06	34%	800.000 euros

A noter que les participations dans les sociétés Phonix et Innovi Technologies Ltd renommée ModeLabs Technologies ont été cédées fin 2008. La participation dans la société Global 5 a pour sa part été cédée au cours de l'année 2009.

Se référer également pour les éléments chiffrés à la liste des filiales et participations figurant en annexe des comptes sociaux de ModeLabs Group pour les exercices clos au 31 mars 2012, 31 décembre 2011 et 2010 présentés au chapitre 20 du présent Document de Référence.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les montants des investissements corporels et incorporels sont détaillés dans le tableau suivant :

Valeur brute des investissements - Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)	31/03/2012	31/12/2011	31/12/2010
Frais de R&D	-	2 281	2 540
Brevets et licences	-	370	607
Développements informatiques	-	251	276
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
<b>Total des investissements - Immobilisations incorporelles</b>	<b>-</b>	<b>2 902</b>	<b>3 423</b>

Valeur brute des investissements - Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	31/03/2012	31/12/2011	31/12/2010
Aménagements	-	46	279
Matériels et outillage industriel	-	6	-
Matériel informatique	6	85	59
Autres immobilisations corporelles	-	10	12
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
<b>Total des investissements - Immobilisations corporelles</b>	<b>6</b>	<b>147</b>	<b>350</b>

### 5.2.2 Principaux investissements en cours

A la date des présentes, aucune opération de croissance externe n'est engagée par la Société.

Les investissements en cours sont inclus dans les rubriques concernées, à savoir les immobilisations corporelles et incorporelles, et ne sont pas significatifs.

### 5.2.3 Principaux investissements à venir

Dans le cadre de sa politique de développement, la Société a décidé de saisir des opportunités d'acquisition de licences de marques à forte notoriété plutôt que de réaliser des opérations de croissance externe.

En date du 31 mars 2012, la Société ne comptait pas d'engagement d'investissements significatifs au delà des immobilisations déjà inscrites au bilan.

## **6. APERÇU DES ACTIVITES**

### **6.1. Le marché de la téléphonie mobile**

#### **6.1.1. Un marché de masse**

Entre 2002 - année de reprise de la croissance suite à l'éclatement de la bulle des nouvelles technologies - et 2008, le marché des téléphones mobiles a affiché une croissance annuelle moyenne de 19% pour atteindre 1,2 milliards d'unités en 2008. Cette évolution du marché se compose d'une phase de croissance annuelle à 2 chiffres jusqu'en 2007 puis d'une moindre croissance de 6% en 2008. Malgré une baisse des volumes en 2009 (première année de décroissance depuis 2001) du fait de la crise économique mondiale, le marché de la téléphonie reste porteur.

Les ventes de mobiles dans le monde ont atteint 1,39 milliards d'unités en 2010, en hausse de 18,5% par rapport à 2009, année qui avait été marquée par la crise (baisse des ventes de 1,6%). Le taux moyen de croissance du marché mondial des mobiles sur 2006-2010 est de 22,6% porté par le succès des smartphones.

Les prévisions du marché des ventes de smartphones tablent sur 925 millions d'unités vendues dans le monde d'ici à fin 2015, portant la croissance entre début 2012 et 2015 à 25%.

#### **6.1.1.1. Les accessoires mobiles, un marché corrélé aux terminaux mobiles**

Du fait de la combinaison mobile / accessoire, ce marché est corrélé au marché des terminaux mobiles mais se caractérise néanmoins par une forte rotation des produits: effets de mode, courte durée de vie, constante innovation, prix de vente faible, etc.

Le pic de vente d'accessoires se situe au moment de l'achat ou du renouvellement du téléphone mobile. Les clients finaux accessorisent leurs mobiles au moment de l'achat pour le protéger (housses), le compléter (oreillettes), étendre son champ d'utilisation (kit mains libres de voiture), en explorer et utiliser toutes les fonctionnalités et possibilités (câble data, etc.).

Après quelques temps d'utilisation, les clients peuvent souhaiter compléter leurs usages avec de nouveaux accessoires: oreillettes Bluetooth, câble ou dongle PC pour sauvegarder répertoire et photos vers un PC, etc.

A chaque mobile se manifeste un besoin de ses propres accessoires. En général, un mobile dispose d'une gamme d'accessoires comprise entre 3 et 12 accessoires dédiés, c'est-à-dire spécifiques à ce modèle de téléphone mobile. Il dispose aussi d'une gamme d'accessoires génériques compatibles.

A ce jour, la Société segmente le marché des accessoires en 5 grandes familles de produits: énergie, protection, nomade, loisirs, multimédia. Avec le développement des produits mobiles autres que les téléphones (ordinateurs, lecteurs MP3, consoles...) le marché de l'accessoire tend à s'élargir vers de nouvelles applications.

#### **6.1.1.2. Standardisation et ruptures technologiques**

Le marché de la téléphonie et ses différents segments balance régulièrement entre standardisation et rupture technologique. Le marché du milieu/haut de gamme s'était standardisé en 2005-2007 autour de modèles comprenant écrans couleurs et cameras plus ou moins sophistiquées. La différenciation sur ces segments se faisait essentiellement par le design et le branding.

De nouvelles technologies comme des processeurs plus puissants, des écrans tactiles, de la géo localisation et surtout des systèmes d'exploitation très conviviaux avec des dizaines de milliers d'applications, ont créé une nouvelle rupture technologique en 2008-2009 dont l'i-phone a été particulièrement emblématique. Le téléphone désormais appelé Smartphone connaît de nouveaux

usages. Le Smartphone permet d'avoir accès en permanence à l'information de son choix, devient une console portable de jeux vidéos de qualité, permet de réserver ses billets de train ou de spectacles etc.

L'arrivée de systèmes d'exploitation comme Android amène une nouvelle standardisation sur le segment du Smartphone. Ainsi, avec la standardisation des technologies, la différenciation se fait de nouveau par le design et le branding.

## **6.1.2. La segmentation du marché**

### **6.1.2.1. L'usage et l'identité au cœur de la segmentation du marché**

Objet multifonctions par excellence, le téléphone mobile est à la fois familial, quotidien et personnel. Plus que la montre, les lunettes, le sac à main ou le bijou, cet objet que son utilisateur a désormais toujours à portée de main est un attribut de son identité.

La Société estime que, dans les phases de maturation technologique, le marché des mobiles évolue vers une plus grande segmentation reflétant les styles de vie, les goûts et les valeurs des utilisateurs finaux d'une part et l'utilisation faite de ces mobiles d'autre part. Cette nouvelle segmentation permet aux marques de l'univers du luxe et du LifeStyle de considérer les terminaux mobiles comme une opportunité crédible d'élargissement de leur gamme produit et un relais de croissance additionnel.

Sur les segments où la différenciation technologique est limitée, on observe un grand nombre de produits co-brandés entre des marques de téléphones et des marques styles de vie comme par exemple LG - Eden Park ou Samsung - Zadig & Voltaire.

Le concept d'offre segmentée est central dans la stratégie de la Société. Grâce à son Licensing Studio, elle permet, en associant des marques Lifestyles à des fabricants de mobiles, de créer des offres très différenciées.

## **6.2. Activités de ModeLabs Group**

### **6.2.1. Présentation générale de ModeLabs Group et de son développement**

ModeLabs Group, distributeur télécom, est un acteur de nouvelle génération du marché de la téléphonie mobile. La Société conçoit, développe et distribue de manière flexible et intégrée des téléphones mobiles, accessoires et services, auprès des opérateurs, de distributeurs et de marques à forte notoriété.

Ces activités étaient jusqu'au 30 juin 2011 organisées autour de 2 pôles stratégiques:

- ModeLabs « Distribution » - leader et spécialiste en France de la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires, présent sur l'ensemble des réseaux de vente : opérateurs, MVNO, grande distribution alimentaire, grande surface spécialisée, spécialistes télécom, détaillants et sites e-commerce ;
- ModeLabs « Manufacture » - concepteur de téléphones mobiles sur mesure, dispose d'expertise en conception & design et d'un savoir-faire technologique pour permettre à de grandes marques de luxe et de Lifestyle de créer leur propre gamme de téléphones mobiles, d'accessoires et de services tout en assurant une distribution qualitative et sélective sur les trois continents auprès des grands magasins, fashion stores, et réseaux HBJO (horlogerie, bijouterie et joaillerie).

Le Groupe a procédé à la cession de son activité Manufacture le 30 juin 2011 dans le cadre du protocole d'accord signé le 20 mai 2011 avec Bigben Interactive. Le résultat de la cession a été isolé au compte de résultat au niveau du poste « résultat des activités abandonnées » au 31 décembre 2011.

Avec un chiffre d'affaires de 108,2 millions d'euros à fin mars 2012 (exercice de 3 mois) et 107 collaborateurs, contre 292,1 millions d'euros de chiffre d'affaires et 112 collaborateurs au 31 décembre 2011 et 45,2 millions d'euros au 31 mars 2011 (données non auditées, issues du reporting à des fins d'avoir des bases comparables), ModeLabs Group poursuit son déploiement tant en France qu'à l'étranger puisque le Groupe réalise 65,4% de ses ventes hors de France à fin mars 2012 contre 61,0% à fin décembre 2011.

- ***Depuis 1996, ModeLabs Group construit une position de leader dans la distribution d'accessoires de téléphonie mobile sur le marché français***

ModeLabs Group a débuté son activité en 1996 par la distribution d'accessoires de téléphonie mobile dans un marché français caractérisé à l'époque par une multiplicité d'acteurs. ModeLabs Group a développé une stratégie d'acquisition de parts de marchés par la différenciation et la spécialisation, non pas par le prix, mais par la qualité de service apportée aux clients. ModeLabs Group a ainsi adapté son organisation, ses bases de données et outils logiciels à la spécificité des accessoires comme produits à forte rotation et courte durée de vie.

Cette organisation a permis d'offrir aux clients un service de qualité avec des délais courts de mise sur le marché et ainsi rapidement développer les ventes.

La multiplication des références de produits a donc nécessité la mise en place d'un support marketing pointu d'aide à la vente, avec des forces commerciales réparties sur l'ensemble du territoire pour stimuler et comprendre les spécificités des différents types de réseaux de vente.

Fort de cette expertise, ModeLabs Group a largement contribué à développer en France le concept de « Marque de Distributeur » dans les accessoires pour téléphones portables et à cet effet a investi, dès 1998, dans des machines d'impression conçues spécifiquement pour personnaliser le packaging de ses produits en fonction de la spécificité de ses clients.

ModeLabs Group a su servir aussi bien des grands opérateurs télécom, la grande distribution alimentaire, les multi spécialistes, les chaînes spécialistes télécom, que les revendeurs indépendants.

- ***Grâce à ce positionnement initial dans la distribution et pour se différencier dans un marché compétitif et fragmenté, ModeLabs Group innove sur son marché en concevant, commercialisant et distribuant en France des accessoires sur-mesure pour les opérateurs, les fabricants de téléphones mobiles et les distributeurs***

La volonté de service et d'innovation a conduit ModeLabs Group à maîtriser de plus en plus la chaîne de conception et de fabrication et à concevoir régulièrement de nouveaux accessoires adaptés aux tendances et aux souhaits des clients finaux.

ModeLabs Group a également breveté et commercialisé une gamme de chargeurs pour la maison et la voiture avec un bloc central universel et des câbles interchangeable spécifiques aux différents modèles de téléphone sous marque distributeur ou marque propre, permettant une réduction du risque de dépréciation et une accélération de la mise sur le marché de nouvelles références. Cette gamme est aujourd'hui largement diffusée auprès des distributeurs.

ModeLabs Group a étendu sa gamme à l'ensemble des gammes d'accessoires pour de nombreux modèles de téléphones autour de thématiques telles que la Protection (housses), l'Energie (batteries), le Nomade (oreillettes), les Loisirs (tours de cou) ou le Multimédia.

De nombreux grands fabricants de téléphones mobiles tels que Nokia, Sony Ericsson, Motorola, Samsung confient ainsi à ModeLabs Group la conception, la gestion du packaging et la distribution de leurs accessoires d'origine et, dans certains cas, leur fabrication (en sous-traitance).

- ***Depuis 2004, ModeLabs Group a étendu ses activités de distribution aux terminaux mobiles en capitalisant sur son expérience et sa position sur le marché de l'accessoire en France***

Face à une offre grandissante de téléphones mobiles, ModeLabs Group s'est lancé dans la distribution de téléphones mobiles standards de grandes marques, avec le même niveau de qualité de services et de flexibilité que sur l'accessoire, en capitalisant sur un réseau de vente établi. ModeLabs Group a commencé à distribuer des téléphones mobiles en France en 2004 et a ouvert son activité à l'international en 2005. La société estime avoir acquis une part de marché d'environ 10% hors ventes aux opérateurs et hors « pack opérateurs », étant précisé que les ventes aux opérateurs et « pack opérateurs » représentent actuellement environ 80% du marché des téléphones mobiles en France.

- ***En parallèle, ModeLabs identifie le processus de segmentation du marché des téléphones mobiles et lance ses premiers mobiles sur mesure pour des marques de Lifestyle***

Dès 2004, dans un contexte de maturation du marché des téléphones mobiles marqué par l'accélération du renouvellement des terminaux et la recherche par les opérateurs de moyens de fidélisation de leur clientèle, ModeLabs Group a décidé de déployer une offre de conception, développement, fabrication et distribution de mobiles sur-mesure. Pour ce faire, la Société met en place des processus et une organisation flexible basée sur un modèle « fables » afin de délivrer rapidement des mobiles en petites séries.

Les produits conçus et développés par ModeLabs Group et commercialisés à partir de 2006 en marque blanche (à destination des opérateurs/MVNO (« Mobile Virtual Network Operator »), de la distribution...), sous la marque propre de ModeLabs Group (MyWay), ou en s'appuyant sur un portefeuille de marques sous licence (comme Airness, Elite Model Look, etc...) permettent une offre de plus en plus segmentée.

Après le déploiement de ses offres sur-mesure sur le marché français, ModeLabs Group réplique ce modèle sur les marchés étrangers. En octobre 2006, la signature du premier accord de licence mondial avec une marque très réputée de la mode vestimentaire, Levi's<sup>®</sup>, élargit le portefeuille de marques et ouvre des nouveaux segments de marché internationaux tout comme la conclusion de l'accord de licence international avec HUMMER<sup>™</sup>.

- ***En 2006, ModeLabs démarre une activité de mobiles de luxe par le biais d'un premier partenariat d'étude stratégique avec une marque de luxe internationale. Le développement de l'activité luxe se concrétise en 2008 avec le lancement commercial de deux mobiles en partenariat avec deux acteurs iconiques du monde du luxe***

Forte de son expérience acquise sur le marché des mobiles de marques Lifestyle, dès 2006, ModeLabs Group se consacre à l'étude de marques à grand potentiel, dont la notoriété internationale et l'adéquation avec le monde des terminaux mobiles sont fortes. ModeLabs Group signe successivement des contrats de licences exclusives et mondiales avec les sociétés Christian Dior Couture et TAG Heuer.

Après les phases de développement produit et la mise en place d'un réseau de vente mondial, ModeLabs procède au lancement commercial des terminaux mobiles *Dior Phone* (Christian Dior Couture) et *Meridiist* (TAG Heuer) en fin d'année 2008 et poursuit son développement avec le lancement de *Versace Unique* en mai 2010.

- ***En 2010, ModeLabs a débuté le développement des mobiles de luxe de deuxième génération, dont un smartphone développé sous Android, qui seront commercialisés à compter du second semestre 2011***
- ***En mai 2011, ModeLabs et Bigben Interactive annoncent leur accord pour créer le spécialiste des produits et accessoires de convergence multimédia***

Consécutivement à l'offre publique lancée par Bigben Interactive sur ModeLabs Group, telle que décrite au paragraphe 5.1.5, le nouvel ensemble constitué présente un chiffre d'affaires de plus de 320 millions d'euros.



Bigben Interactive, leader européen dans la fabrication et la distribution d'accessoires pour consoles de jeux vidéo, et l'activité Distribution de ModeLabs, proposent de créer un nouvel ensemble dédié aux produits et accessoires de « convergence multimédia », entre les univers du jeu vidéo et de la téléphonie mobile.

Bigben Interactive a souhaité axer son projet industriel uniquement sur les activités de distribution de téléphonie et de conception d'accessoires de ModeLabs. Dans ce contexte, l'activité Manufacture a été cédée au 30 juin 2011.

Fort d'une expertise clairement démontrée sur l'innovation et le développement de nouveaux produits, et s'appuyant sur ses marques propres et son portefeuille de licences, le nouvel ensemble pourra offrir une gamme complète d'accessoires répondant aux enjeux de la convergence multimédia. De plus, l'activité Distribution de ModeLabs bénéficiera de l'implantation européenne de Bigben Interactive pour accélérer son développement à l'international, en particulier en Allemagne et au Benelux.

## **6.2.2. Présentation de l'activité de ModeLabs Group**

Consécutivement à la cession de son activité de conception d'accessoires Bluetooth en 2008, puis à celle de son activité de conception de mobiles de luxe au 30 juin 2011, la Société s'est recentrée autour de son cœur d'activité, la Distribution.

### **6.2.2.1. Accessoires de téléphonie mobile**

Métier historique de la Société, les ventes d'accessoires sont directement liées aux ventes de mobiles avec des besoins de consommation liés à la Protection, l'Energie, le Nomade, les Loisirs ou le Multimédia.

#### ***De grands volumes de produits qui impliquent une logistique maîtrisée***

Le nombre de références d'accessoires liées à une nouvelle référence de téléphone mobile n'a cessé de croître au cours des dernières années. La complexité de gestion des références ainsi que les volumes vendus d'accessoires ont rendu nécessaire l'industrialisation de la logistique. ModeLabs Group a ainsi su établir une assise logistique qui accompagne l'expansion de la Société dans ses autres lignes de produits. Les accessoires sont gérés comme des produits à très forte rotation et à durée de vie courte. Leurs ventes étant directement corrélées à la mise sur le marché de nouveaux mobiles, elles nécessitent une forte réactivité et flexibilité.

#### ***Une part de marché importante qui ouvre les circuits de distribution aux autres lignes d'activité***

Grâce à la spécialisation de ModeLabs Group dans l'industrie du téléphone mobile, la Société a su adapter ses offres produits aux différentes spécificités des canaux de ventes et de la demande des clients.

ModeLabs Group se positionne comme un acteur majeur du marché des accessoires de téléphonie mobile en France avec une part de marché de l'ordre de 35% (source: estimations du management).

ModeLabs Group a su appuyer sa présence dans les réseaux de distribution en développant une stratégie active de marque de distributeur sur ce marché.



### ***Une offre d'accessoires mobiles organisée en six familles de produits***

ModeLabs Group propose une large gamme en constante évolution (1.500 références, allant d'environ 2 euros à 200 euros), organisée autour de six thématiques qui regroupent les produits par type d'usage:

- **Protection** : principalement les housses et autres accessoires permettant de protéger et transporter son mobile ;
- **Bluetooth**: essentiellement des kits oreillettes, kit piétons et kits mains libres ;
- **Energie**: alimentation pour mobile, batteries de remplacement... ;
- **Cartes mémoire**: unités de stockage de données numériques : clés USB, ... ;
- **Multimédia**: adaptateurs Bluetooth et CPL pour PC, baladeurs MP3, vidéoprojecteurs, casques, enceintes .... ;
- **Nomade**: accessoires qui accompagnent le mobile lors de déplacements comme support part brise, kit-piétons stéréo, ... ;

### ***Une offre complète constituée d'accessoires d'origine fournis par les grands fabricants de mobiles et d'une gamme d'accessoires personnalisés compatibles à valeur ajoutée***

ModeLabs Group structure son activité d'accessoires mobiles autour de ces lignes de produits complémentaires permettant de proposer une gamme complète d'accessoires à ses clients:

#### *Accessoires d'origine fournis par les grands fabricants de mobiles (« OEM »)*

ModeLabs Group distribue sur une base non exclusive les accessoires mobiles des grands fabricants de mobiles (OEM) comme Motorola, Nokia, Samsung, Sony Ericsson qui souhaitent établir une étroite collaboration avec la Société afin de bénéficier de son expertise et de ses canaux de distribution.

ModeLabs Group assure la distribution et la disponibilité des produits dans les points de vente. La Société sélectionne les accessoires OEM qu'elle souhaite distribuer.

Ces produits sont également vendus par les fabricants en direct auprès des opérateurs mobiles, ainsi qu'auprès des distributeurs.

#### *Accessoires OEM en OAP (« Original Accessories Packaging »)*

- ModeLabs Group reçoit les accessoires non emballés et les conditionne après impression des cartonnages inclus dans les emballages.
- ModeLabs Group reconditionne les accessoires d'origine dans le respect des chartes graphiques constructeurs (Motorola, Nokia, Samsung, Sagem, etc) et les adapte aux spécificités des différents réseaux de magasins (magasins opérateurs, grande distribution,...).
- ModeLabs Group peut également créer des offres avec plusieurs produits associés (« bundles ») comme par exemple un pack comprenant un mobile Bluetooth et une oreillette Bluetooth ou bien un chargeur de voiture et un chargeur de voyage.
- Par la relation directe avec les fabricants, ModeLabs Group a la capacité de proposer aux distributeurs des linéaires harmonisés, optimisant ainsi leur surface de vente et leur rendement au mètre carré.
- ModeLabs Group s'attache à développer des relations de partenariat avec de nombreux fabricants d'accessoires pour faire évoluer son offre et l'adapter au mieux aux besoins du marché.

***Une gamme d'accessoires personnalisés compatibles, à valeur ajoutée, commercialisés sous marques propres, marques de distributeurs, ou licence de marque***

La ligne d'accessoires personnalisés est constituée des accessoires conçus et développés par ModeLabs Group. Cette partie de l'activité repose sur des capacités de R&D interne ou sous-traitée permettant de développer des concepts originaux, brevetés lorsque cela est possible. C'est le cas par exemple pour des chargeurs universels permettant d'utiliser un seul bloc d'alimentation pour tous les mobiles moyennant un câble adaptateur spécifique permettant une optimisation des stocks et une limitation du risque de dépréciation.

Cette activité offre des niveaux de marges supérieurs à celle de la distribution d'accessoires OEM compte tenu de la valeur ajoutée apportée par ModeLabs Group, et s'adresse à une diversité de clients :

- *Des accessoires vendus sous marque propre de ModeLabs Group*

Ces accessoires sont vendus sous la marque BlueWay ou sous d'autres marques détenues par la Société (Club, Milo, Platinum...). En effet, certains réseaux de revendeurs n'ayant pas de marques fortes préfèrent bénéficier de la marque BlueWay sur l'ensemble de la gamme d'accessoires mobiles.

- *Des accessoires conçus pour le compte de grands fabricants de téléphones mobiles*

Certains grands fabricants concèdent à ModeLabs Group la licence de leur marque et confient à la Société la conception, la fabrication (sous-traitée par ModeLabs Group) et la distribution d'accessoires d'origine innovants portant la marque fabricant.

- *Spécialiste de la marque de distributeur (MDD) pour les accessoires mobiles*

Grâce à son offre MDD, ModeLabs Group commercialise auprès des distributeurs des gammes d'accessoires sous leur marque. La Société gère ainsi l'offre accessoire du distributeur et l'aide à optimiser ses marges tout en capitalisant sur sa marque, permettant ainsi aux différents grands réseaux à marque forte de se différencier autrement que sur le prix.

- *Les accessoires sous marques d'opérateurs mobiles*

ModeLabs Group fournit aux opérateurs de téléphonie mobile des gammes d'accessoires commercialisées sous leur marque qu'elle conçoit et fait fabriquer. Ces gammes sont constituées mensuellement avec l'opérateur en fonction des téléphones mobiles qu'ils commercialisent ou s'appêtent à commercialiser.

- *Le développement de gammes d'accessoires sous licence de marque*

ModeLabs Group développe une gamme complète d'accessoires mobiles destinés à être commercialisés sous de grandes marques sous licence (Kenzo, Le Tanneur, Morgan, etc).

**6.2.2.1.1. Distribution de téléphones mobiles « OEM »**

L'offre de téléphones mobiles (OEM) de ModeLabs Group a été lancée en 2004 et consiste à commercialiser auprès de distributeurs français et étrangers (Italie, Allemagne, Pays-Bas, Moyen-Orient, etc) des téléphones mobiles fabriqués par les grands fabricants mondiaux. La Société a lancé son activité de mobiles notamment:

- Pour répondre à la volonté de ses clients de consolider leur base de fournisseurs en se concentrant sur les acteurs capables de leur fournir une offre globale (mobile, accessoires et services liés à leurs activités mobiles) ;
- En capitalisant sur ses relations avec les grands fabricants de terminaux. A ce titre, ModeLabs Group a signé des contrats de fourniture avec les principaux fabricants de mobiles comme Samsung, Motorola, Nokia, etc.

Aujourd'hui ModeLabs Group adresse principalement son offre mobile aux circuits de la distribution et ne vend pas en direct aux opérateurs des mobiles en provenance des grands fabricants. Les grands fabricants gèrent en direct leurs relations commerciales avec les opérateurs mobiles.

Le « sell-out » ou les ventes réalisées par les points de vente de la distribution – souvent hors packs opérateurs – donnent des indications précises sur les tendances du marché. La collecte et l'analyse de ces informations commerciales sont autant d'éléments permettant d'enrichir l'expertise client.

Du fait de son expertise en distribution et promotion, ModeLabs Group est souvent sollicitée par des OEM pour commercialiser, parfois sur une base exclusive, certains modèles de leurs gammes dans le cadre d'opérations mettant en œuvre un marketing spécifique.

ModeLabs Group est libre de choisir les modèles de téléphones sur lesquels elle organise des actions de promotions et d'animations commerciales.

Le fabricant alloue un budget spécifique de participation aux frais marketings permettant à ModeLabs Group de monter des offres ciblées et attractives et de bénéficier d'une meilleure marge que sur les produits « standard ».

Par exemple, Samsung confie régulièrement des modèles de téléphones à ModeLabs Group avec mission d'en assurer une promotion particulière.

#### **6.2.2.1.2. Conception et distribution de produits en « co-branding »**

ModeLabs capitalise sur ses relations avec les fabricants OEM d'une part et les marques Lifestyles d'autre part pour offrir des offres dites en « co-branding ».

Les OEM sont intéressés par ce modèle permettant de s'adresser à des segments de marchés plus ciblés, de bénéficier d'une meilleure marge que sur des produits « standard » et de pouvoir monter des opérations spéciales de communication avec leurs clients.

A cet effet, le Groupe crée en janvier 2009 ModeLabs Licensing Studio pour répondre à la demande croissante de mobiles et produits high tech de co-branding. Le Société s'est appuyée sur le savoir faire de ModeLabs manufacture en termes de design produit et de marketing afin de pouvoir offrir des customisations très attractives aux OEM.

ModeLabs Group a par exemple lancé les produits suivants:

- Samsung-Hummer (2007) ;
- Samsung- Airness (2009) ;
- Samsung- Zadig & Voltaire (2009 et 2011) ;
- LG- Eden Park (2009) ;
- Samsung- Kenzo (2010) ;

D'autres offres similaires sont en cours de préparation.

Les produits sont généralement commercialisés par les OEM, la Société étant rémunérée par le biais de royalties sur chaque produit vendu.

### **6.2.2.1.3. Distribution d'écrans**

Sur l'exercice 2011, ModeLabs a poursuivi la commercialisation d'écrans LED, LCD et plasma débutée sur 2010.

### **6.2.2.1.4. Une présence répartie sur l'ensemble des réseaux de distribution mobile**

Les clients de ModeLabs Group sont regroupés en six catégories:

- Les opérateurs télécoms ;
- La grande distribution ;
- Les multi spécialistes ;
- Les chaînes de spécialistes télécoms ;
- Les revendeurs indépendants ;
- Le e-commerce.

#### ***Les opérateurs télécoms***

Les opérateurs télécoms peuvent être distingués en deux catégories: les opérateurs mobiles historiques (Orange, SFR, Bouygues Télécom) et les MVNO (NRJ Mobile, Virgin Mobile et Debitel).

#### ***La grande distribution***

ModeLabs Group participe régulièrement aux appels d'offres de la grande distribution et est actuellement fournisseur de nombreuses enseignes pour les accessoires et les mobiles. ModeLabs Group compte notamment parmi ses clients les enseignes Auchan, Carrefour, Casino, etc. Ces contrats font régulièrement l'objet d'appels d'offres et sont effectifs sur des durées de 1 à 5 ans suivant les enseignes. ModeLabs Group compte suivre ses clients à l'international, en prenant appui sur son taux de pénétration et ses référencement actuels.

#### ***Les multi spécialistes***

ModeLabs Group est référencé comme fournisseur de mobiles ou d'accessoires auprès de nombreuses enseignes multi-spécialistes comme Darty, Kingfisher, Fnac, Boulanger, etc.

#### ***Les spécialistes télécoms***

Les chaînes de spécialistes télécoms comprenant des enseignes comme Tel&Com, The Phone House, Videlec, etc....., possèdent des réseaux de magasins dont la plupart est fournie par ModeLabs Group en accessoires sous leur marque.

#### ***Les revendeurs indépendants***

Les revendeurs indépendants sont des boutiques spécialisées dans la vente de mobiles non constituées en réseau. ModeLabs Group a historiquement fourni ces revendeurs indépendants auxquels sont vendus des accessoires et des mobiles.

ModeLabs Group accorde une attention particulière à cette clientèle qui est très réactive sur le marché. La Société estime que les liens directs qui sont entretenus avec les revendeurs indépendants sont importants dans la compréhension des évolutions du marché.

Les revendeurs indépendants étant également plus fragiles financièrement, ModeLabs Group utilise les services d'une assurance crédit qui lui permet de gérer les encours financiers autorisés et de maîtriser son risque financier. ModeLabs Group a mis en place une organisation commerciale lui permettant de développer constamment cette clientèle très atomisée.

## **Le e-commerce**

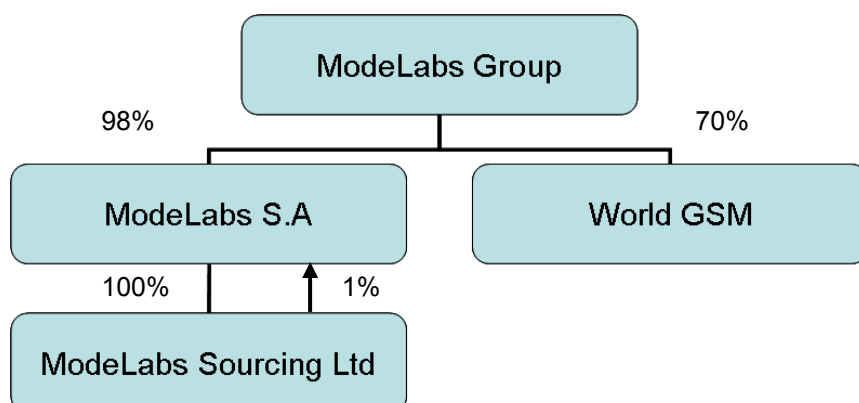
ModeLabs fournit des spécialistes BtoC et BtoB de la distribution de téléphonie mobile en ligne.

Historiquement spécialisée dans la distribution d'accessoires télécom, ModeLabs a tissé des liens stratégiques avec d'un côté les fabricants OEM et les fournisseurs d'accessoires asiatiques et de l'autre, avec l'ensemble des opérateurs mobiles, des acteurs de la grande distribution et un réseau dense d'acteurs indépendants des télécom. Aujourd'hui, les opérateurs télécom et la grande distribution représentent les principaux clients de la Société sur son activité accessoires.

Sur le segment des terminaux mobiles, le positionnement de la société est différent du fait de la relation directe entre les opérateurs / acteurs de la grande distribution avec les fabricants OEM de téléphones mobiles. Sur ce marché, ModeLabs agit donc comme intermédiaire pour les spécialistes télécom et les acteurs indépendants qui souhaitent bénéficier de l'accès de ModeLabs aux grands fabricants OEM. En effet, les liens de la Société avec ces acteurs OEM et les volumes traités permettent à ModeLabs d'acquérir les produits à des tarifs attractifs et lui donnent également accès à un large choix de produits chez ces fabricants (notamment les produits innovants). Forte de cette relation avec les grands fabricants OEM, ModeLabs a également développé son activité auprès de grossistes étrangers.

Du fait de cette organisation commerciale et de la structure des marchés adressés, le premier client de la Société représentait 17,8% du chiffre d'affaires à fin mars 2012 (contre 15,8% à fin décembre 2011); les 5 premiers clients représentant 56,6% du chiffre d'affaires (contre 49% en 2011).

## 7. ORGANIGRAMME



La Société détient directement ou indirectement les filiales et participations suivantes:

- 99 % du capital et des droits de vote de ModeLabs (anciennement A.T.S. Accessoires Télécom Services), société anonyme à conseil d'administration au capital de 115 000 euros, dont l'activité est la vente d'accessoires télécom et de mobiles, dont le siège social est sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 403 361 439.
- Indirectement, via sa filiale à 99% ModeLabs S.A., 100% du capital et des droits de vote de ModeLabs Sourcing Limited, société de droit de Hong Kong, au capital de 100 000 dollars de Hong Kong, dont l'activité est l'achat d'accessoires télécom et de mobiles, dont le siège social est sis Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong, immatriculée au *Business Registration* sous le numéro 53240376. Cette société a été constituée sur l'exercice 2010.
- 70 % du capital et des droits de vote de World GSM, société de droit français, au capital de 41 250 euros, dont l'activité est un site e-commerce de vente de mobiles, dont le siège social est sis 11 bis, rue Roquépine, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 429 099 203. Aucun des actionnaires significatifs, ni des mandataires sociaux de ModeLabs n'est présent dans l'actionnariat de World GSM.

La société ModeLabs HK a procédé au 30 juin 2011 à la cession des 1% du capital de ModeLabs S.A. qu'elle détenait, à ModeLabs Sourcing Ltd.

Par ailleurs, la société ModeLabs Group S.A. a procédé au 30 juin 2011 à la cession de son activité Manufacture incluant la société ModeLabs manufacture S.A.S et ses filiales ModeLabs Inc, ModeLabs Mobiles, ModeLabs UK, ModeLabs ResearchLabs, ainsi que ModeLabs HK et sa filiale ModeLabs Schenzen Trading Limited.

### Filiales et participations

ModeLabs Group est la société mère du Groupe. A ce titre, elle remplit son rôle de holding en portant les participations des filiales significatives. Elle est aussi à l'origine des décisions stratégiques du Groupe et oriente les politiques d'investissements et de déploiements dans les pays.

Les filiales ont pour mission de relayer sur le terrain les lancements commerciaux décidés par la société mère et de conquérir des parts de marché.

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs des filiales et participations de la Société:

<i>(en milliers d'euros)</i>	CA 2012 * 3 mois	CA 2011 12 mois	Résultat 2012 * 3 mois	Résultat 2011 12 mois	Total bilan 2012	Total bilan 2011
ModeLabs	117 217	325 430	3 923	11 478	140 641	129 752
World GSM	-	-	-1	-30	60	62
ModeLabs Sourcing Ltd	244	1 874	2	16	1 774	2 619

\* exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31mars

La principale filiale du Groupe est la suivante:

### **ModeLabs SA**

ModeLabs SA a pour activité la vente d'accessoires télécom et de mobiles Elle représente la principale filiale opérationnelle du groupe en France.

Au 31 mars 2012, ModeLabs SA a réalisé un chiffre d'affaires de 117 217 milliers d'euros et un résultat de 3 923 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, ModeLabs SA a réalisé un chiffre d'affaires de 325 430 milliers d'euros et un résultat de 11 478 milliers d'euros.

Le Président Directeur Général de ModeLabs SA est Alain Zagury, Président du Conseil de Surveillance de ModeLabs Group.

#### **Au 31 mars 2012**

Valeurs en consolidation (sauf dividendes) <i>(en millions d'euros)</i>	ModeLabs S.A.	MadeLabs Group	Autres	Total Consolidé
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	-13,3	17,9	-1,2	3,3
Endettement financier (hors groupe)	21,0	-	-	21,0
Trésorerie au bilan	3,3	2,1	0,1	5,4
Flux de trésorerie liés à l'activité	-35,2	-0,3	-	-35,4
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	n/a	n/a	n/a	n/a

#### **Au 31 décembre 2011**

Valeurs en consolidation (sauf dividendes) <i>(en milliers d'euros)</i>	ModeLabs S.A.	MadeLabs Group	Autres	Total Consolidé
Actif immobilisé (y compris écarts d'acquisition)	-13,1	17,9	1,3	6,1
Endettement financier (hors groupe)	16,2	-	-	16,3
Trésorerie au bilan	33,6	1,5	0,1	35,2
Flux de trésorerie liés à l'activité	-26,5	39,3	1,6	14,4
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée	n/a	n/a	n/a	n/a

## **8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS**

### **8.1 Locaux occupés par la Société**

La Société loue depuis 1<sup>er</sup> octobre 2006 des locaux administratifs situés 11 bis, rue Roquépine 75008 Paris, à la société AREAS VIE. La surface de ces locaux est de 1.749 m<sup>2</sup>. Le bail est conforme aux conditions du marché, il est consenti pour une durée de 6 ou 9 années. La prochaine échéance arrivant à terme en septembre 2012, le bail a été renouvelé pour une durée de 1 an. Le montant du loyer annuel brut à fin mars 2012 s'élève à 247 milliers d'euros.

### **8.2 Environnement**

La société ModeLabs a appliqué la réglementation ROHS (Restriction of use of certain Hazardous Substances) relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, pour l'ensemble de ses produits au cours de l'année 2007 et continue de les appliquer en 2012.

Elle est également cotisante des organismes de recyclage des emballages, des batteries et des produits électriques, conformément à la réglementation européenne WEE (Waste Electronic and Electrical Equipment) relative à la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, entrée en vigueur le 15 novembre 2006.

La Société n'exploite aucune installation figurant sur la liste prévue au IV de l'article L.515-5 du Code de l'Environnement. Il n'existe aucune information à mentionner relative aux conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement figurant à l'article R. 225-105 du Code de Commerce.



## **9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT**

Pour une meilleure compréhension de ModeLabs Group, la lecture du chapitre 9 du présent Document de Référence devrait être effectuée en tenant compte des informations contenues dans les Chapitres 6 et 4 du présent Document de Référence.

### **9.1 Situation financière**

#### **9.1.1 Présentation**

ModeLabs Group développe une offre de produits et services adaptée aux besoins de cibles précises de consommateurs dans le domaine des terminaux et accessoires mobiles. Consécutivement à la cession de l'activité Manufacture au 30 juin 2011 consistant en la conception, la fabrication et la distribution de téléphones mobiles sous licence de marques de mode Lifestyle et Luxe, ModeLabs Group est organisé autour de son cœur d'activité : la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires en France et à l'international.

#### **Evolution du chiffre d'affaires**

L'activité d'origine, distribution d'accessoires destinés à la téléphonie mobile, principalement à travers la vente de housses et étuis, de chargeurs de voiture et de voyage, a généré un chiffre d'affaires de 14 millions d'euros en 2000, 18 millions d'euros en 2001 et 19 millions d'euros en 2002.

En 2003, l'activité a progressé de 22% et a généré un chiffre d'affaires de 23,1 millions d'euros. Cette croissance est principalement due à l'extension de son réseau de distribution avec d'une part, le renforcement des parts de marché auprès des clients déjà en portefeuille, comme les opérateurs, grâce à une offre adaptée à leur marque et d'autre part, la percée auprès de nouveaux clients de la grande distribution tels que Carrefour et Auchan.

Le chiffre d'affaires total en 2004 (pro forma) atteint 78,6 millions d'euros.

En 2005, la Société a fortement accru son activité mobile en renforçant notamment ses accords commerciaux avec les constructeurs et en ouvrant des marchés à l'international. Elle a aussi étendu l'offre des Mobiles On Demand initiée fin 2004 avec la montée en puissance de la gamme May, et le lancement en octobre 2005 de la première offre complète sous licence de marque avec un accord d'exploitation de licence de la marque Airness. Cette offre comprend un mobile sous la marque Airness, des accessoires assortis et des services sportifs associés.

La Société a repositionné son offre d'accessoires vers des produits à forte valeur technologique comme les casques Blulette (augmentation des ventes de + 44% par rapport à 2004) ou des produits Multimédia.

Le développement des services lancés en 2004 a permis à la société d'accroître son chiffre d'affaires dans cette activité, sur un marché porteur.

Le chiffre d'affaires total en 2005 atteint 150,9 millions d'euros.

L'activité de développement s'est intensifiée au deuxième semestre 2005 en vue de la commercialisation des nouveaux modèles de 2006, notamment avec la licence d'exploitation de la marque de mannequinat internationale « Elite Model Look », et avec le nouveau modèle de la gamme MyWay (« Allure »).

Au cours de l'exercice 2005, le chiffre d'affaires réalisé à l'export a représenté 41,6 % de l'activité, renforçant ainsi la tendance observée depuis l'année 2004. La progression du chiffre d'affaires export est principalement liée à la croissance de l'activité mobiles, démarrée en 2004 et concentrée dans un

premier temps sur le territoire français. Les ventes se sont ouvertes à l'étranger en fin d'année 2004 et ont connu une croissance régulière sur 18 mois.

La Société a dans un premier temps développé ses parts de marché à l'étranger, auprès de ses clients européens (77,5% des ventes export en 2005 sont réalisées en Europe dont 34% en Italie, 10% en Allemagne et 12% au Benelux), puis étendu son internationalisation par la mise en place de partenariats commerciaux et l'acquisition de nouveaux contrats.

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a mis en œuvre sa stratégie de positionnement sur les segments clients à plus fort potentiel annoncée fin 2005. Il a développé des produits sous licence et des produits sous marque propre. L'année 2006 est la première année pleine de déploiement de l'offre « On Demand » sur les mobiles. La Société a lancé sept nouvelles offres complètes autour des produits suivants : Allure, sous marque MyWay, en février ; EML1 sous-la marque Elite, en mars ; Slide99, sous la marque Airness, en mai ; MyWay Slim, en septembre; VSlide pour la marque Virgin, EML2, sous-la marque Elite et MTV 3.0, sous la marque MTV, en octobre.

Le Groupe a également signé en Octobre 2006 son premier accord de licence mondial avec une des marques les plus réputées de la mode vestimentaire, Levi's, lui conférant ainsi une légitimité internationale.

La Société a renforcé ses activités historiques de distribution en développant sa coopération avec ses partenaires, comme les opérateurs, les constructeurs et les distributeurs.

2006 a été aussi marquée par l'accélération du développement international. Les filiales en Grande-Bretagne et en Italie ont connu une nette progression de leurs activités. Les échanges avec la société Innovi Technologies à Hong Kong se sont vus renforcer et une filiale a été créée aux Etats-Unis courant 2006.

En mai 2006, ModeLabs Group a acquis un des leaders mondiaux des solutions Bluetooth, Innovi Technologies. Cela lui a permis de poursuivre son déploiement de ses offres en capitalisant sur une technologie d'avenir dont la diffusion s'applique à une multitude de produits.

Le chiffre d'affaires total en 2006 est de 213,5 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2007, la Société a réalisé le premier lancement de mobile d'envergure internationale. Les accords de licences conclus avec deux marques à la réputation mondiale, l'inventeur du jean Levi's et le constructeur tout-terrain Hummer, ont conféré à ModeLabs Group une légitimité internationale. Le lancement du mobile Levi's original simultanément dans une dizaine de pays est un symbole fort de l'internationalisation de l'activité conception du Groupe. Elle a parallèlement continué le développement d'autres produits à forte valeur ajoutée qui seront lancés en 2008.

Par ailleurs, la Société a poursuivi l'intégration de ModeLabs Technologies (ex-Innovi) et la refonte de sa gamme de produits Bluetooth.

Le chiffre d'affaires total au 31 décembre 2007 s'établit à 202,0 millions d'euros.

Après avoir mis en place un plan de restructuration de sa filiale ModeLabs Technologies, le Groupe est parvenu à atteindre l'équilibre financier au niveau de cette filiale au cours du troisième trimestre 2008. Cette performance n'a pas pu être maintenue du fait de la crise économique. Estimant la dégradation durable de l'environnement et les investissements nécessaires pour restructurer sa filiale, le Groupe a cédé ModeLabs Technologies à la société Amigo Inc. au cours de l'exercice 2008.

Suite à la cession de cette activité, le Groupe s'est recentré autour de 2 activités cœur : la distribution de mobiles et d'accessoires d'une part, la conception, fabrication et distribution de mobiles sous licence de marque d'autre part.

Au cours du deuxième semestre 2008, la société a concrétisé les accords de licence exclusifs signés avec les sociétés Christian Dior et TAG Heuer en procédant au lancement commercial de mobiles de ces marques. Le Groupe a procédé à un lancement international et considère que ces premiers mois

de commercialisation ont été un succès, aux vues notamment des listes d'attentes en boutiques pour les mobiles TAG Heuer et des précommandes payées comptant pour les mobiles Dior.

Au cours de l'exercice 2008, le Groupe a également lancé un mobile de marque Elite, un mobile de marque Hummer, deux mobiles de marque MTV et un mobile de marque Levi's.

Dans un marché des téléphones et des accessoires mobiles fortement impacté par la crise économique, le Groupe est parvenu à réaliser un niveau de chiffre d'affaires en légère baisse par rapport à l'année 2007, grâce notamment à la forte croissance des ventes de terminaux mobiles sur le dernier trimestre 2008. Le Groupe estime que dans un marché en crise, il a notamment bénéficié de sa position de leader auprès des grands intervenants (fabricants de terminaux mobiles, opérateurs, acteurs de la grande distribution...) qui cherchent à consolider leur base de clients et de fournisseurs pour se concentrer sur les sociétés ayant une taille critique.

L'exercice 2008 s'est achevé avec un chiffre d'affaires de 182,2 millions d'euros.

L'exercice 2009 a été marqué par la rationalisation et la concentration des activités du Groupe, une montée en cadence de l'activité Manufacture et un dynamisme de l'activité de Distribution malgré un marché difficile.

L'augmentation des cadences de production de mobiles de luxe a permis à ModeLabs manufacture de poursuivre son développement commercial. Le chiffre d'affaires enregistré sur l'année 2009 s'établit à 19,8 millions d'euros, constitué à près de 90% de produits de Luxe contre 10% en 2008, en progression globale de 1,6 millions d'euros par rapport à l'année 2008 soit 9,8%. La hausse atteint 38,8% sur le quatrième trimestre 2009. Ainsi, conformément à sa stratégie, la croissance de l'activité Manufacture a été essentiellement portée par les mobiles de luxe.

ModeLabs manufacture a investi dans le déploiement de son réseau de distribution sélective dans le luxe et ouvert 204 points de vente dans le monde à fin décembre 2009 pour un objectif de 500 d'ici trois ans.

Afin d'animer la vie commerciale des produits, ModeLabs manufacture n'a cessé d'enrichir sa gamme de produits existants, avec notamment le lancement d'éditions limitées pour TAG Heuer comme Automobili Lamborghini et de nouvelles collections joaillères pour Dior (versions Nacre et Black & Gold).

Sur l'activité Lifestyle, l'année 2009 a été marquée par le succès du lancement en octobre du nouveau MTV 4.0 en collaboration avec SFR.

L'organisation de l'activité Manufacture s'est renforcée, en particulier au niveau industriel, par la création d'une nouvelle Direction Industrielle et Supply-Chain. Le recrutement de ces expertises va permettre d'optimiser les processus de production, d'accroître la capacité de développement de nouveaux produits et d'accélérer la diversification des gammes.

Ainsi ModeLabs manufacture a vu ses pertes réduites par deux entre 2008 et 2009, et affiche un EBIT de -6,4 millions d'euros à fin 2009.

Dans un contexte de marché difficile, l'activité Distribution a réalisé un très bon niveau d'activité avec un chiffre d'affaires 2009 atteignant 159,8 millions d'euros.

Ainsi, le Groupe renforce son leadership et consolide ses parts de marché. Ces performances sont portées par sa stratégie innovante qui repose principalement sur 3 axes de développement :

- le renforcement des partenariats avec les constructeurs permettant notamment la distribution en exclusivité de nouveaux modèles ;
- l'exploitation du potentiel commercial des clients distributeurs avec des innovations marketing permettant d'optimiser les linéaires (bornes interactives, packagings sur mesure...);

- le développement de l'activité Licensing avec les succès de la collection Zadig&Voltaire et le mobile Eden Park.

L'exercice 2009 s'est achevé avec un chiffre d'affaires consolidé de 177,7 millions d'euros.

L'exercice 2010 est marqué par une croissance de l'activité du Groupe de 35,2%.

- L'activité Manufacture a atteint en 2010 un premier palier de croissance avec la première génération de mobiles de luxe lancée en 2008. Le chiffre d'affaires de l'activité s'est élevé à 19,8 millions d'euros en hausse de 27,7%. Dans l'attente du lancement de la nouvelle génération de mobiles d'exception prévu mi-2011, les ventes ont amorcé une décroissance sur le dernier trimestre de l'année.
- L'activité Distribution a connu une année de ventes record pour les accessoires et les mobiles. Son chiffre d'affaires 2010 ressort à 220,4 millions d'euros en croissance de 37,9% par rapport à 2009. Sur un marché du mobile et des accessoires télécoms dynamique, nourri par les effets de la convergence (audio, data, jeux, ...) et le succès croissant des smartphones, ModeLabs a surperformé ses concurrents grâce à l'élargissement judicieux de son offre et à sa stratégie de services à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, ModeLabs Licensing Studio, entité spécialisée dans le développement de produits co-brandés pour la distribution, a poursuivi son développement par des collaborations fructueuses avec des marques de premier plan telles Kenzo et Eden Park.

L'exercice 2010 s'est achevé avec un chiffre d'affaires consolidé de 240,2 millions d'euros.

L'exercice 2011 se traduit par une croissance de l'activité Distribution sur une base de comparaison déjà élevée. A noter que consécutivement à la cession de l'Activité Manufacture au 30 juin 2011, l'ensemble du chiffre d'affaires de l'activité Manufacture figure une la ligne « résultat des activités abandonnées » du compte de résultat. Par conséquent, l'activité 2011 ne concerne que la Distribution.

Sur l'ensemble de l'année 2011, la progression des ventes de ModeLabs ressort à + 32,6 %, très largement supérieure à la croissance en valeur du marché français des mobiles estimée à + 6 % (Source Gfk 01/12).

Cette performance record valide la réactivité du Groupe face aux évolutions rapides du marché. En élargissant son offre de produits et en se positionnant sur les Smartphones les plus demandés, ModeLabs a réussi à accroître fortement ses parts de marché, notamment en fin d'année, période de vente la plus importante de l'année.

Les deux lignes de produits distribués, les accessoires télécoms et les mobiles, participent à la croissance soutenue de l'activité sur l'exercice :

- Les ventes d'accessoires poursuivent leur forte dynamique, portée par le succès croissant de l'activité de licensing et la stratégie d'élargissement de la gamme dans le cadre de la tendance de convergence. Ainsi, les casques audio « Colorblock » ont rencontré un très grand succès commercial tout comme les accessoires de protection pour tablettes et Smartphones. Les accessoires Kenzo créés par le département Licensing ont été particulièrement sollicités dans l'ensemble de la distribution pour les fêtes de fin d'année au côté des accessoires Quiksilver et Roxy.
- Les ventes de mobiles progressent très sensiblement grâce aux opérations spéciales réalisées soit avec des marques (Zadig & Voltaire pour Samsung), soit avec des Smartphones haut de gamme très attendus pour les fêtes de Noël. En quelques mois, ModeLabs a réussi sa percée sur le marché en progression constante des Smartphones. Les ventes de Smartphones représentent désormais 85 % du chiffre d'affaires mobile du Groupe contre 22 % au 4ème trimestre 2010, entraînant une forte hausse du prix moyen de vente.

L'exercice clos au 31 mars 2012, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, est marquée par une croissance de l'activité de 139,3% à période comparables, avec un volume de ventes de 108,2 millions d'euros à fin mars 2012 contre 45,2 millions d'euros à fin mars 2011 (données non auditées issues du reporting interne à des fins d'avoir des bases comparables). L'activité s'élevait à fin décembre 2011 à

292,1 millions d'euros. Soutenue par un niveau exceptionnel d'activité dans la distribution de Smartphones, et la poursuite de la dynamique des accessoires, les ventes de la période font suite à deux exercices successifs présentant des croissances record.

- Sur le trimestre, la nouvelle progression des ventes de la branche Accessoires est notamment portée par le succès croissant des produits de licensing à forte valeur ajoutée (*Kenzo, Quiksilver, Eden Park...*) dont le taux de progression atteint 91 %. Par ailleurs, le lancement des premiers accessoires *Le Tanneur* a reçu un très bon accueil, augurant de très bonnes performances commerciales pour les prochains mois.
- L'activité de distribution de Mobiles, qui évolue sur un marché dynamisé par l'arrivée du 4<sup>ème</sup> opérateur en France et le succès des Smartphones et mini-tablettes du leader Samsung, connaît un trimestre exceptionnel. Fort de son positionnement de leader et de ses partenariats avec les constructeurs de premier plan, ModeLabs a pu réaliser sur ce début d'année d'importantes opérations commerciales avec des Smartphones et tablettes fortement sollicités par le marché.

Les tableaux ci-dessous retracent l'évolution du chiffre d'affaires entre le 31 décembre 2011 et le 31 mars 2012 :

### Chiffre d'affaires par segment d'activité

(en milliers d'euros)	31/03/2012 3 mois	31/12/2011 12 mois	31/03/2011* 12 mois	Var. mar- 12/ mar-11	Var. % mar- 12/ mar-11	Var. mar.12 / dec 11	Var. % mar- 12/ déc-11
Activités distribution	108,2	292,1	45,2	63,0	139,4%	-183,9	-63,0%
<b>Total</b>	<b>108,2</b>	<b>292,1</b>	<b>45,2</b>	<b>63,0</b>	<b>139,4%</b>	<b>-183,9</b>	<b>-63,0%</b>

\* données non auditées, issues du reporting interne à des fins d'avoir des bases comparables

### Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	31/03/2012 * 3 mois	31/12/2011 12 mois	Var. %
France métropolitaine	37,4	114,0	-67,2%
Europe	28,7	88,4	-67,5%
Asie	25,3	69,0	-63,3%
Reste du Monde	16,7	20,7	-19,3%
<b>Total</b>	<b>108,2</b>	<b>292,1</b>	<b>-63,0%</b>

\* exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars

Les actifs du Groupe par secteur géographique se présentent comme suit :

### Au 31 mars 2012

(en millions d'euros)	France Métropolitaine	Europe	Asie	Reste du Monde	Total
Immobilisations incorporelles	0,2	-	-	-	<b>0,2</b>
Immobilisations corporelles	0,3	-	-	-	<b>0,3</b>
Stocks et en-cours	46,2	-	-	-	<b>46,2</b>
Clients et autres créances	63,9	-	-	-	<b>63,9</b>

## Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	France Métropolitaine	Europe	Asie	Reste du Monde	Total
Immobilisations incorporelles	0,5	-	-	-	0,5
Immobilisations corporelles	0,3	-	0,1	-	0,4
Stocks et en-cours	14,4	-	0,2	-	14,6
Clients et autres créances	43,7	-	-	-	43,7

### 9.1.2 Principaux facteurs ayant une influence sur l'activité

Plusieurs types de facteurs influent sur l'activité de la Société. Certains sont liés aux évolutions de marché, ou au développement d'acteurs nouveaux, d'autres aux accords conclus par la Société. L'analyse de ces facteurs est à rapprocher du contexte de l'industrie de la téléphonie mobile décrit dans le Chapitre 6 du présent Document de Référence et de la description des activités de la Société qui fait l'objet de la section 6.2 du présent Document de Référence. Par ailleurs, l'activité de la Société est aussi influencée par un certain nombre de facteurs non décrits dans ce paragraphe. Ce sont en particulier les facteurs de risques décrits au chapitre 4.

#### **Évolution du marché global de la téléphonie mobile**

Les activités de ModeLabs Group se développent sur le marché de la téléphonie mobile. Dans un environnement économique marqué par la reprise, après des années 2008 et 2009 difficiles, le marché mondial des terminaux mobiles est porté par le succès des smartphones dont les ventes ont progressé de 74% en 2010 et 6% en 2011.

Ce sont ces smartphones qui sont les vecteurs clés de la croissance du marché des accessoires: leurs fonctionnalités (musique, données, web ...) et prix élevé impliquent une forte demande d'accessoires de fonction (casques, enceintes, batteries ...) et de protection.

#### **Taux de croissance du marché des mobiles et des accessoires**

Les résultats de la Société sont aussi influencés par le taux de croissance du marché des mobiles. Si le marché de ce type de produits continue de se développer, la Société sera en mesure de proposer une offre de plus en plus attrayante pour les consommateurs et de profiter de l'évolution de ce marché. Une telle évolution pourrait non seulement avoir une influence sur le chiffre d'affaires de la Société et sur l'équilibre de ses activités, mais également sur sa rentabilité, dans la mesure où les niveaux de marges de ces produits pourraient être supérieurs à ceux actuellement constatés sur les produits « standards » ou « personnalisés ».

#### **Évolution du prix des mobiles et des accessoires de téléphonie**

Au-delà de l'évolution du marché, la progression du chiffre d'affaires de la Société est naturellement corrélée à l'évolution des prix de vente aux distributeurs des mobiles et des accessoires. Le prix de vente aux distributeurs est notamment fonction de deux facteurs complémentaires que sont d'une part, le niveau tangible de performance technologique et d'autre part, les éléments de différenciation du téléphone ou de l'accessoire représentés par une marque, un design, une interface utilisateur et des services.

L'industrie de la téléphonie mobile est un marché à fort volume et sur lequel les technologies se standardisent. Cette évolution entraîne une baisse des prix de fabrication qui a tendance à se répercuter sur les prix de vente, et donc sur le chiffre d'affaires de la Société. ModeLabs Group soustrait la fabrication de ses produits dans le cadre de contrats dont les prix sont régulièrement renégociés. Ces facteurs exogènes de fluctuation de prix du marché ont peu d'influence sur les marges dégagées.

La composante prix liée aux éléments de différenciation dépend, elle, de l'adéquation du produit à sa cible et du supplément de prix que le consommateur final est prêt à payer pour posséder le modèle personnalisé, compte tenu de l'offre de la concurrence.



### **Volume des ventes**

Conséquemment à l'évolution de la segmentation du marché de la téléphonie mobile, les volumes des ventes par modèle tendent à se réduire. La croissance du chiffre d'affaires dépend alors de plus en plus de la capacité à offrir une large gamme de modèles différents et non plus de la mise à disposition sur le marché de quantités très importantes d'un même produit. Dans ce cadre, la Société vise à limiter les investissements afférents et s'engage essentiellement sur des coûts variables, notamment en sous-traitant la fabrication. Cette structure de coûts permet de dégager un retour sur investissement rapidement, sur des séries limitées.

### **Saisonnalité**

L'activité de la Société est dépendante des évolutions saisonnières constatées sur le marché des télécom. On constate généralement une accélération de la demande sur le deuxième semestre en raison des nouveaux équipements ou des renouvellements effectués à l'occasion de la rentrée scolaire, puis au moment des fêtes de fin d'année. Des volumes particulièrement importants sont générés entre octobre et décembre. Cet effet de saisonnalité est amplifié par les opérateurs qui émettent des offres multiples à ces moments de l'année.

### **Accords conclus avec les opérateurs**

Étant donnée l'importance des opérateurs télécom en matière de distribution dans le domaine de la téléphonie portable, tout accord conclu avec un opérateur télécom influe sur le volume des ventes potentielles. D'une part, la politique de distribution d'accessoires, déployée dans les points de vente de leur réseau, est un facteur d'influence sur les ventes. D'autre part, les subventions accordées aux distributeurs sur certains mobiles en cas d'abonnement ou de renouvellement de comptes contribuent à la promotion des modèles concernés.

### **Accords de licence conclus avec des marques**

Les ventes de mobiles sous licence de marque sont liées à des contrats d'exploitation de licence de marque. Les conditions commerciales négociées influent directement sur le coût des ventes des produits. Il s'agit de licences d'exploitation exclusives conclues à durée déterminée pour un territoire défini. La redevance payée par la Société correspond à un pourcentage du chiffre d'affaires net réalisé. La Société propose une gamme de produits au concédant de licence qui valide le respect des codes de la marque. Elle développe ensuite les produits, à sa charge. Elle négocie et supervise leur sous-traitance de fabrication, gère la chaîne d'approvisionnement et la logistique. Enfin, elle commercialise et distribue les produits.

Le chiffre d'affaires associé est généré par le prix de vente des produits à la distribution. Le coût des ventes est composé du coût d'acquisition des produits vendus, des coûts logistiques et de conditionnement et de la redevance due au concédant de licence de marque. La Société est généralement engagée vis-à-vis du concédant à acquitter une redevance minimum garantie sur toute la durée du contrat.

### **Position de change**

La Société réalise ses transactions en euros hormis l'achat de certains produits auprès de fournisseurs asiatiques qui sont libellés en US dollars. Les engagements en dollars font l'objet d'une couverture de change en fonction de leur niveau de signification.

La position de change de la Société se présente ainsi:

<i>(en 000' USD)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<b>Actifs</b>	<b>470</b>	<b>3 755</b>
<b>Passifs</b>		<b>3 411</b>
Dettes fournisseurs	604	3 411
Engagements hors bilan	-	-
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>-470</b>	<b>-344</b>
Position hors bilan (couverture)	700	1 660
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-1 170</b>	<b>-2 004</b>

Les couvertures de change consistent en des achats à terme de dollars US destinés à couvrir les commandes fournisseurs en cours.

## **9.2 Commentaires des principales données financières au 31 mars 2012**

### **9.2.1. Principes et normes comptables**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (disponibles sur le site de l'Union Européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm) ).

La société applique l'intégralité des normes IFRS applicables au 31 mars 2012.

Les comptes consolidés annuels complets au 31 mars 2012 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.

Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 mars 2012. Il s'agit de :

- La norme IAS 24 révisée - partie liée ;
- L'amendement de la norme IAS 32 – classement des droits de souscription émis ;
- Amélioration 2010 – norme publiée en mai 2010 Amendement IFRIC 14 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leurs interactions ;
- IFRIC 19 - extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres.

### **9.2.2 Commentaires et analyse des résultats consolidés annuels des exercices clos les 31 mars 2012 et 31 décembre 2011**

Le tableau ci-dessous reprend les principaux agrégats de l'état du résultat global au cours de la période 2011 – 2012 :



<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
	<i>3 mois</i>	<i>12 mois</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>108 185</b>	<b>292 088</b>
Coût des ventes	-94 731	-253 250
<b>Marge brute</b>	<b>13 454</b>	<b>38 838</b>
<b>Coût des opérations</b>	<b>-7 618</b>	<b>-22 697</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5 836</b>	<b>16 142</b>
<b>Autres produits et charges opérationnelles</b>	<b>-158</b>	<b>-</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 677</b>	<b>16 142</b>
Coût de l'endettement financier net	-37	-2 071
Variation de juste valeur des instruments financiers	-	-
Autres produits et charges financiers	107	-204
Charge d'impôts	-1 218	-6 433
Quote-part du résultat des entreprises associées	-	-
Résultat des activités abandonnées	-	-23 773
<b>Résultat net</b>	<b>4 530</b>	<b>-16 339</b>
Intérêts minoritaires	40	109

### **Chiffre d'affaires**

Les tableaux de la ventilation du chiffre d'affaires par activité d'une part, et par zone géographique d'autre part, pour les exercices clos les 31 mars 2012 et 31 décembre 2011 sont présentés au paragraphe 9.1.1.

### **Marge Brute**

La marge brute résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes, le coût des ventes comprenant principalement:

- les coûts d'acquisition des produits vendus et autres composants;
- les redevances versées aux concédants de licence;
- les coûts de production des produits vendus;
- les coûts de conditionnement;
- les coûts de service après-vente des produits en garantie.

Le coût des ventes est net des remises, ristournes et escomptes obtenus auprès des fournisseurs.

Le taux de marge brute est fonction de la nature des produits, la vente d'accessoires générant des marges supérieures à celles de la vente de terminaux mobiles.

Le tableau suivant présente les marges brutes par ligne de produit en milliers d'euros ainsi qu'en pourcentage du chiffre d'affaires:

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012 <i>(3 mois)</i>	31/12/2011 <i>(12 mois)</i>
Activités Distribution	13 454	38 838
<b>Total</b>	<b>13 454</b>	<b>38 838</b>

La marge brute passe de 38 838 milliers d'euros au 31 décembre 2011, soit 13,3% du chiffre d'affaires à 13 454 milliers d'euros au 31 mars 2012, soit 12,4% du chiffre d'affaires. La diminution du taux de marge brute résulte de l'évolution du mix produit entre les accessoires et les mobiles.

### **Coûts des opérations**

Le tableau suivant présente l'évolution du coût des opérations pour les exercices clos au 31 mars 2012 et 31 décembre 2011:

En milliers d'euros	31/03/2012 <i>(3 mois)</i>	31/12/2011 <i>(12 mois)</i>
Coûts de logistique	-2 129	-5 921
Coûts d'engineering	-83	-670
Coûts de marketing	-1 335	-2 549
Coûts commerciaux	-2 623	-7 181
Frais généraux et administratifs	-1 448	-6 376
<b>Coûts des opérations</b>	<b>-7 618</b>	<b>-22 697</b>

Les coûts des opérations s'établissent à 7 618 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre 22 697 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les coûts logistiques s'élèvent à 2 129 milliers d'euros et sont principalement constitués des frais de transport et d'assurances.

Les coûts d'engineering s'élèvent à 83 milliers d'euros et correspondent à la rémunération des acheteurs. Le poste était impacté sur l'exercice 2011 du développement de l'activité Sourcing en Asie.

Les coûts de marketing s'élèvent à 1 335 milliers d'euros. Ils sont principalement constitués des Offres promotionnelles et de la rémunération de l'équipe marketing.

Les coûts commerciaux s'élèvent à 2 623 milliers d'euros. Ils sont principalement constitués de la rémunération de la force commerciale, des frais de déplacement et des frais de salons.

Les frais administratifs et frais généraux s'élèvent à 1 448 milliers d'euros. Ils sont principalement constitués des charges de loyers, de la rémunération de la comptabilité et direction financière, des honoraires et des impôts et taxes.

Les coûts du trimestre augmentent d'environ 2 millions d'euros par rapport à un équivalent 3 mois sur 2011. Cette augmentation est liée à hauteur de 1 million à l'augmentation de l'activité et à hauteur de 1 million à des investissements marketing et commerciaux (publicité, offres commerciales, renforcement des équipes etc.).

### **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels comprennent des produits ou charges non récurrents.

Le résultat des autres produits et charges opérationnels est une charge nette de 158 milliers d'euros au 31 mars 2012 contre un résultat nul 31 décembre 2011.

Nature des charges et produits en milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Reprise provisions exceptionnelles pour risque	75	-
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>75</b>	<b>-</b>
Dotation provisions pour risques	-105	-
Autres charges exceptionnelles	-128	-
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>-233</b>	<b>-</b>

### **Résultat opérationnel**

Le résultat opérationnel s'établit à 5 677 milliers d'euros au 31 mars 2012.

### **Coût de l'endettement financier net et autres charges et produits**

Le coût de l'endettement financier net comprend essentiellement :

- les plus et moins values sur cession de VMP ;
- les charges d'intérêts liées aux lignes de crédit tirées sur la période.

Les autres produits et charges financiers sont essentiellement composés du résultat de change ;

Une partie des achats est effectuée en dollar américain. Une couverture de change est contractée à chaque commande. Des variations de change peuvent cependant être enregistrées comptablement suite au décalage des cours entre la date de couverture à l'engagement et la date de constatation de la dette dans les livres (date de réception de la facture). Les achats sont comptabilisés au cours de réception de la facture alors que le paiement sera réalisé au cours de couverture.

### **Résultat net des sociétés abandonnées**

Les impacts relatifs à la cession de ModeLabs manufacture ont été positionnés sur la ligne « résultat des activités abandonnées » du compte de résultat au 31 décembre 2011.

L'impact se décompose en :

- Résultat ModeLabs manufacture et de ses filiales qui correspond à l'activité du sous groupe du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011. Celui-ci s'élève à -7 684 milliers d'euros ;
- Autres impacts de résultats liés à la sortie de périmètre de ModeLabs manufacture et de ses filiales ; l'essentiel étant composé de la moins value de cession pour 17 950 milliers d'euros, de la dépréciation des actifs incorporels pour 6 764 milliers d'euros et du produit d'impôt généré par la cession du sous groupe pour 10 317 milliers d'euros.

A noter que figure également sur la ligne « Autres impacts nets d'impôt » une charge financière de 643 milliers d'euros relative au solde de dettes liées à la cession de ModeLabs Technologie en 2008.

Le résultat synthétique consolidé du sous-groupe Manufacture au 31 décembre 2011 est présenté ci-après:

En milliers d'euros	31/03/2012 (3 mois)	31/12/2011 (12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	-	<b>1 749</b>
Coût des ventes	-	-2 381
<b>Marge brute</b>	-	<b>-632</b>
Coûts des opérations	-	-6 011
<b>Résultat opérationnel courant</b>	-	<b>-6 643</b>
Autres produits et charges opérationnels	-	-1 073
<b>Résultat opérationnel</b>	-	<b>-7 716</b>
Coût de l'endettement financier net	-	-22
Variation de juste valeur des instruments financiers	-	0
Autres produits et charges financiers	-	55
Charge d'impôts	-	-1
<b>Résultat du sous groupe Manufacture</b>	-	<b>-7 684</b>
Autres impacts nets d'impôt	-	-16 869
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	-	<b>-24 553</b>
Intérêts minoritaires	-	0
<b>Résultat net</b>	-	<b>-24 553</b>

### **Résultat net**

Au 31 mars 2012, la charge d'impôts comprenant les impôts exigibles et les variations d'impôts différés est de 1 218 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2011, la charge d'impôts comprenant les impôts exigibles et les variations d'impôts différés est de 5 653 milliers d'euros.

## 10. TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1 Trésorerie et capitaux au 31 mars 2012

#### 10.1.1 Flux de trésorerie des exercices clos les 31 mars 2012 et 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-35 413	14 386
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-6	5 588
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	4 890	-21 596
<b>Variation de trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>-30 529</b>	<b>-1 622</b>
<b>Variation de trésorerie des activités abandonnées *</b>		<b>-22 188</b>
Trésorerie d'ouverture	35 157	58 967
Incidence de la variation des taux de change	-1	-
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>4 627</b>	<b>35 157</b>

\* L'impact de trésorerie des activités abandonnées figure sur une ligne ad hoc dans le tableau de flux

La Société a consommé 30 529 milliers d'euros de trésorerie sur l'exercice 2012. Elle dégage une trésorerie positive au 31 mars 2012 de 4 627 milliers d'euros.

#### Flux de trésorerie générés par l'activité

L'activité a consommé 35 413 milliers d'euros de trésorerie au 31 mars 2012 alors qu'elle en avait généré 14 386 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Les flux de trésorerie générés par l'activité comprennent la marge brute d'autofinancement et la variation du besoin en fonds de roulement :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	6 198	15 994
Variation du BFR liée à l'activité	-40 393	4 045
Impôts payés	-1 218	-5 653
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>-35 413</b>	<b>14 386</b>

#### Marge brute d'autofinancement

Au 31 mars 2012, la marge brute d'autofinancement s'élève à 6 198 milliers d'euros pour un résultat net de 4 530 milliers d'euros duquel on a annulé l'effet d'impôt à concurrence de 1 218 milliers d'euros et du coût de l'endettement à hauteur de 98 milliers d'euros, des paiements en actions pour 22 milliers d'euros, et de dotations aux amortissements et provisions nets des reprises pour 526 milliers d'euros.

#### Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement est un besoin de 40 393 milliers d'euros au 31 mars 2012 qui provient essentiellement de l'augmentation du niveau de stock en fin de période 2012 (augmentation de 31 627 milliers d'euros depuis le 31 décembre 2011).

## Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Incidence des variations de périmètre	-	-
Acquisitions d'immobilisations	-6	-478
Acquisitions d'immobilisations financières	-	-
Cession d'actifs financiers	-	6 066
Variation des prêts et avances consentis	-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>-6</b>	<b>5 588</b>

Les acquisitions d'immobilisations sur 2011 concernaient en majeure partie les investissements effectués pour la création de l'activité recyclage.

La variation des prêts et avances sur 2011 concernait principalement la cession du BMTN de 6 millions d'euros par ModeLabs S.A.

## Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Au 31 mars 2012, les opérations de financement s'élèvent à 4 890 milliers d'euros. Elles correspondent principalement à la variation des lignes de crédit contractées sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

## Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées se présentent ainsi et reprennent les impacts liés à la sortie de l'activité de l'activité Manufacture sur l'exercice 2011 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée *	-	10 283
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées*	-	-27 729
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées *	-	-
Incidence de la variation des taux de change des activités abandonnées	-	-
Impact de la trésorerie des sociétés sortantes	-	-4 742
<b>Variation de trésorerie des activités abandonnées *</b>	<b>-</b>	<b>-22 188</b>

*\* présentation des flux liés aux activités abandonnées par nature d'opération*

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée s'élèvent sur l'exercice 2011 à 10 283 milliers d'euros. Ils sont principalement composés de la perte de la période de l'activité pour -17 376 milliers d'euros retraitée des amortissements et provisions pour 6 224 milliers d'euros, principalement constitués de la dépréciation des projets de recherche et développement, de la moins value consolidée de la cession des titres de ModeLabs manufacture pour 17 950 milliers d'euros, ainsi que de la variation du BFR pour 3 469 milliers d'euros.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées s'élèvent à - 27 729 milliers d'euros à fin 2011. Ils sont principalement constitués des investissements relatifs aux projets de recherche et développement du 1<sup>er</sup> semestre 2011 pour 2 245 milliers d'euros et de la moins value de cession des titres de ModeLabs Manufacture pour 23 345 milliers d'euros.

La variation de trésorerie des activités abandonnées en 2011 est une diminution de 22 188 milliers d'euros après la prise en compte de l'impact de la sortie de la trésorerie des sociétés sortantes pour 4 742 milliers d'euros.

## 10.1.2 Endettement net des exercices clos les 31 mars 2012 et 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Dettes bancaires à long terme	-	-
Dettes bancaires à court terme (1)	21 037	16 257
<b>Dettes bancaires</b>	<b>21 037</b>	<b>16 257</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Trésorerie et équivalent</b>	<b>-4 627</b>	<b>-35 153</b>
<b>Contrats de location</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Endettement net (excédent net)</b>	<b>16 410</b>	<b>-18 896</b>
Actif financier immobilisé	-	-
<b>Endettement (excédent net) après placement long terme</b>	<b>16 410</b>	<b>-18 896</b>

*(1) comprenant la part à court terme de la dette bancaire*

Au 31 mars 2012, le Groupe a un endettement net de 16 410 milliers d'euros.

### Dettes bancaires

L'augmentation de la dette bancaire de 4,8 millions d'euros résulte principalement de la souscription d'une ligne de crédit supérieure sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 à échéance de fin avril 2012.

L'ensemble des covenants est respecté au 31 décembre 2011.

### Trésorerie et équivalent

La variation de la trésorerie sur le trimestre résulte du financement du BFR et notamment des approvisionnements de stocks en fin de période.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Comptes courants bancaires et disponibilités	4 397	13 174
Parts d'OPCVM et SICAV monétaires court terme	1 048	16 017
Comptes à terme	-	6 000
<b>Total trésorerie active</b>	<b>5 445</b>	<b>35 191</b>
Découverts bancaires (note 3.19)	-22	-38
Autres dettes court terme à caractère financier (note 3.19)	-	-
<b>Total trésorerie nette</b>	<b>5 423</b>	<b>35 153</b>

La trésorerie est composée essentiellement de disponibilités, retraitée des découverts bancaires et autres dettes court terme à caractère financier.

### 10.1.3 Capitaux propres des exercices clos les 31 mars 2012 et 31 décembre

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres consolidés.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes et Réserves	Réserves consolidées Groupe	Actions propres	Paiements en actions	Ecart de conversion	Résultat exercice	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Situation au 31/12/11</b>	<b>2 287</b>	<b>76 312</b>	<b>-23 015</b>	<b>-1 968</b>	<b>2 306</b>	<b>-1 294</b>	<b>-16 448</b>	<b>38 180</b>	<b>108</b>	<b>38 288</b>
Affectation du résultat 2011			-16 448				16 448	-		-
Résultat consolidé au 31/03/2012							4 490	<b>4 490</b>	40	4 530
Paiements en actions					22			<b>22</b>		22
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres						52		<b>52</b>		52
<b>Situation au 31/03/12</b>	<b>2 287</b>	<b>76 312</b>	<b>-39 463</b>	<b>-1 968</b>	<b>2 328</b>	<b>-1 242</b>	<b>4 490</b>	<b>42 744</b>	<b>148</b>	<b>42 892</b>

Les capitaux propres consolidés de la Société représentent 42 892 milliers d'euros dont 148 milliers d'euros d'intérêts minoritaires au 31 mars 2012 contre 38 288 milliers d'euros au 31 décembre 2011 avec 108 milliers d'euros d'intérêts minoritaires.

#### Capital

Au 31 mars 2012, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euros de valeur nominale comme au 31 décembre 2011.

#### Primes

Le montant des primes s'élève au 31 mars 2012 à 76 312 milliers d'euros comme au 31 décembre 2011.

#### Actions propres

A la date du 31 mars 2012, ModeLabs Group détient en propre 164 968 actions.

Depuis le 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

- A la date du 31 mars 2012 comme au 31 décembre 2011, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 280 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010. Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

- A la date du 31 décembre 2011, 71 605 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur de 176 milliers d'euros.



- A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur de 255 milliers d'euros.

### **Paiement en actions**

Depuis le 3 juillet 2006, le Groupe a octroyé, en contrepartie des services rendus, à certains membres du personnel des plans fondés sur des options réglées en actions.

L'impact des engagements de distribution des actions gratuites et de stocks options sur les capitaux propres au titre de l'exercice clos au 31 mars 2012 s'élève à 22 milliers d'euros.

## **10.2 Nantissements, Garanties et sûretés**

Les principales caractéristiques des emprunts bancaires sont décrites aux paragraphes 5.4 « Emprunts et Dettes Financières », 5.5.3 « Risque de Liquidité » et 5.11 « Engagements de financement et de garantie » des notes annexes aux comptes consolidés inclus dans le présent Document de Référence dans le Chapitre 20.

## 11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Dans un contexte de complexité croissante des téléphones impliquant un nombre d'acteurs de plus en plus élevé, la Société s'attache à développer ses investissements sur les seuls éléments perçus par les utilisateurs comme apportant le plus de valeur ajoutée (design, interface utilisateur, application de services). En fonction des segments visés et des fonctionnalités ou services proposés, elle établit des partenariats avec les différents fournisseurs de technologie existant sur le marché. A cet effet, elle mène une veille technologique active sur les fonctions différenciantes qui pourraient être utilisées dans le cadre de ses projets.

Lorsqu'elle souhaite développer spécifiquement un concept ou une brique, ModeLabs Group conduit le développement de manière interne (c'est le cas par exemple pour les chargeurs universels en matière d'accessoires) et dépose les brevets qui peuvent éventuellement en découler ou travaille en partenariat avec des laboratoires extérieurs qui sont alors les propriétaires de la technologie et la concèdent en licence à ModeLabs Group.

Grâce à sa relation établie avec ces laboratoires et à sa propre veille technologique, ModeLabs Group étudie de manière permanente de nouveaux développements qui pourront être utilisés sur les téléphones mobiles ou les accessoires.

La Société peut dans certains cas concéder des licences sur des technologies ou des concepts développés en interne. Ainsi, ModeLabs Group a concédé une licence à un grand fabricant de semi-conducteurs européen lui permettant d'intégrer dans ses composants des technologies issues de développements internes à ModeLabs Group.

Indépendamment du développement de nouveaux concepts ou produits, soit de manière internalisée, soit en partenariat avec des tiers, ModeLabs Group, grâce à sa connaissance des technologies disponibles et sa proximité avec tous les acteurs du marché (tant en amont qu'en aval), intervient également auprès de fabricants ou sociétés de conception en tant que prescripteur de solutions techniques. C'est notamment le cas en matière de miniaturisation des produits et de définition de l'interface utilisateur.

Lorsque les travaux de ModeLabs Group peuvent faire l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle ou industrielle, celle-ci peut être recherchée de manière sélective, en plusieurs étapes. La protection initiale est recherchée en France par le dépôt d'un brevet. En fonction de l'intérêt et des perspectives de l'invention, la protection de celle-ci est éventuellement étendue, en Europe voire plus largement sur la base du système PCT. Cette extension n'est toutefois pas systématique et elle est mise en œuvre uniquement pour les projets qui présentent le plus d'intérêt opérationnel pour la Société.

Les demandes de brevets ainsi que les brevets dont ModeLabs Group est propriétaire concernent un capot amovible permettant la configuration d'un terminal simplifié, un système de téléchargement par voie SMS d'informations dans un terminal de téléphonie fixe, des fonctions de contrôle parental et de contrôle de l'usage de la consommation, la configuration d'un téléphone à distance par SMS, un chargeur d'alimentation universel maison et voiture adapté à tout type de téléphone, un kit main libre universel permettant l'adaptation à tout type de téléphone, un téléphone mobile avec touches dont l'actionnement permet un appel vers un numéro donné, un téléphone mobile avec coque plastique interchangeable, un accessoire permettant la mise en œuvre de fonctionnalités d'un téléphone mobile.

Disposant de sa propre équipe de designers, la Société est amenée à réaliser des dépôts de modèles pour des designs originaux de produits en vue de pouvoir le cas échéant combattre d'éventuelles contrefaçons ou copies.

Les équipes de designers, d'ingénieurs, de projets techniques sont regroupées au sein des départements d'engineering. Le financement de certains des développements peut être assuré par le client. Le coût net de l'activité R&D figure dans les coûts d'engineering décrits au chapitre 9, paragraphe 9.2.2.

## **12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES**

### **12.1 Tendances et perspectives de la Société**

La société n'a pas connaissance de tendance connue ou d'évènement avéré relatif à son activité qui soient raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement et de manière exceptionnelle sur son chiffre d'affaires, ses coûts et prix de vente 2012.

## **13. PREVISIONS ET ESTIMATIONS DE BENEFICE**

La Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimations de bénéfices.

## **14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE**

### **14.1 Organes de Direction et de surveillance**

#### **14.1.1 Informations générales relatives aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance**

Se référer également au Chapitre 16 du présent Document de Référence.

#### **Les membres du Directoire**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Alain Falc	Président du Directoire
Fabrice Lemesre	Membre du Directoire

Ces dirigeants ont été désignés suivant décision du Conseil de surveillance du 1<sup>er</sup> septembre 2011 consécutivement à la démission de monsieur Stéphane Bohbot et madame Françoise Grand. Les membres du Directoire ont été nommés pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 mars 2015 qui se tiendra en 2015.

#### **Les membres du Conseil de Surveillance**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Alain Zagury	Président du Conseil de Surveillance
Patrick Choël	Vice président du Conseil de Surveillance
Jean-Louis Missika	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Paul Boulan	Membre du Conseil de Surveillance
Jean-Michel Lebouvier	Membre du Conseil de Surveillance
François Bozon	Membre du Conseil de Surveillance

Messieurs Alain Zagury, Patrick Choel, Jean-Louis Missika et Jean-Paul Boulan ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2009. Une réunion du Conseil de Surveillance en date du 17 juillet 2009 a désigné son Président, son Vice-Président et les membres du Directoire.

Monsieur Jean-Michel Lebouvier a été nommé suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 novembre 2009.

Monsieur François Bozon a été coopté suivant décision du Conseil de Surveillance du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Sa cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2012.

Les membres du Conseil de Surveillance ont tous été nommés pour quatre années.

L'ensemble de ces personnes a pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

- L'expertise et l'expérience en matière de gestion de ces personnes résultent des différentes fonctions salariés et/ou de direction qu'elles ont précédemment exercées et/ou qu'elles continuent à exercer au sein d'autres sociétés ou d'organes divers ;
- Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial ;

- Aucune de ces personnes, au cours des cinq dernières années
  - i. N'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
  - ii. N'a été associée, en sa qualité de dirigeant ou administrateur, à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
  - iii. N'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
  - iv. N'a fait l'objet d'incrimination ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires.

#### 14.1.2 Autres mandats sociaux et fonctions exercées à la date du présent document

Nom	Autres mandats et fonctions exercés actuellement	Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
<b>Alain Falc</b>	- Président Directeur Général de Bigben Interactive S.A. - Président de S.A.S. Games.fr (anciennement Espace 3 Game's) - Gérant de SCI Jafa - Administrateur de Bigben Interactive Belgium S.A. - Administrateur de Bigben Interactive HK Ltd	- Président de S.A.S. King Games Vidéo - Administrateur de BBI UK Holdings Ltd - Gérant de SCI Falc
<b>Fabrice Lemesre</b>	Néant	Néant
<b>Alain Zagury</b>	- Président-Directeur Général de ModeLabs SA - Directeur de ModeLabs Inc - Administrateur de la société Bigben Interactive	
<b>Jean-Paul Boulan</b>	- Administrateur de la société CERED, société cotée	- Administrateur de la société Malbec SA
<b>Patrick Choël</b>	- Administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain et Interparfums en France et Interparfums Inc USA - Administrateur d'Elios - Président du conseil d'administration du Groupe SGD	- Administrateur des sociétés Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), Fresh (Boston)  - Membre du Conseil de Surveillance de Bonpoint.
<b>Jean-Michel Lebouvier</b>	- Gérant de la société Shibumi Corporate Finance	
<b>Jean-Louis Missika</b>	- Président-Directeur général de Jean-Louis Missika SAS - Membre du Conseil d'Administration de Nakama - Membre du Conseil d'Administration de Technologues Culturels	- Membre du Conseil d'Administration de Iliad
<b>François Bozon</b>	- Administrateur de Bigben Interactive Belgium S.A.	- Administrateur de Bigben UK Holding Ltd

#### 14.1.3 Biographies des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

##### **Alain Falc (54 ans) – Président du Directoire:**

Ingénieur en électronique (ISEN), monsieur Alain Falc crée Bigben Interactive en 1981 à la fin de ses études et acquiert rapidement un savoir-faire industriel et commercial dans le domaine de la montre et des produits électroniques promotionnels. En 1993, il décide d'investir le secteur naissant du jeu vidéo pour y décliner son savoir-faire. Devenu leader de la conception- fabrication d'accessoires pour consoles de jeux vidéo en France en 1999, il fait introduire la société en Bourse et mène son développement à l'international avec des implantations au Benelux, en Grande Bretagne, en Allemagne et à Hong Kong. Apes avoir connu l'hyper croissance de 1999 à 2002, monsieur Alain Falc doit gérer la restructuration du groupe Bigben Interactive de 2003 à 2005 avant d'adosser le groupe au consortium d'investisseurs mené par Deutsche Bank fin 2006. En mai 2011, la société Bigben Interactive lance une offre publique alternative sur le groupe ModeLabs.

**Fabrice Lemesre – (44 ans) – Membre du Directoire:** Fabrice Lemesre est Directeur Audio / Electronics chez BigBen Interactive.

**Alain Zagury (50 ans) – Fondateur et Président du Conseil de Surveillance:** Alain Zagury a démarré sa carrière dans la distribution Télécom et a progressivement constitué un réseau de magasins spécialisé dans l'installation d'équipements Télécom mobiles pour véhicules dès le démarrage des premiers réseaux mobiles en France. Ayant anticipé l'essor de ce secteur, Alain Zagury a décidé de fonder la société ATS (« Accessoires Télécom Services ») en 1996 devenue en quelques années un leader français de la distribution d'accessoires mobiles sur le marché français.

**Jean-Paul Boulan (74 ans) – Membre du Conseil de Surveillance:** Il a commencé sa carrière en participant à la création du Groupe Pretabail-Groupement français d'Entreprise. Cet organisme est à l'origine des premières opérations de crédit-bail immobilier. Il participe ensuite à la création de l'ODI, une société de services et de conseil aux entreprises avant de rejoindre la société de capital risque Sofinnova dont il devient directeur des participations en 1988. En 1991 il lève un fonds de capital risque, l'Opportune Finance. Pendant la phase liquidative de ce fonds, il participe à plusieurs créations d'entreprises en qualité de Business Angel dont Digiplug. Enfin en 2001, il participe à la création d'OTC AM, société de gestion qui lève et gère plusieurs FCPI. Jean-Paul Boulan apporte au Conseil de surveillance son expérience dans ses opérations de haut de bilan et sa stratégie de croissance externe.

**Patrick Choël (69 ans) – Membre du Conseil de Surveillance :** Il a commencé sa carrière au sein du groupe Unilever en 1966, assurant de multiples fonctions marketing pour plusieurs filiales du groupe et notamment Chargé d'études à la Société d'Etudes Commerciales et Documentaires (SEDEC) (1966-1968), Chef de produits à la société Thibaud-Gibbs (1968-1972), à la société Elida-Gibbs-à Londres (1972-1974), Marketing manager de la même société (1974-1979), Directeur de la division toilette de la société Lever Hellas en Grèce (1979-1981), Directeur marketing de la Société Française de soins et parfums (1981-1985), Vice-président marketing de la société Chesebrough Pond's aux Etats-Unis (1985-1989), Président-Directeur général de la société Fabergé (1990-1994), Président-Directeur général de la société Chesebrough Pond's aux Etats-Unis (1994-1996), des Parfums Dior (1996-1997), et Président des activités parfums et cosmétiques de Louis Vuitton Moët Hennessy (1997-2004). Patrick Choël a également assuré les fonctions de Président du Syndicat français des produits cosmétiques et de toilette (1992-1994), membre du Comité Directeur d'Entreprises et Progrès (1993), membre du Conseil d'administration de la société Unilever-USA (1994-1996), de la Cosmetic (1995-1996), de la Fragrance Foundation à New York (1995-1996), Toiletries and Fragrance Association à Washington. Patrick Choël apporte à la Société son expertise et sa connaissance du marketing et du secteur du luxe. Il est actuellement administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain, et Interparfums en France et Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), et Fresh (Boston).

**Jean Michel Lebouvier (50 ans) – Membre du Conseil de Surveillance :** Associé de Shibumi Corporate Finance, il a exercé les fonctions de Directeur Equity Capital Market de Cazenove Paris de 2004 à 2009 et a à ce titre accompagné la Société depuis son introduction en bourse en 2006. Diplômé de l'Université Paris Dauphine en Gestion et de Sciences-Politiques Paris, il a travaillé chez Indosuez de 1987 à 2004 dans les domaines du financement de projet, des fusions acquisitions et de l'Equity Market.

**Jean-Louis Missika (61 ans) – Membre du Conseil de Surveillance :** Il a été successivement Conseiller du Président-Directeur général d'Antenne 2 (1979-1984), Directeur de recherche au département de la recherche prospective de l'INA (1985-1986), Rédacteur en chef de la revue Médiaspouvoirs (1986-1988), Chef du Service d'information et de diffusion du Premier Ministre (1988-1991), Directeur à la Direction générale du Groupe de la Cité (1991-1993), Directeur général adjoint et Directeur des activités médias de la Sofres (1993-1995), Directeur général de BVA (1995-1998). En 1998, Jean-Louis Missika a créé JLM Conseil dont il est aujourd'hui Président-Directeur général. Jean-Louis Missika enseigne depuis 1984 la Sociologie des Médias à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Il est également l'auteur de nombreux articles, rapports et ouvrages. Il apporte à la Société son expertise et sa connaissance des médias et de la communication.

**François Bozon (55 ans) – Membre du Conseil de Surveillance:** Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'Université Paris Assas en droit, il a, après une première expérience en

risque industriel chez l'assureur allemand Gerling-Konzern, travaillé de 1983 à 2000 à la Banque Worms dans différentes fonctions financières à connotation internationale (relations bancaires, émissions pour compte propre, gestion actif-passif) avant de rejoindre la banque d'affaires en 1995. Alors spécialisé dans les montages boursiers et financiers pour une clientèle d'émetteurs en France et à l'étranger, il a à ce titre mis en oeuvre l'introduction en bourse de Bigben Interactive en 1999. Secrétaire Général de Bigben Interactive depuis 2000, il participe activement à son développement puis à sa restructuration et à son adossement en 2006.

#### **14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale**

Monsieur Alain Zagury, Président du Conseil de Surveillance de ModeLabs Group, est également l'associé majoritaire et le dirigeant de la société Patrimoine 77 SCI, propriétaire des locaux dans lesquels était exploitée l'activité de logistique et de PAO de ModeLabs Group et de sa filiale ModeLabs SA jusqu'au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008. La convention de bail conclue le 18 février 2004 pour la location desdits locaux a été résiliée en février 2009, les activités de logistique et de PAO faisant l'objet de contrats de sous-traitance (voir également Chapitre 19 du présent Document de Référence).

Les membres du Directoire et ainsi que Messieurs Alain Zagury et François Bozon sont salariés et actionnaires de la Société ou de son actionnaire majoritaire Bigben Interactive.

Chacun des membres du Conseil de Surveillance est actionnaire de la Société.

Sous cette réserve, il n'existe pas à la connaissance de la Société de situations pouvant résulter en un conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.

## 15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

### 15.1 Rémunération des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

#### 15.1.1 Rémunération des membres du Directoire

La rémunération de Monsieur Alain Falc au titre de ses activités salariées au sein du groupe Bigben Interactive, actionnaire majoritaire de ModeLabs, (Président Directeur Général) et de Président du Directoire a été de 45 000 euros fixe sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2012.

La rémunération de Monsieur Fabrice Lemesre au titre de ses activités salariées au sein du groupe Bigben Interactive, actionnaire majoritaire de ModeLabs, (Directeur audio/electronics) et de membre du Directoire a été de 18 825 euros fixe sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2012.

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des rémunérations des membres du Directoire pour les exercices clos le 31 mars 2012 et 31 décembre 2011:

	Rémunérations dues au titre de l'exercice (1)		Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		Valorisation des actions gratuites attribuées au cours de l'exercice		Total	
	2012 *	2011	2012 *	2011	2012 *	2011	2012 *	2011
<i>(en euros)</i>								
<b>Stéphane BOHBOT (2)</b> Président du Directoire	n/a	181 844	-	-	-	-	-	181 844
<b>Françoise GRAND (2)</b> Membre du Directoire	n/a	177 365	-	-	-	-	-	177 365
<b>Alain FALC (3)</b> Président du Directoire	45 000	180 000	-	-	-	-	45 000	180 000
<b>Fabrice LEMESRE (3)</b> Membre du Directoire	18 825	86 496	-	-	-	-	18 825	86 496

(1) hors jetons de présence

(2) mandataires démissionnaires lors du Conseil de Surveillance du 1er septembre 2011

(3) mandataires nommés par le Conseil de Surveillance du 1er septembre 2011

\* Exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars

#### **Stéphane BOHBOT** - Président du Directoire démissionnaire au 1er septembre 2011

Rémunérations	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 *	2011	2012 *	2011
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	-	-	-	170 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	11 844
<b>Total</b>	<b>n/a</b>	<b>-</b>	<b>n/a</b>	<b>181 844</b>

\* Exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars



**Françoise GRAND** - Membre du Directoire démissionnaire au 1er septembre 2011

<b>Rémunérations</b>	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 *	2011	2012 *	2011
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	-	-	-	156 000
Rémunération variable	-	-	-	18 401
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	2 964
<b>Total</b>	<b>n/a</b>	<b>-</b>	<b>n/a</b>	<b>177 365</b>

\* Exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars

**Alain FALC** - Président du Directoire

<b>Rémunérations</b>	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 *	2011	2012 *	2011
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	-	-	45 000	180 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	2 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 000</b>	<b>182 000</b>

\* Exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars

**Fabrice LEMESRE** - Membre du Directoire

<b>Rémunérations</b>	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 *	2011	2012 *	2011
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	18 825	-	86 496	-
Rémunération variable	2 000	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>20 825</b>	<b>-</b>	<b>86 496</b>	<b>n/a</b>

\* Exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture au 31 mars

**15.1.2 Rémunération des membres du Conseil de Surveillance**

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des rémunérations des membres du Conseil de Surveillance pour les exercices clos au 31 mars 2012 et 31 décembre 2011:

<i>(en euros)</i>	Montants versés au cours de l'exercice	
	31/03/2012	31/12/2011
Alain Zagury - Président du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	-	17 500
- Autres rémunérations	27 954	372 661
Patrick Choel - Membre du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	-	17 500
- Autres rémunérations	-	-
Jean-Louis Missika - Membre du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	-	17 500
- Autres rémunérations	-	-
Jean-Paul Boulan - Membre du Conseil de Surveillance		
- Jetons de présence	-	17 500
- Autres rémunérations	-	-
Shannon, Fairbanks - Membre du Conseil de Surveillance (1)		
- Jetons de présence	-	17 500
- Autres rémunérations	-	-
François Bozon - Membre du Conseil de Surveillance (2)		
- Jetons de présence	-	-
- Autres rémunérations	25 100	101 291

(1) Mandataire démissionnaire lors du Conseil de Surveillance du 1er septembre 2011

(2) Mandataire nommé lors du Conseil de Surveillance du 1er septembre 2011

Le Président du Conseil de Surveillance dispose d'un téléphone et d'un véhicule de fonctions; les membres du Directoire et du Conseil d'Administration peuvent également prétendre au remboursement des frais exposés dans le cadre de leurs fonctions.

Il n'existe pas de primes d'arrivée ou de départ au profit des mandataires sociaux.

Le détail des rémunérations perçues par Alain Zagury est le suivant :

<i>(en euros)</i>	Alain ZAGURY - Président du Conseil de Surveillance		Rémunérations	
	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au titre de l'exercice	
	2012 <i>(3 mois)</i>	2011 <i>(12 mois)</i>	2012 <i>(3 mois)</i>	2011 <i>(12 mois)</i>
Rémunération fixe	-	-	23 550	357 981
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	17 500
Avantages en nature	-	-	4 404	14 680
Total	-	-	27 954	390 161

### 15.1.3 Options attribuées aux mandataires sociaux

Durant l'exercice clos au 31 mars 2012 et l'exercice clos au 31 décembre 2011, aucune option de souscription d'action n'a été attribuée à des mandataires sociaux du Groupe.

### 15.1.4 Actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux

Durant l'exercice clos au 31 mars 2012 et l'exercice clos au 31 décembre 2011, aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la société au titre de fonctions exercées dans la Société.

### 15.1.5 Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Plan 1a AG	Plan 1b/c SO	Plan 1b/c AG	Plan 2a SO *	Plan 2 AG *	Plan 3 SO *	Plan 3a AG	Plan 3b AG	Plan 3c AG	Plan 3b SO	Plan 3c SO	Plan 4a SO
Date du Directoire	03/07/06	01/06/07	01/06/07	23/02/08	03/01/08	09/07/08	27/08/09	15/12/09	29/12/10	04/01/10	05/07/10	01/12/10
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	234 296	153 048	92 821	112 685	112 685	130 592	338 055	58 055	13 055	338 055	288 055	238 055
Dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Françoise Grand</i>	43 531	-	-	87 062	-	-	100 000	-	-	-	-	-
Point de départ d'exercice des options	03/07/06	03/07/06	31/12/07	23/02/08	03/01/08	09/07/08	27/08/09	15/12/09	29/12/10	04/01/10	05/07/10	01/12/10
Date d'expiration	-	03/07/10	-	23/02/10	-	09/07/10	27/08/11	15/12/11	29/12/12	04/01/12	05/07/12	01/12/12
Prix de souscription ou d'achat	7,55	8,62	8,62	1,89	1,89	2,20	1,90	1,97	3,50	1,90	2,23	3,08
Modalité d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre cumulé d'option de souscription ou d'achat d'action annulée ou caduque	-	-153 048	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Option de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-	-	-	3 858	109 685	207 463	58 055	13 055	1 055	288 055	238 055	196 605

\* Les plans de souscription d'option 1a, 1b et 1c (239 419 actions) ont été annulés et remplacés dans le courant de l'année 2008 par les plans 2 et 3 (239 419 actions souscrite).

En conséquence, le nombre de bons de souscription d'actions consentis en 2008 à Françoise Grand remplace celui attribué dans le plan 1a en date du 3 juillet 2006.\*

### 15.1.6 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux

Au 31 mars 2012, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie aux dix premiers salariés de la Société non mandataires sociaux.

Aucune action n'a été souscrite par les salariés visés ci-dessus au titre des options qu'ils détiennent.

### 15.1.7 Informations requises dans le cadre de l'application des recommandations AFEP / MEDEF

Dirigeants mandataires sociaux	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
<b>Alain Zagury</b> Président du Conseil de Surveillance	X			X		X		X
<b>Alain Falc</b> Président du Directoire	X (1)			X		X		X
<b>Fabrice Lemesre</b> Membre du Directoire	X (1)			X		X		X
<b>François Bozon</b> Membre du Conseil de Surveillance	X (1)			X		X		X

(1) Contrat de travail avec Bigben Interactive, actionnaire majoritaire de ModeLabs Group.

### 15.2 Sommes provisionnées par la Société ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des dirigeants

Il n'existe pas de schéma de retraite spécifique au profit des dirigeants et la Société n'a pas provisionné de sommes à cet égard. Les dirigeants des sociétés du Groupe sont bénéficiaires d'une police d'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, souscrite par la Société.

## 16. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

### 16.1 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et de surveillance de la Société

Initialement constituée sous forme de société par actions simplifiées, la Société a été transformée en société anonyme à directoire et conseil de surveillance lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 septembre 2004.

#### 16.1.1 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et de surveillance de la Société jusqu'au 10 octobre 2005

La Société était, jusqu'à la date du 7 septembre 2004, dirigée uniquement par son Président, Monsieur Henri-Nicolas Olivier.

Le 7 septembre 2004, les associés de la Société ont décidé de la transformer en société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

#### Composition du Directoire

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Stéphane Bohbot	Président	7 septembre 2004	7 septembre 2008
Henri-Nicolas Olivier	Membre	7 septembre 2004	7 septembre 2008

#### Composition du Conseil de Surveillance

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Alain Zagury	Président	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2006
Christophe Sevin	Vice-président	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2006
AXA Private Equity (représentant permanent : Antoine Lacour)	Membre	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2006

Censeur : OTC Asset Management (représentant permanent : Xavier Faure). Le censeur avait le droit d'assister à toutes les réunions du Conseil de Surveillance et les mêmes droits à l'information que les membres du Conseil de Surveillance, sans voix délibérative.

Les pouvoirs du Directoire et du Conseil de Surveillance étaient ceux attribués par le Code de commerce.

### 16.1.2 Organisation et fonctionnement des organes de Direction et Surveillance de la Société à la date du présent Document de Référence

Suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 11 octobre 2005, le Conseil de Surveillance a été recomposé et suite à la démission de la société AXA Investment Management Private Equity en date du 19 juillet 2007, il comprend désormais les sept membres listés au paragraphe 14.1.1. du présent Document de Référence. Suivant décision du Conseil de Surveillance du même jour, le Conseil de Surveillance a nommé un nouveau Directoire et a décidé la création de plusieurs comités particuliers dont la composition et les fonctions sont détaillées dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise inclus dans le présent Document de Référence, destinés à assister le Conseil de Surveillance et la Société. Le Directoire est, suite à la réunion du Conseil de Surveillance du 17 juillet 2009, composé des deux membres listés au paragraphe 14.1.1 du présent Document de Référence.

#### Composition du Directoire à la date du présent Document de Référence

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Alain Falc	Président directeur général de Bigben Interactive (1)	1 <sup>er</sup> septembre 2011	31 août 2015
Fabrice Lemesre	Membre	1 <sup>er</sup> septembre 2011	31 août 2015

(1) Société actionnaire majoritaire de ModeLabs Group

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt social l'exige, sur convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, au lieu indiqué par l'auteur de la convocation ; les membres du Directoire peuvent être convoqués par tous moyens, même verbalement. Une décision prise par l'ensemble des membres du Directoire ne requiert pas de convocation ni de réunion préalable. Les membres du Directoire examinent toutes questions relevant de leur compétence, qu'elles aient été prévues ou non dans la convocation.

Afin de faciliter le fonctionnement et l'efficacité de la gestion, les membres du Directoire peuvent, avec l'autorisation du Conseil de Surveillance, répartir entre eux les tâches de la Direction.

## Composition du Conseil de Surveillance à la date du présent Document de Référence

Nom	Fonction	Date de première nomination	Date d'expiration
Alain Zagury	Président	7 septembre 2004	AGO statuant sur les comptes 2012
Patrick Choel	Vice-président	11 octobre 2005	AGO statuant sur les comptes 2012
Jean-Louis Missika	Membre	11 octobre 2005	AGO statuant sur les comptes 2012
Jean-Paul Boulan	Membre	11 octobre 2005	AGO statuant sur les comptes 2012
Jean Michel Lebouvier	Membre	15 décembre 2009	AGO statuant sur les comptes 2012
François Bozon	Membre	1 <sup>er</sup> septembre 2011	AGO statuant sur les comptes 2012

Le fonctionnement et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance sont détaillés dans le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise susvisé.

### 16.2 Contrats entre la Société et des membres des organes sociaux

Les locaux dans lesquels l'activité de logistique et de PAO de la Société était exercée appartiennent à la SCI Patrimoine 77, société détenue majoritairement par monsieur Alain Zagury et dont il est gérant. La Société occupait ces locaux aux termes d'un contrat de bail dont la résiliation est intervenue en février 2009 (voir Chapitre 19 du présent Document de Référence).

A l'exception du contrat ci-dessus, il n'existe aucun contrat de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

### 16.3 Comité des comptes - Comité des nominations et rémunérations

Le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise, inclus dans le présent Document de Référence, décrit de manière détaillée la composition, les missions et l'activité au cours de l'exercice écoulé des différents comités du Conseil de Surveillance.

### 16.4 Gouvernement d'entreprise

La Société se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise de MiddleNext de décembre 2009 pour l'établissement du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise. Le rapport au 31 mars 2012 a été établi selon le même référentiel.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce tel que modifié par la loi du 3 juillet 2008, le Président du Conseil de Surveillance a précisé les dispositions de ce code qui, lorsqu'elles sont apparues inopportunes au regard des spécificités de la Société, ont été écartées et a exposé les raisons particulières pour lesquelles elles l'ont été.

Le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et le gouvernement d'entreprise ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2012 sont insérés ci-après.

#### 16.4.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne

Mesdames, Messieurs,

La loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, qui a apporté des modifications au régime applicable aux sociétés anonymes, a notamment modifié l'article L. 225-68 du Code de commerce et introduit l'obligation pour le président du Conseil de Surveillance d'une société anonyme de rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion du Directoire, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société ou dont la mise en œuvre est en cours.

L'article L. 225-68 du Code de commerce prévoit désormais que le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application dudit texte doit également présenter les principes et les règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux.

La loi du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire et transposant la directive n° 2006/46/CE du 14 juin 2006 modifiant les directives sur les comptes annuels et les comptes consolidés a une nouvelle fois modifié les dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce. Cette loi exige que lorsqu'une société se réfère volontairement à un code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, elle précise, dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne et le Gouvernement d'Entreprise, les dispositions de ce code qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été. Lorsque la société ne se réfère pas à un tel code de gouvernement d'entreprise, ce rapport doit indiquer les règles retenues en complément des exigences requises par la loi et expliquer les raisons pour lesquelles la société a décidé de n'appliquer aucune disposition de ce code de gouvernement d'entreprise.

Par ailleurs, l'AFEP et le MEDEF ont rendu public un ensemble de recommandations sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, destinées à guider l'action de leur comité des rémunérations. Ces recommandations ont par la suite été consolidées avec le rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003 et leurs recommandations de janvier 2007 sur les rémunérations des dirigeants des sociétés cotées pour constituer le « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de décembre 2008 (ci-après désigné le « Code AFEP-MEDEF »).

Le Gouvernement français a par ailleurs souhaité que les Conseils d'Administration ou de Surveillance des sociétés concernées adhèrent formellement à ces recommandations et veille à leur application rigoureuse.

La Société a publié le 17 février 2009, un communiqué précisant que :

*« Le Conseil de Surveillance, lors de sa réunion du 20 janvier 2009, a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et note d'ores et déjà que ces recommandations correspondent à celles en vigueur au sein de la Société, sous réserve de celle relative au cumul d'un contrat de travail et d'un mandat social qui fera l'objet d'explications dans le cadre du rapport prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce (.../...) ».*

Enfin, MiddleNext a publié en décembre 2009 un « code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites » ci-après désigné « le code MiddleNext ». Cette démarche propose aux valeurs moyennes et petites une alternative au code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. En effet, certaines recommandations du code AFEP/MEDEF ne sont pas complètement adaptées à ces sociétés. Le code MiddleNext s'organise autour de 3 axes : le « pouvoir exécutif » (les dirigeants), le « pouvoir de surveillance » (les administrateurs) et le « pouvoir souverain » (les actionnaires). Il est composé de recommandations et de points de vigilance dont le Conseil de Surveillance a pris connaissance.

La Société se réfère au Code MiddleNext dans le cadre de l'établissement du présent rapport depuis l'exercice clos le 31 décembre 2009. Le Code MiddleNext peut être consulté sur le site internet de



MiddleNext (<http://www.middlenext.com>). Le présent rapport a été également établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations développés, ainsi que sur l'ensemble des politiques et procédures internes mises en place au sein de la Société.

Ce rapport a donc principalement pour objet de vous exposer :

- (i) les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012,
- (ii) les objectifs et procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, et leur suivi ;
- (iii) le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- (iv) les règles arrêtées par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux,
- (v) de préciser les recommandations du Code MiddleNext qui sont apparues inopportunes au regard des spécificités de la Société et, de justifier, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, les raisons pour lesquelles elles ont été écartées.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil de Surveillance au cours de sa réunion du 23 mai 2012.

## **1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012**

### **1.1 Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance**

#### ***Rôle***

Outre son rôle de contrôle résultant des dispositions légales applicables, le Conseil de Surveillance assiste le Directoire dans l'évaluation des projets stratégiques de la Société, notamment en matière de développement. Il examine, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives, les orientations de la Société, les acquisitions et cessions de participations susceptibles de modifier la structure du bilan de la Société. A cet effet, ses membres reçoivent périodiquement les principales données financières et d'activité leur permettant de suivre de manière précise les principales tendances et évolutions affectant la Société.

Le Conseil de Surveillance a, par ailleurs, la mission de désigner les dirigeants mandataires sociaux.

Les principales décisions leur sont par ailleurs soumises, soit pour information, soit pour autorisation préalable.

Les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance sont précisées dans un règlement intérieur qui a été approuvé par le Conseil de Surveillance lors de sa séance du 7 novembre 2005.

#### ***Information des membres du Conseil de Surveillance***

L'ensemble des documents devant être mis à disposition des membres du Conseil de Surveillance l'ont été conformément à la réglementation.

En particulier, le Directoire présente un rapport d'activité sur les principaux projets en cours à chaque réunion du Conseil de Surveillance, ainsi qu'un résumé des résultats financiers trimestriels et estimés fin d'année. Il propose aussi des présentations détaillées sur les opérations d'acquisition et les accords de partenariat stratégique.

Les communiqués de presse de la Société sont adressés aux membres du Conseil de Surveillance.

Afin de compléter leur information, les membres du Conseil de Surveillance disposent de la faculté de rencontrer les membres du Directoire.

### ***Evaluation du Conseil de Surveillance***

Le Code MiddleNext recommande qu'une fois par an, le Président du Conseil de Surveillance invite les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du conseil et sur la préparation de ses travaux. Cette discussion doit être inscrite au procès-verbal de la séance.

Compte tenu du nombre réduit de ses membres, de l'exhaustivité des sujets traités ainsi que de l'habitude de ses membres à travailler ensemble et de débattre sur son fonctionnement, le Conseil considère que cette préconisation est remplie de manière informelle et qu'il n'est pas justifié de procéder à une évaluation formalisée.

## **1.2 Composition du Conseil de Surveillance**

Au 31 mars 2012, le Conseil de surveillance est composé de 6 membres.**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Messieurs Alain Zagury, Patrick Choël, Jean-Louis Missika et Jean-Paul Boulan ont été renouvelés dans leurs fonctions suivant décision de l'Assemblée Générale mixte du 20 mai 2009.

Monsieur Jean-Michel Lebouvier et Monsieur Michel Cognet ont été nommés suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2009.

Monsieur François Bozon a été nommé suivant décision du Conseil de Surveillance du 1<sup>er</sup> septembre 2011 et ratifiée par l'Assemblée Générale du 27 février 2012, en remplacement de madame Shannon Fairbank, démissionnaire, pour la durée restante de son mandat.

Les membres du Conseil de surveillance ont tous été nommés pour quatre années, soit, compte tenu du changement de la date de clôture annuelle, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2013 qui se tiendra en 2013.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, chaque membre du Conseil de Surveillance doit être propriétaire d'au moins une action de la Société. Au 31 mars 2012, Monsieur Patrick Choël était propriétaire de 4 actions, messieurs Alain Zagury, Jean-Louis Missika, Jean-Paul Boulan, Jean Michel Lebouvier et François Bozon propriétaires de 1 action chacun.

Tous les membres du Conseil de Surveillance sont des membres indépendants au sens du code MiddleNext aux termes duquel un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

En conformité avec la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 visant à établir une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils de surveillance, la Société va faire ses meilleurs efforts pour mettre en place un dispositif aboutissant à un quota de 20% de femmes dans un délai de 3 ans et 40% de femmes dans un délai de 6 ans. A ce jour, le Conseil de Surveillance de la Société est constitué de 6 membres masculins.

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société exercent également des fonctions d'administrateurs dans les sociétés suivantes :

Nom	Autres mandats et fonctions exercés actuellement	Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années
<b>Alain Zagury</b>	- Président-Directeur Général de Modelabs SA - Directeur de Modelabs Inc  - Administrateur de Bigben Interactive S.A.	
<b>Jean-Paul Boulan</b>	- Administrateur de la société Malbec SA	- Gérant de la SARL JPB Gestion - Administrateur de la société Malbec SA - Gérant de la SARL JPB Gestion
<b>Patrick Choël</b>	- Administrateur des sociétés Parfums Christian Dior, Guerlain et Interparfums en France et Interparfums Inc USA  - Président du conseil d'administration du Groupe SGD	- Administrateur des sociétés Parfums Loewe (Madrid), Benefit (San Francisco), Fresh (Boston)  - Membre du Conseil de Surveillance de Bompont.
<b>Jean-Michel Lebouvier</b>	- Gérant de la société Shibumi Corporate Finance	
<b>Jean-Louis Missika</b>	- Président-Directeur général de Jean-Louis Missika SAS - Membre du Conseil d'Administration de Nakama - Membre du Conseil d'Administration de Technologues Culturels	- Membre du Conseil d'Administration de Iliad
<b>François Bozon</b>	- Administrateur de Bigben Interactive Belgium S.A.	- Administrateur de Bigben UK Holding Ltd

Le Conseil de Surveillance s'est réuni une fois sur l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et clos le 31 mars 2012. Le taux de présence de ses membres a été de 83%.

### 1.3 Les Comités ad hoc du Conseil de Surveillance

Etant donné la taille de la Société, le Comité des Comptes, le Comité des Nominations et Rémunérations et le Comité stratégique ont été fusionnés au sein du Conseil de Surveillance à compter du second semestre 2009. Le Conseil de Surveillance assurera en séance plénière les fonctions qui auraient été dévolues à ces comités et en particulier au Comité d'Audit telles que décrites par l'article L823-19 du Code de commerce.

### 1.4 Les limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 2 du Code de commerce, certaines décisions doivent être soumises à l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- l'octroi de cautions, avals ou garanties ;
- la cession d'immeubles, de participations et la constitution de sûretés.

## **2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE AU SEIN DE LA SOCIETE**

Ce chapitre concerne la société mère ModeLabs Group SA ainsi que ses filiales intégrées dans les comptes consolidés.

### **2.1 Les objectifs du contrôle interne du Groupe**

#### ***Définition***

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes et procédures de contrôle, établis par le Directoire, le management et les autres membres du personnel, permettant une gestion rigoureuse de nos activités.

Les procédures de contrôle interne portent tant sur le cycle opérationnel que sur la fiabilité des éléments comptables et financiers mis à la disposition de la direction générale.

Elles ont pour objectif de :

- veiller à ce que les opérations du Groupe s'inscrivent dans le cadre défini par la réglementation applicable et par les organes sociaux du Groupe ;
- prévenir et maîtriser les zones de risques et les fraudes ou erreurs ;
- assurer une information fiable et en temps utile aux équipes de gestion et de direction de manière à permettre le pilotage opérationnel ;
- vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.

Le processus de contrôle interne s'élabore à partir de l'identification et de l'évaluation des risques internes et externes susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du Groupe.

#### ***Limites du contrôle interne***

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs en matière de fiabilité des informations comptables et financières et d'élimination des risques. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne liées en particulier aux incertitudes du monde extérieur et à des dysfonctionnements provenant d'une défaillance humaine ou d'une erreur.

### **2.2 Périmètre et champs d'application du contrôle interne**

Depuis la cession de la société ModeLabs Manufacture et de ses filiales le 30 juin 2011, le groupe ModeLabs ne rassemble plus qu'une activité de distribution de téléphones mobiles et d'accessoires

Cette activité est constituée de sociétés de tailles diverses en France et à l'étranger.

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à la société mère ModeLabs Group ainsi qu'à l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation.

## **2.3 Les risques liés à l'activité de la Société**

Les facteurs de risques et leur gestion par la Société sont décrits de manière détaillée dans le chapitre 6 du Document de Référence ainsi que dans le rapport de gestion du Directoire.

## **2.4 Les procédures de contrôle interne mises en place par la Société**

Compte tenu de la taille de la Société, le rôle de la direction et des principaux cadres dirigeants est prépondérant dans l'organisation du contrôle interne. Le principe de séparation des tâches, la documentation des procédures et la formalisation des contrôles s'opèrent conformément à un plan de mise en œuvre.

### ***Les acteurs du contrôle interne***

Si tous les collaborateurs contribuent au dispositif de contrôle interne, trois acteurs sont particulièrement impliqués:

- Le Conseil de Surveillance

En exerçant le contrôle permanent sur la gestion de la Société opérée par le Directoire, le Conseil de Surveillance est le premier acteur du contrôle interne de la Société.

- Le Comité de Direction

Il a pour mission de définir la politique d'entreprise permettant la réalisation des orientations stratégiques conclues avec le Conseil de Surveillance. Il est notamment en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique de contrôle interne. Il a, par exemple, institué le processus de gestion de projets encadrant et régissant les activités de développement.

- La Direction Administrative et Financière

En tant que membre du Comité de Direction, la Direction Administrative et Financière assume la responsabilité de la mise en place du système de contrôle interne. Elle organise et coordonne les opérations de contrôles adaptés et nécessaires à la garantie d'une information financière fiable et disponible rapidement.

### ***L'exercice du contrôle interne***

Les procédures de contrôle interne sont organisées autour des principaux processus clés de la société qui sont :

- La gestion financière, le plan et le budget

La fonction comptable et de gestion est placée sous l'autorité du Directeur Financier du Groupe qui:

- ✓ anime le plan d'affaires à 3 ans en liaison avec les principaux responsables opérationnels
- ✓ pilote le processus budgétaire et prévisionnel et participe à la fixation des objectifs quantitatifs, servant de base à l'évaluation des performances, qui sont ensuite confiés aux responsables opérationnels
- ✓ produit le reporting financier mensuel et les analyses nécessaires à la Direction Générale

- ✓ assure la production des comptes sociaux et consolidés : les comptes consolidés du Groupe sont élaborés selon les normes comptables internationales (IFRS), à partir des données comptables élaborées sous le responsabilité des dirigeants des entités opérationnelles. Ces comptes locaux font l'objet de revues par les auditeurs. Les principaux sujets touchant au rapport financier font l'objet de procédures spécifiques. Celles-ci incluent notamment le test régulier de la valeur des actifs détenus par la Société. Les comptes consolidés du Groupe sont publiés semestriellement. Ils sont audités annuellement et font l'objet d'une revue limitée semestrielle, telle que prévue par les obligations légales.
- ✓ met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables du Groupe,
- ✓ identifie et réalise les évolutions nécessaires aux systèmes d'information comptables et de gestion

- Le développement des projets

Le développement des projets suit un processus d'autorisations déclinées en plusieurs jalons en fonction du degré d'avancement du projet, des risques estimés et des calculs de rentabilité prévisionnelle régulièrement mis à jour. Ce processus est contrôlé par le Comité de Direction.

- La supply-chain

La Société est dotée d'un système informatique intégré qui gère l'ensemble de la chaîne depuis l'approvisionnement des produits jusqu'à la facturation des clients.

Les achats sont assurés par le service sourcing, dédié, seul habilité à passer les commandes. Le calcul des propositions d'approvisionnements est généré automatiquement à partir d'une modélisation prenant en compte les caractéristiques des produits.

Les réceptions de produits sont assurées par le service logistique.

La procédure de mise en paiement est contrôlée par la comptabilité fournisseur.

Le suivi du stock est assuré en temps « réel » grâce aux états d'inventaire permanent. Les réceptions de marchandises et sorties de produits incrémentent automatiquement les mouvements de stock.

Les stocks sont parallèlement contrôlés par des inventaires tournants réguliers et exhaustifs une fois par an.

La facturation des clients est intégralement automatisée à partir des préparations de commande des clients effectuées. Elle est générée informatiquement à chaque émission des bons de livraison.

- La gestion des ressources humaines

Les recrutements sont proposés par les responsables et validés par un membre du Comité de Direction.

L'établissement de la paie est sous-traité à une société externe sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière. Cette société assure le traitement des bulletins de paie et garantit l'application de la réglementation sociale. Les bulletins sont ensuite contrôlés et envoyés aux salariés par la Société.

La Société a également recours aux services d'experts externes. Pour garantir un niveau de qualité et de fiabilité suffisant, la Société externalise certaines tâches pour lesquelles elle estime que la charge financière que représenterait la constitution et le maintien d'équipes internes spécialisées à même de délivrer une qualité de service identique est trop importante. Dans ce cas, la Société s'adresse à des tiers disposant d'une expérience et d'une notoriété établie. Elle assure un suivi des prestations réalisées par ces tiers au travers d'une interaction régulière entre un responsable interne et le prestataire de services.

Tel est le cas pour les aspects suivants :

- Etablissement de la paie

La production des bulletins de paie est externalisée à une société spécialisée.

- Suivi juridique et droit social

La Société fait appel à des cabinets d'avocats pour la rédaction de ses contrats commerciaux ou négociations de prises de participation. Le suivi juridique est assuré par un cabinet spécialisé.

## **2.5 Actions menées en 2012 et plan d'actions 2012/2013**

Le Groupe a poursuivi sur l'exercice 2012, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, ses actions entreprises en 2011 en matière de contrôle interne et notamment travaillé l'amélioration de la qualité, de la rapidité et de la disponibilité de l'information comptable et de gestion. Par ailleurs, le Groupe a mis en place un EDI concernant l'automatisation et l'industrialisation des flux avec des partenaires stratégiques afin de fiabiliser les processus. Enfin, le processus de gestion bancaire a été amélioré et sécurisé avec la mise en place de l'outil « Net cash » permettant la consultation des comptes, la télétransmission des règlements et la réalisation des rapprochements bancaires.

Dans la continuité de cette démarche vers un renforcement continu de son dispositif de contrôle interne, la Société a pour objectif sur l'exercice 2012/2013 :

- L'amélioration du délai de disponibilité du reporting mensuel tout en veillant à la qualité et la sincérité de l'information financière ;
- Le développement de nouveaux axes analytiques afin d'améliorer les calculs de rentabilité ;
- Le renforcement des procédures de contrôle d'engagements d'achats ;
- La gestion rigoureuse et efficace des principaux risques et le suivi des contraintes réglementaires ;

L'amélioration du reporting de suivi juridique.

## **3. SUIVI DU PROCESSUS D'ELABORATION DE L'INFORMATION FINANCIERE**

Le Conseil de Surveillance exerce un suivi du processus d'élaboration de l'information financière :

- en amont dans le cadre de la revue des prévisions budgétaires,
- durant l'élaboration de l'information financière par le biais de la présentation par la Direction Administrative et Financière
  - ✓ des résultats provisoires,
  - ✓ de la revue du référentiel comptable appliqué au sein du Groupe,
  - ✓ à la revue de l'ensemble de la documentation financière destinée à être mise à disposition des actionnaires,
- en revoyant les commentaires des contrôleurs légaux sur le déroulement de leurs travaux et leurs conclusions.

## **4. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTES NATURES**

### **4.1 Principes et règles applicables aux membres du Conseil de Surveillance**

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

### **4.2 Principes et règles applicables aux membres du Directoire**

Le Conseil de Surveillance fixe la rémunération des membres du Directoire.

### **4.3 Situation de cumul d'un contrat de travail et d'un mandat de dirigeant social**

Le Code MiddleNext ne préconise aucune interdiction de cumul d'un contrat de travail avec un mandat social de Président, PDG, Président du Directoire, etc. Le Conseil de Surveillance est libre d'apprécier l'opportunité d'autoriser ou non le cumul du contrat de travail avec un mandat social.

Suite à la démission de monsieur Stéphane Bohbot de son poste de président du Directoire et de son poste de Directeur Technique, le groupe ne présente plus de situation de cumul de contrat de travail et de mandat de dirigeant social.

## **5. MODALITES PARTICULIERES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLEES GENERALES**

Le droit d'assister à ces assemblées, de voter par correspondance ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du 7<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 228-1 du Code de Commerce, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de commerce, en annexe au formulaire de vote à distance ou par procuration, ou encore à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir, ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, peut à tout moment, céder tout ou partie de ses actions.

Cependant, si la cession intervient avant le troisième jour ouvré précédant la date fixée pour cette assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalide, ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité, teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire, et lui transmet les informations nécessaires.



Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

## **6. PUBLICATION DES INFORMATIONS SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 9 du Code de commerce, nous vous informons que les informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont exposées au Chapitre 8 du rapport de gestion du Directoire

Monsieur Alain Zagury

Président du Conseil de Surveillance

#### **16.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société ModeLabs Group**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ModeLabs Group et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Pierre SARDET

Laurent HALFON

## **17. SALARIES**

### **17.1 Nombre de salariés employés par le Groupe**

L'effectif total du Groupe est de 107 personnes au 31 mars 2012 (contre 112 au 31 décembre 2011).

Etant données la complémentarité des lignes de produits et leur synergie, il n'y a pas d'affectation spécifique des salariés au sein du Groupe à la date du présent Document de Référence. Ces salariés exercent leur activité principale en France.

La Société n'est pas tenue d'établir un bilan social.

### **17.2 Participation et stock options**

#### ***Participation***

Un accord de participation des salariés aux résultats de l'entreprise a été conclu entre ModeLabs Group S.A. et l'ensemble du personnel le 30 mars 2005. Un avenant à cet accord a été conclu le 15 juin 2005. Cet accord a été dénoncé le 27 septembre 2006 par courrier recommandé auprès de la DDTEFP. Un nouveau contrat de participation a été signé et est applicable à compter des comptes clos le 31 décembre 2007. Cet accord de participation groupe concerne les sociétés ModeLabs Group S.A. et ModeLabs S.A..

Les dispositions principales du nouvel accord de participation proposé sont celles qui découlent de la réglementation.

#### ***Stock options***

La Société a successivement mis en place huit plans de stock options (les plans 1a, 1b, 1c, 2, 3, 3b, 3c et 4a) permettant à ses salariés et dirigeants éligibles, ainsi qu'aux salariés et dirigeants éligibles des sociétés de son groupe remplissant les conditions prévues par la loi de souscrire à des actions nouvelles de la Société.

Une première autorisation a été donnée au Directoire par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 22 novembre 2005, d'une durée de trente huit mois, à l'effet de consentir des options donnant le droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions représentant au maximum 1,5% du capital de la Société au jour de l'attribution des options.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2006, 185 007 options, dans le cadre du plan 1a, donnant droit chacune, à la souscription d'une action nouvelle à certains membres du personnel pour un prix d'exercice de 6,11 euros.

Le 1<sup>er</sup> juin 2007, le Groupe a octroyé 54 412 nouvelles options, dans le cadre des plans 1b et 1c, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 6,85 euros dans le cadre de cette même autorisation.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société représentant, au jour de l'attribution des options, un montant maximum de 0,5% du capital social de la société. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010, remplace celle du 22 novembre 2005.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2008, 108 827 nouvelles options, dans le cadre du pan 2 (en substitution d'une partie des options consenties dans le cadre du plan 1a) donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,51 euros.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la société, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société représentant, au jour de l'attribution des options, un montant maximum de 1,5% du capital social de la société. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011, remplace celle du 4 juin 2007.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2008, 130 592 nouvelles options, dans le cadre du plan 3 (en substitution des options consenties dans le cadre des plans 1a, 1b et 1c) donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,78 euros.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2010, 141 540 nouvelles options, dont 50 000 dans le cadre du plan 3b donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,57 euros, 50 000 dans le cadre du plan 3c donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 1,85 euros et 41 450 dans le cadre du plan 4a donnant droit à chacune à la souscription d'une action nouvelle pour un prix d'exercice de 2,61 euros.

L'Assemblée Générale mixte du 19 mai 2011 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la société, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société représentant, au jour de l'attribution des options, un montant maximum de 0,87% du capital social de la société. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 19 juillet 2014, remplace celle du 22 mai 2008.

Sauf cas dérogatoires, les options ne peuvent être exercées pendant une période initiale de quatre années à partir de l'attribution. A compter de l'exercice, les actions sont librement cessibles sous réserve des restrictions imposées par la réglementation applicable.

### **Actions gratuites**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mars 2006 a autorisé le Directoire à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 234 296 actions gratuites. Les conditions d'attribution de ces actions ont été adoptées par le Directoire du 3 juillet 2006.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2006, 141 475 actions gratuites dans le cadre du plan 1a.

En application de cette même autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2007, 92 821 actions gratuites dans le cadre des plans 1b et 1c.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 112 685 actions gratuites.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2008, 3 000 actions gratuites dans le cadre du plan 2.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 338 055 actions gratuites. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011, remplace celle du 4 juin 2007.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2009, 280 000 actions gratuites dans le cadre du plan 3a et 45 000 actions gratuites dans le cadre du plan 3b.

En application de cette autorisation, et après avis du Comité des Rémunérations, la Société a octroyé, au cours de l'exercice 2010, 12 000 actions gratuites dans le cadre du plan 3c.

L'Assemblée Générale mixte du 19 mai 2011 a donné au Directoire, une nouvelle autorisation à attribuer des actions gratuites aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société et des filiales de celle-ci dans la limite de 0,66% du capital. Cette autorisation, d'une durée de 38 mois soit jusqu'au 19 juillet 2014, remplace celle du 22 mai 2008.

Les actions sont soumises à une période d'indisponibilité de quatre ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition.

Les tableaux ci-dessous indiquent les principales caractéristiques des plans de stock-options et actions gratuites:

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	54 412	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	-
cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	-	-
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	-	28

Plans de stock-options plan 2 -Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
date d'attribution	23/02/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,51
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	108 827
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89
Volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	3
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	17

Plans d'actions gratuites plan 2	Actions gratuites
date d'attribution	03/01/2008
prix d'exercice de l'option en euros	
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	3 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96
taux d'intérêt sans risque	4,01%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	-
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	2

<b>Plans de stock-options plan 3 -Remplace partiellement le plan 1a, 1b et 1c</b>	Stock-options
date d'attribution	09/07/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,78
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	130 592
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,2
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>7</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>31</b>

<b>Plans d'actions gratuites plan 3a</b>	Actions gratuites
date d'attribution	27/08/2009
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	280 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
taux d'intérêt sans risque	3,42%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>-</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>220</b>

<b>Plans d'actions gratuites plan 3b</b>	Actions gratuites
date d'attribution	15/12/2009
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	45 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97
taux d'intérêt sans risque	3,52%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>0</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>43</b>

<b>Plans de stock-options plan 3b</b>	Stock-options
date d'attribution	04/01/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,57
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,45%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>-</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>11</b>

<b>Plans de stock-options plan 3c</b>	Stock-options
date d'attribution	05/07/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,85
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,41%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>3</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>14</b>

<b>Plans de stock-options plan 4a</b>	Stock-options
date d'attribution	01/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	2,61
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	41 450
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,47%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>4</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>15</b>

<b>Plans d'actions gratuites plan 3c</b>	Actions gratuites
date d'attribution	29/12/2010
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/10	12 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,5
taux d'intérêt sans risque	0,47%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>5</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>21</b>

### **Options et actions gratuites consenties aux mandataires sociaux**

Les informations relatives aux options et actions gratuites consenties aux mandataires sociaux sont détaillées au paragraphe 15.1.3 du présent Document de Référence.

### **Options et actions gratuites consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux**

Le tableau ci-dessous indique le nombre d'options et d'actions gratuites consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012.

	<b>Total</b>
Options consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	Néant
Actions gratuites consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	Néant



### **17.3 Participation des salariés dans le capital de la Société**

Les salariés détenant une participation au capital de la Société et dont les titres sont inscrits au nominatif, figurent dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que ces participations ne sont pas intervenues dans le cadre de PEE ou FCPE mis en place par le Groupe.

Pourcentage de capital détenu au 31 mars 2012

---

Néant

---

### **17.4 Hommes clés**

Monsieur Stéphane Bohbot, fondateur de la Société était déterminant, jusqu'au 30 juin 2011 pour l'activité Manufacture de la Société, par sa connaissance du marché et ses interventions. La Société avait souscrit une police d'assurance invalidité permanente/décès à cet égard, donnant droit à un versement en capital de 300 000 euros. Cette assurance a été résiliée dans le cadre de la cession de l'activité Manufacture et la démission de Monsieur Bohbot de son mandat de Président du Directoire.

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Actionnaires significatifs autres que les dirigeants non représentés au Conseil de Surveillance

Néant.

#### Franchissements de seuils statutaires ou légaux

A la connaissance de la Société, les actionnaires détenant plus de 2,5% (seuil statutaire) ou 5% (seuil légal) du capital ou des droits de votes au 31 mars 2012 étaient les suivants :

Actionnaires	Capital	Droits de vote
Bigben Interactive	94,31%	94,87%

#### Pactes d'actionnaires

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucune option ou accord portant sur le capital de la Société sous réserve d'un contrat d'échange de titres établi avec la société G2 Entreprises. Des informations détaillées concernant ce contrat sont données au Chapitre 21.1.5 du présent Document de Référence.

La promesse de cession consentie par Monsieur Alain Zagury à Monsieur Stéphane Bohbot, président du Directoire de ModeLabs Group, portant sur 781.000 et actions de la Société ainsi que la promesse de cession consentie par Monsieur Christian André à Monsieur Stéphane Bohbot et monsieur Henri-Nicolas Olivier, portant sur 0,86% du capital de la Société, qui avaient fait l'objet du communiqué 206C0774 de l'Autorité des Marchés Financiers, sont arrivées à expiration le 11 avril 2009.

Ces promesses non exercées à cette date sont devenues caduques.

Des informations détaillées concernant ces promesses sont également données au Chapitre 21.1.5 du présent Document de Référence.

### 18.2 Droits de vote des principaux actionnaires

Chaque action de la Société donne droit à un droit de vote, sauf si, remplissant les conditions de détention prévues par les statuts, une action confère à son détenteur un droit de vote double. Aucun titre sans droit de vote n'a été émis par la Société.

### 18.3 Contrôle de la Société

Consécutivement à l'offre publique alternative menée par Bigben Interactive en 2011, cette dernière détient 94,31% du capital et 94,87% des droits de vote de la Société. Monsieur Alain Zagury détient en parallèle, 6,27% du capital et 6,22 % des droits de la société Bigben Interactive et siège à son Conseil d'Administration.

La Société n'a pas mis en place des mesures spécifiques en vue d'assurer que ce contrôle ne sera pas exercé de manière abusive.

### 18.4 Accords pouvant entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

## 19. CONVENTIONS AVEC LES APPARENTES

Une convention d'intégration fiscale avec la Société Bigben Interactive, actionnaire majoritaire du groupe ModeLabs a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 23 mai 2012. Celle-ci sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes clos au 31 mars 2012. Cette convention est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Les conventions suivantes ont été conclues par la Société lors des exercices précédents et se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 mars 2012 :

- une convention de trésorerie entre la Société et ModeLabs, rémunérée au taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M); Il s'agit d'une convention courante qui ne fait pas l'objet d'autorisation par le Conseil de Surveillance.
- une convention d'intégration fiscale entre la Société et ModeLabs. Cette convention a été autorisée par le Conseil de surveillance en date du 15 décembre 2004.

## **Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

#### **Conventions non autorisées préalablement**

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

- **Convention d'intégration fiscale avec la société BigBen Interactive S.A.**

Conclusion d'une convention d'intégration fiscale avec la société BigBen Interactive S.A. qui autorise cette dernière à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats de la société, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du Groupe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, et renouvelable par tacite reconduction.

Mandataires sociaux concernés :

Monsieur Alain Zagury, Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Alain Falc, Président du Directoire

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

En raison d'une omission de votre conseil de Surveillance, la convention ci-dessus n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable prévue à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 23 mai 2012, votre Conseil de Surveillance a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

**CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 juin 2012*

Les Commissaires aux Comptes

**DELOITTE & ASSOCIES**

LAURENT HALFON

**MAZARS**

PIERRE SARDET

## 20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

### 20.1 Comptes et informations financières consolidés – Exercices clos le 31 décembre 2011 et 2010

Pour les comptes et informations financières consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.2 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-11-0491 le 18 mai 2011.

Pour les comptes et informations financières consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.2 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-12-0453 le 27 avril 2012.

### 20.2 Comptes et informations financières consolidés – Exercice clos le 31 mars 2012

#### 20.2.1- Etat de la situation financière-actif consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Annexe Note n°	31/03/2012 Net	31/12/2011 Net
<b>Actifs non courants</b>		<b>16 084</b>	<b>16 689</b>
Ecarts d'acquisition	3.1	4 846	4 846
Immobilisations incorporelles	3.2	186	465
Immobilisations corporelles	3.3	258	273
Titres des entreprises associées	3.4	-	-
Actifs financiers	3.5	533	533
<b>Actifs d'impôt différé</b>	<b>3.6</b>	<b>10 261</b>	<b>10 572</b>
<b>Actifs courants</b>		<b>115 579</b>	<b>93 491</b>
Stocks et en cours	3.7	46 219	14 592
Clients	3.8	38 406	30 078
Autres débiteurs et actifs courants	3.8	25 509	13 631
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.9	5 445	35 191
<b>Instruments financiers dérivés</b>	<b>3.10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>131 663</b>	<b>110 180</b>

## 20.2.2.- Etat de la situation financière-passif consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Annexe Note n°	31/03/2012	31/12/2011
<b>Capitaux propres</b>		<b>42 892</b>	<b>38 288</b>
Capital	3.11	2 287	2 287
Prime d'émission	3.12	76 312	76 312
Réserves consolidées		-39 459	-23 015
Ecart de conversion		-1 246	-1 294
Actions propres	3.13	-1 968	-1 968
Païement en actions	3.14	2 328	2 306
Intérêts minoritaires	3.15	149	109
Résultat consolidé de l'exercice		4 489	-16 448
<b>Passifs non courants</b>		<b>1 769</b>	<b>1 804</b>
Provisions à long terme	3.17	117	117
Passifs financiers	3.16	-	-
Impôts différés		1 652	1 687
<b>Passifs courants</b>		<b>87 001</b>	<b>70 084</b>
Provisions à court terme	3.17	944	468
Passifs financiers	3.19	21 037	16 257
Dettes d'impôt	3.18	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	3.18	65 020	53 359
<b>Instruments financiers dérivés</b>	3.10	-	-
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>131 663</b>	<b>110 180</b>

## 20.2.3.- Etat du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Annexe Note n°	31/03/2012	31/12/2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	4.1	<b>108 185</b>	<b>292 088</b>
Coût des ventes		-94 731	-253 250
<b>Marge brute</b>		<b>13 453</b>	<b>38 838</b>
Coûts de logistique		-2 129	-5 921
Coûts d'engineering		-83	-670
Coûts de marketing		-1 335	-2 549
Coûts commerciaux		-2 623	-7 181
Frais généraux et administratifs		-1 448	-6 376
<b>Coûts des opérations</b>		<b>-7 618</b>	<b>-22 697</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>5 835</b>	<b>16 142</b>
Autres produits opérationnels	4.3	75	-
Autres charges opérationnelles	4.3	-233	-
<b>Autres produits et charges opérationnelles</b>		<b>-158</b>	<b>-</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>5 677</b>	<b>16 142</b>
Coût de l'endettement financier net	4.4	-37	-2 071
Variation de juste valeur des instruments financiers	4.4	-	-
Autres produits et charges financiers	4.4	107	-204
Charge d'impôts	4.5	-1 218	-5 653
Quote-part du résultat des entreprises associées		-	-
Résultat des activités abandonnées	4.3	-	-24 553
<b>Résultat net</b>		<b>4 530</b>	<b>-16 339</b>
Intérêts minoritaires		40	109
<b>Résultat net Part du Groupe</b>		<b>4 490</b>	<b>-16 448</b>
<i>Résultat part du groupe par action</i>	<i>4.6</i>	<i>0,196</i>	<i>-0,719</i>
<i>Résultat part du groupe dilué par action</i>	<i>4.6</i>	<i>0,193</i>	<i>-0,697</i>
<b>Résultat net de la période (a)</b>		<b>4 490</b>	<b>-16 448</b>
Ecart de conversion		48	-162
Evaluation Juste Valeur des actifs financiers disponibles à la vente		-	-69
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (b)</b>		<b>48</b>	<b>-231</b>
<b>Résultat Global de la période (a)+(b)</b>		<b>4 538</b>	<b>-16 679</b>
Dont Part du Groupe		4 499	-16 788
Dont Part des minoritaires		40	109



## 20.2.4.- Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011 *
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
<b>Résultat Net lié à l'activité poursuivie</b>	<b>4 530</b>	<b>7 434</b>
<b>Résultat Net lié aux activités abandonnées *</b>	<b>-</b>	<b>-23 773</b>
Résultat net des sociétés intégrées - Part du Groupe	4 490	7 325
Résultat net des sociétés intégrées - Part des minoritaires	40	109
Élimination des charges / produits sans incidence sur la trésorerie liés à l'activité poursuivie :		
=> Amortissements et provisions	526	-300
=> Variation de juste valeur des dérivés	-	-96
=> Plus et moins values de cessions nettes d'impôts	-	219
=> Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	22	418
=> Élimination du coût de l'endettement financier net	-98	2 666
=> Impôts différés; charge d'impôt	1 218	5 653
=> Autres variations.		
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>6 198</b>	<b>15 994</b>
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées abandonnées *</b>	<b>-</b>	<b>6 814</b>
Variation du BFR liée à l'activité hors impôts	-40 393	4 045
Impôts payés	-1 218	-5 653
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>-35 413</b>	<b>14 386</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité abandonnée *</b>	<b>-</b>	<b>10 283</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>		
Acquisitions d'immobilisations	-6	-478
Acquisitions d'immobilisations financières	-	-
Cession d'actifs financiers	-	-
Variation des prêts et avances consentis	-	6 066
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>	<b>-6</b>	<b>5 588</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements des activités abandonnées*</b>	<b>-</b>	<b>-27 729</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation de capital	-	-
Engagement BSA	-	-
Actions propres	-	-
Variation des emprunts	4 950	-20 036
Intérêts financiers nets versés ou courrus	-60	-1 560
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>4 890</b>	<b>-21 596</b>
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités abandonnées *</b>		
Incidence de la variation des taux de change	-	-
<i>Incidence des taux de change des activités abandonnées</i>	-	-
Impact de la trésorerie des sociétés sortantes	-	-4 742
<b>Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées</b>		
<b>Variation de trésorerie des activités poursuivies</b>	<b>-30 529</b>	<b>-1 622</b>
<b>Variation de trésorerie des activités abandonnées *</b>	<b>-</b>	<b>-22 188</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE TOTALE</b>	<b>-30 529</b>	<b>-23 810</b>
Trésorerie d'ouverture	35 157	58 967
Incidence de la variation des taux de change	-1	-
Trésorerie de clôture	4 627	35 157
<b>VARIATION DE TRESORERIE TOTALE</b>	<b>-30 529</b>	<b>-23 810</b>

\* présentation des flux liés aux activités abandonnées par nature d'opération

## 20.2.5.- Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes et Réserves	Réserves consolidées Groupe	Actions propres	Paiements en actions	Ecart de conversion	Résultat exercice	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
<b>Situation au 31/12/10</b>	<b>2 287</b>	<b>76 312</b>	<b>-15 632</b>	<b>-1 975</b>	<b>1 904</b>	<b>-1 132</b>	<b>2 556</b>	<b>64 320</b>	<b>34</b>	<b>64 354</b>
Affectation du résultat 2010			2 556				-2 556	0		0
Augmentation de capital								0		0
Résultat consolidé au 31/12/2011							-16 448	-16 448	108	-16 340
Variation de périmètre			-241					-241	-39	-280
Actions propres				7				7		7
Paiements en actions					402			402		402
Rachat des			-9 566					-9 566		-9 566
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres			-132			-162		-294	5	-289
<b>Situation au 31/12/11</b>	<b>2 287</b>	<b>76 312</b>	<b>-23 015</b>	<b>-1 968</b>	<b>2 306</b>	<b>-1 294</b>	<b>-16 448</b>	<b>38 180</b>	<b>108</b>	<b>38 288</b>
Affectation du résultat 2011			-16 448				16 448	-		-
Résultat consolidé au 31/03/2012							4 490	4 490	40	4 530
Paiements en actions					22			22		22
Gains et pertes comptabilisés directement en Capitaux propres						52		52		52
<b>Situation au 31/03/12</b>	<b>2 287</b>	<b>76 312</b>	<b>-39 463</b>	<b>-1 968</b>	<b>2 328</b>	<b>-1 242</b>	<b>4 490</b>	<b>42 744</b>	<b>148</b>	<b>42 892</b>

## **20.2.6.- Notes annexes aux comptes annuels consolidés**

Note préliminaire : l'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros.

### **Note 1- Contexte de la publication des comptes - Règles et méthodes comptables**

ModeLabs Group, distributeur télécom, est un acteur de la nouvelle génération du secteur de la téléphonie mobile. Il conçoit, développe et distribue de façon intégrée et flexible des téléphones mobiles, des accessoires et des services à destination d'opérateurs, de distributeurs et de marques à forte notoriété.

Son activité était jusqu'au 30 juin 2011 organisée autour de 2 métiers :

- ModeLabs Manufacture pour les activités de conception et de développement des mobiles sur mesure ;
- ModeLabs Distribution pour la distribution de téléphones mobiles et d'accessoires dont il est le spécialiste et le N°1 français.

Le Groupe a procédé à la cession de son activité Manufacture le 30 juin 2011. Le résultat de la cession est isolé au compte de résultat au niveau du poste « résultat des activités abandonnées ».

La société mère ModeLabs Group, est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance dont le siège social est situé en France, au 11 bis rue Roquépine – 75 008 Paris.

### **Contexte de la publication des comptes**

#### **Au 31 mars 2012**

Consécutivement à l'offre publique mixte initiée par la société Bigben Interactive sur ModeLabs Group, au terme de laquelle la société Bigben Interactive détient plus de 90% du capital de ModeLabs Group, et afin d'aligner la date de clôture de l'exercice social de ModeLabs sur celui de son actionnaire majoritaire, le projet de modification de la date de clôture annuelle de l'exercice de la Société au 31 mars de chaque année a été approuvé par le Conseil de Surveillance du 1<sup>er</sup> septembre 2011 et adopté de manière définitive lors de l'Assemblée Générale du 27 février 2012. En conséquence, l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2012 est clos au 31 mars 2012, avec une durée exceptionnelle de 3 mois.

Les comptes consolidés établis au 31 mars 2012 ont pour objectif de présenter, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2012, le résultat des opérations, la situation financière et le patrimoine de l'ensemble constitué par la société ModeLabs Group et ses filiales.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 mars. Exceptionnellement, leur exercice comptable commence le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et se termine le 31 mars 2012.

L'année 2011 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 ont été marqués par une crise économique et financière dont les conséquences futures et la durée ne peuvent être mesurées avec précision. Les états financiers au 31 mars ont été réalisés en tenant compte de cet environnement.

#### **Au 31 décembre 2011**

Les comptes consolidés établis au 31 décembre 2011 ont pour objectif de présenter, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2011, le résultat des opérations, la situation financière et le patrimoine de l'ensemble constitué par la société ModeLabs Group et ses filiales.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre et leur exercice comptable commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

Le 30 juin 2011, le Groupe a procédé à la cession de la société ModeLabs Manufacture ainsi que de ses filiales ModeLabs Limited, ModeLabs UK, ModeLabs Mobiles, ModeLabs Inc., et ModeLabs Research Labs. Ces sociétés ont été déconsolidées au 30 juin 2011.

Le 24 mai 2011, le groupe BigBen Interactive a lancé une offre publique alternative sur l'intégralité du capital de ModeLabs Group. Les principaux actionnaires du Groupe, dont les fondateurs et dirigeants, se sont engagés à apporter leurs actions à l'offre de BigBen Interactive, ces engagements d'apport représentant plus de 46% du capital de ModeLabs Group. L'offre publique a été ouverte le 29 juin 2011 pour clôturer le 2 août 2011 après bourse.

L'offre a été ré-ouverte le 17 août 2011 pour clôturer le 30 août 2011 après bourse.

A l'issue du dépôt des ordres, la société Bigben Interactive détient 21 570 369 actions ModeLabs Group soit 94,31% du capital et des droits de vote de ModeLabs Group.

### **Référentiel et format de présentation des comptes**

Les comptes consolidés annuels au 31 mars 2012 sont établis conformément aux normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'union Européenne à la date d'arrêté. Ces normes comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (disponibles sur le site de l'Union Européenne : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm))

La Société applique l'intégralité des normes IFRS applicables au 31 mars 2012.

Les comptes consolidés annuels au 31 mars 2012 sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers pour l'exercice 2011.

Les amendements de normes et interprétations qui entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 mars 2012. Il s'agit de :

- La norme IAS 24 révisée - partie liée ;
- L'amendement de la norme IAS 32 – classement des droits de souscription émis ;
- Amélioration 2010 – norme publiée en mai 2010 Amendement IFRIC 14 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leurs interactions ;
- IFRIC 19 - extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres.

Concernant la présentation des états financiers, et notamment l'état de la situation financière et l'état du résultat global, les éléments suivants sont à noter :

### **Présentation de l'état du résultat global**

Conformément à la recommandation du CNC N°2009-R-03 du 2 juillet 2009 qui annule et remplace la recommandation N°2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative notamment au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe a décidé de faire figurer dans son état du résultat global, un "Résultat opérationnel courant" calculé par différence entre le "Résultat opérationnel" et les "Autres produits et charges opérationnels", ces derniers correspondant à des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, et d'une matérialité significative.

### **Présentation de l'état de la situation financière**

Le Groupe présente l'actif et le passif conformément à la norme IAS 1 selon la notion de " courant " et " non courant ". Les postes de "dettes financières", de "provisions pour risques et charges" et d' « impôts différés » sont présentés distinctement en actifs / passifs courants et non courants.

## **Estimations**

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels dont les frais de développement capitalisés, les dépréciations des stocks, les provisions dont les provisions pour garantie ou service après vente, les engagements de retraite, les impôts différés et la valorisation des paiements en actions.

Les principales estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

## Note 2- Principes comptables

### 2.1 Méthodes et périmètre de consolidation

#### 2.1.1 Méthode de consolidation

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale (regroupement d'entreprises), et la mise en équivalence (entreprises associées) dès lors que le Groupe possède respectivement un contrôle exclusif ou une influence notable.

#### Consolidation des filiales

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« les filiales »). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif d'une entité est présumé lorsque la société mère consolidante détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote de cette entité.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Tous les soldes et opérations intra-groupe sont éliminés au niveau de la consolidation.

#### Participations dans les entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable de par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette entreprise. L'influence notable est présumée être exercée sur une entité lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote de cette entité.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « Titres des entreprises associées ».

#### 2.1.2 Périmètre de consolidation

##### Tableau des entités du Groupe

Sociétés	Forme juridique	Pays	Adresse	Activité
<b>ModeLabs Group - mère</b>	SA	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Holding - Conception de mobiles on demand
<b>ModeLabs</b>	SA	France	11B rue Roquepine 75008 Paris	Vente accessoires telecom et mobiles
<b>World GSM</b>	SAS	France	11 bis, rue Roquepine 75 008 Paris	Site e commerce de vente de mobiles
<b>ModeLabs Sourcing Limited</b>	Ltd	Hong Kong	Unit 402, Ming An Plaza, Phase 1, 8 Sunning Road, Causeway Bay, Hong Kong	Achat accessoires telecom et mobiles

## Evolution du périmètre 2012 versus 2011

Sociétés	N°SIRET	31/03/2012		Méthode de consolidation	31/12/2011		Méthode de consolidation
		% de contrôle	% d'intérêts		% de contrôle	% d'intérêts	
<b>ModeLabs Group - mère</b>	450 671 367	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
<b>ModeLabs</b>	403 361 439	99,00%	99,00%	IG	99,00%	99,00%	IG
<b>World GSM</b>	429 099 203	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%	IG
<b>ModeLabs Sourcing Limited</b>		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG

### Au 31 mars 2012

Le Groupe n'a connu aucune modification de son périmètre sur l'exercice clos au 31 mars 2012.

### Au 31 décembre 2011

ModeLabs Group a procédé à la cession de ModeLabs Manufacture ainsi que de ses filiales ModeLabs Research Labs, ModeLabs UK, ModeLabs Inc., ModeLabs Mobiles, ModeLabs HK et ModeLabs Shenzhen au 30 juin 2011. L'ensemble de ces sociétés a été déconsolidé à cette date.

Le résultat synthétique consolidé du sous groupe Manufacture au 31 décembre 2011 figure en note 4.3 de la présente annexe.

## 2.2 Monnaies étrangères

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro, ont été convertis en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture pour les postes de l'état de la situation financière et le taux de change moyen pour l'état du résultat global. Les éventuelles différences de change sont classées en capitaux propres au poste « différences de conversion ».

Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans l'état du résultat global de l'exercice.

## 2.3 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises intervenus sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise.

## 2.4 Ecart d'acquisition (goodwill)

Le Goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la société acquise, en date de prise de contrôle. Il est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué à son coût.

## 2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité.

Les coûts de développement informatique sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 3 à 4 ans, selon le mode linéaire.

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice où elles sont encourues à l'exception des coûts de développement dits « de projets », inscrits en immobilisations incorporelles, à condition qu'ils répondent strictement à l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts correspondants sont individualisés et mesurables de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention de terminer le projet et de l'utiliser ou le vendre est avérée ;
- il existe un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou la démonstration de son utilité en interne est démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres nécessaires pour terminer le projet sont disponibles ;
- l'entreprise a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, ou que les montants ne sont pas jugés significatifs, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

## 2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- |   |            |
|---|------------|
| - installations Internet                            | 3 à 7 ans  |
| - installations techniques, matériels et outillages | 4 à 10 ans |
| - installations générales, agencements              | 7 à 10 ans |
| - matériel de transport                             | 5 ans      |
| - matériel de bureau et informatique                | 4 ans      |

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont comptabilisés dans l'actif immobilisé et amortis sur leur durée d'utilité. A chaque fin de contrat de location, le Groupe a pour habitude de lever les options d'achat.

Les amortissements et dépréciations sont comptabilisés dans l'état du résultat global en coût des ventes, frais de recherche et développement ou en frais administratifs et commerciaux en fonction de la destination de l'immobilisation.



## **2.7 Pertes de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur :

- pour les actifs incorporels non amortissables et les écarts d'acquisition : à chaque clôture, ou plus fréquemment en cas d'apparition d'indices de perte de valeur,
- pour tous les autres actifs : dès l'apparition d'indices de pertes de valeur.

Les indices de pertes de valeur susceptibles de déclencher un test de dépréciation sont :

- des indices externes (valeur de marché, changements importants dans l'environnement de l'entreprise,...),
- des indices internes (obsolescence de l'actif, performances inférieures aux prévisions,...).

En particulier chaque année, à la clôture annuelle de l'exercice, le Goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation. La méthodologie utilisée consiste essentiellement à comparer la valeur recouvrable de l'activité ou l'unité opérationnelle du Groupe à la valeur des actifs nets correspondants, celle-ci comprenant l'écart d'acquisition. La valeur recouvrable est principalement déterminée à partir de projections de flux de trésorerie futurs d'exploitation estimés dans le business plan. Les hypothèses retenues dans le « business plan » sont raisonnables et conformes aux données du marché, notamment en ce qui concerne les taux de croissance retenus à moyen-long terme. Si des événements particuliers induisent des pertes potentielles de valeur, des tests de dépréciations complémentaires sont réalisés. En cas de perte de valeur, celle-ci est comptabilisée dans l'état du résultat global en résultat opérationnel.

## **2.8 Contrats de location**

Les contrats de location financement sont « des contrats de location qui transfèrent au locataire l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué, que cette propriété soit effectivement transférée en fin de contrat ou non ». Les autres contrats sont qualifiés de location simple.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acceptation du contrat. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré dans l'état de la situation financière en tant qu'obligation issue des contrats de location financement.

Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans l'état du résultat global de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Les dépôts de garantie versés dans le cadre de contrats de location sont enregistrés pour leur coût.

## **2.9 Stocks**

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé en utilisant la méthode du coût moyen unitaire pondéré ou la méthode du dernier coût connu. Dans ce dernier cas, les délais de rotation relativement courts permettent d'éviter de cumuler plusieurs lots de la même référence présentant des coûts de revient différents. Cette méthode aboutit donc à une valorisation des stocks très proche de celle qui pourrait être déterminée en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation des ventes. En particulier, les stocks considérés comme invendables, notamment en raison de leur obsolescence, sont isolés et font l'objet de dépréciation totale en attente de leur destruction. Par ailleurs, une dépréciation est également comptabilisée sur la base d'analyses des prévisionnels de ventes.

## **2.10 Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie des ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Les provisions pour risques et charges constituées par le Groupe couvrent essentiellement les risques sur litiges sociaux et commerciaux ainsi que les garanties données aux clients.

## **2.11 Avantages du personnel**

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Le principal régime à prestations définies existant au niveau du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Des évaluations, par des consultants externes, ont lieu chaque année. Elles intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation de personnel et de projection des salaires futurs.

Les écarts actuariels sont comptabilisés dans l'état du résultat opérationnel.

## **2.12 Paiements fondés sur des actions**

Le 3 juillet 2006, le Directoire, sur recommandation du Comité des rémunérations et par autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006, a décidé d'adopter, au profit de certains cadres de l'entreprise :

- un plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group ;
- un plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008 a donné de nouvelles autorisations au Directoire qui mettent fin à celles précédemment accordées.

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

Le droit d'attribution définitive reste soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition fixée pour chaque bénéficiaire par le Directoire lors de l'attribution. L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires est réalisée à l'aide d'un modèle de type Black & Scholes.

Les services reçus ainsi rémunérés sont comptabilisés en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

En 2009, 2 plans d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place (plans 3a et 3b) par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

En 2010, 2 plans de souscription d'option d'actions ont été mis en place (plan 3b et 3c), 1 plan d'option d'achat d'actions (plan 4a) ainsi que 1 plan d'attribution d'actions gratuites (plan 3c), par le Directoire, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008.

Aucun plan n'a été mis en place au cours des exercices 2011 et 2012.

### **2.13 Impôts sur les bénéfices**

La rubrique "charge d'impôt" inclut l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

#### ***Impôts exigibles***

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable suite aux réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture des comptes annuels.

#### ***Impôts différés***

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable de les récupérer au cours des exercices postérieurs.

### **2.14 Comptabilisation des revenus**

Le chiffre d'affaires représente les ventes de marchandises, les ventes de biens et services produits dans le cadre des activités normales du Groupe, nettes de toutes remises ou autres rabais commerciaux.

Un produit est comptabilisé en chiffres d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens. En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de marchandises est comptabilisé dès lors qu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la vente reviendront au Groupe. Concernant les services, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que les services sont rendus.

Le Groupe comptabilise les provisions pour garanties, retours et assimilés. Ces dernières sont estimées sur la base des données contractuelles ainsi que de données statistiques issues de l'expérience passée.

### **2.15 Information sectorielle**

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information sectorielle présentée est établie sur la base des données de gestion internes utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources par le Président du Directoire qui forme le principal organe de décision opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

Chaque secteur opérationnel fait l'objet d'un suivi individuel en termes de reporting interne, selon des indicateurs de performance communs à l'ensemble des secteurs.

Les secteurs présentés au titre de l'information sectorielle sont des secteurs opérationnels. Consécutivement à la cession de l'activité Manufacture au 30 juin 2011, le Groupe est ainsi organisé autour d'un seul secteur : Distribution - distribution de téléphones mobiles et d'accessoires;

Les données de gestion ne pouvant être affectées à ce secteur sont imputées sur un secteur dénommé « Holding ».

Les données de gestion utilisées pour évaluer la performance d'un secteur sont établies conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

## **2.16 Instruments financiers**

Les normes comptables internationales IAS 32 et IAS 39 ont été adoptées par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 7 - instruments financiers, pour la première fois aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

### ***Actifs financiers non courants***

Ces actifs correspondent d'une part à des placements à long terme et d'autre part, à des dépôts de garantie relatifs à des contrats de location. A chaque date d'arrêt, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Les placements à long terme correspondent à des actifs monétaires évalués au cours mark to market de chaque exercice.

Ces actifs sont considérés comme disponibles à la vente, selon la définition de la norme IAS 39 et évalués à leur juste valeur en contrepartie des capitaux propres.

### ***Actifs financiers courants***

Les actifs financiers courants correspondent aux comptes de Trésorerie non disponibles.

### ***Créances clients et autres débiteurs***

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale et sociale, ainsi que les avoirs à émettre aux clients. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indicateurs objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur.

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté à l'état du résultat global.

### ***Passifs financiers non courants***

Cette rubrique comprend la partie long terme des différents emprunts bancaires et de la dette de crédit-bail (échéance de remboursement supérieure à 1 an).

Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier net dans l'état du résultat global.

### ***Passifs financiers courants***

Cette rubrique comprend les découverts bancaires à court terme, la partie court terme des emprunts bancaires et de location financement (échéances de remboursement inférieures à un an).

L'évaluation initiale et ultérieure suit les mêmes règles que les passifs financiers non courants.

### ***Fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres créditeurs***

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, les charges et cotisations sociales.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

### ***Instruments financiers dérivés***

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures.

Au 31 mars 2012 comme au 31 décembre 2011, le Groupe n'a pas qualifié d'instruments financiers dérivés comme instruments de couverture.

## **2.17 Résultat par action**

Le résultat net par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Le résultat net par action dilué prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Il exclut les équivalents actions sans effet dilutif.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode de rachat d'actions (Treasury Stock Method) selon laquelle les fonds recueillis lors de l'exercice de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

### Note 3- Informations sur l'état de la situation financière

#### 3.1 Goodwill

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe réalise à la clôture annuelle des comptes un test d'évaluation de ses immobilisations et suit à chaque clôture intermédiaire les indices de perte de valeur.

Au 31 mars 2012, la valeur du goodwill de ModeLabs S.A. est couverte par 12 mois de cash-flow de la société. Par ailleurs, le goodwill de World GSM est déprécié à 100%. Aucune analyse complémentaire n'a été réalisée.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Valeurs comptables au 1er janvier		
Modelabs SA	4 846	4 846
World GSM	304	304
<b>Valeurs comptables au 1er janvier</b>	<b>5 150</b>	<b>5 150</b>
Acquisitions	-	-
Cessions	-	-
Variation des cours de change	-	-
Impact calcul définitif	-	-
Pertes de valeur	-304	-304
Autres mouvements	-	-
<b>Valeur fin de période</b>	<b>4 846</b>	<b>4 846</b>
MODELABS SA	4 846	4 846
World GSM	-	-
<b>Valeur fin de période</b>	<b>4 846</b>	<b>4 846</b>

### 3.2 Immobilisations incorporelles

La synthèse pluriannuelle des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

#### Valeur brute en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2011</u>	<u>29 403</u>
Acquisitions	2 902
Cessions et sorties	-28 918
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	-406

<u>Au 1er janvier 2012</u>	<u>2 981</u>
Acquisitions	-
Cessions et sorties	-562
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	-

<b>Valeur brute au 31 mars 2012</b>	<b>2 419</b>
-------------------------------------	--------------

#### Amortissements en milliers d'euros

<u>Au 1er janvier 2011</u>	<u>-21 599</u>
Charge de l'exercice	-7 967
Reprise sur sorties de l'exercice	26 714
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	336

<u>Au 1er janvier 2012</u>	<u>-2 516</u>
Charge de l'exercice	-279
Reprise sur sorties de l'exercice	562
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	-

<b>Amortissements cumulés au 31 mars 2012</b>	<b>-2 233</b>
---	---------------

#### Valeur nette en milliers d'euros

Valeur nette au 31 décembre 2011	465
----------------------------------	-----

<b>Valeur nette au 31 mars 2012</b>	<b>186</b>
-------------------------------------	------------

Détail des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Frais de R&D	-	-	-
Brevets et Licences	1 264	-985	279
Développement informatique	1 715	-1 531	184
Autres immobilisations incorporelles	2	-	2
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>2 981</b>	<b>-2 516</b>	<b>465</b>

Détail des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Frais de R&D	-	-	-
Brevets et Licences	942	-913	29
Développement informatique	1 475	-1 320	155
Autres immobilisations incorporelles	2	-	2
<b>Total au 31 mars 2012</b>	<b>2 419</b>	<b>-2 233</b>	<b>186</b>

Les principales variations de la période résultent de la sortie de licences de marques totalement amorties.



### 3.3 Immobilisations corporelles

<u>Au 1er janvier 2011</u>	1 590
Acquisitions	147
Cessions et sorties	-227
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	-513
<u>Au 1er janvier 2012</u>	997
Acquisitions	6
Cessions et sorties	-29
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	-
<b>Valeur brute au 31 mars 2012</b>	<b>974</b>
Amortissements en milliers d'euros	
<u>Au 1er janvier 2011</u>	-1 093
Charge de l'exercice	107
Reprise sur sorties de l'exercice	5
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	257
<u>Au 1er janvier 2012</u>	-724
Charge de l'exercice	-21
Reprise sur sorties de l'exercice	29
Variations des cours de change	-
Autres mouvements	-
Variations de périmètre	-
<b>Amortissements cumulés au 31 mars 2012</b>	<b>-716</b>
Valeur nette en milliers d'euros	
Valeur nette au 31 décembre 2011	273
<b>Valeur nette au 31 mars 2012</b>	<b>258</b>

Détail des immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Aménagements	219	-89	130
Matériels et Outillage Industriel	51	-32	19
<i>Dont en location financement</i>	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	727	-603	124
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>997</b>	<b>-724</b>	<b>273</b>

Détail des immobilisations corporelles (en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Aménagements	214	-90	124
Matériels et Outillage Industriel	51	-34	17
<i>Dont en location financement</i>	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	709	-592	117
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
<b>Total au 31 mars 2012</b>	<b>974</b>	<b>-716</b>	<b>258</b>

### 3.4 Titres des entreprises associées

Néant.

### 3.5 Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/03/2012	31/12/2011
Dépôts et cautionnements	272	272
Autres actifs long terme	261	261
<b>Total</b>	<b>533</b>	<b>533</b>

Les dépôts de garantie sont composés principalement des cautions versées au titre des baux d'occupation des sociétés du Groupe dans les locaux situés notamment à Paris.

Les autres actifs long-terme sont liés au contrat de liquidité.

### 3.6 Impôts différés

Les sommes enregistrées sous la rubrique « impôts différés » proviennent essentiellement :

- des écritures de retraitement,
- des décalages temporaires d'imposition,
- et des déficits fiscaux reportables.

Le Groupe a utilisé 1 754 milliers d'euros de ses déficits fiscaux au 31 mars 2012, portant leur solde à 8 858 milliers d'euros à la clôture.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Base d'impôts différés	25 001	25 806
Taux*	34,43%	34,43%
Total	8 608	8 885
Analyse des impôts différés		
ID à l'ouverture	8 885	-30
<u>Mouvements de la période</u>		
- imputés sur les capitaux propres	-	4 887
- imputés sur le résultat	-277	-6 290
- imputés sur le résultat IFRS 5	-	10 317
ID à la clôture	8 608	8 885

(\*) Le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante s'élève à 34,43% au 31 mars 2012. La contribution exceptionnelle de 5%, telle que prévue dans la loi de finance 2011, a été appliquée uniquement sur les impôts différés qui se déboucleront en 2012 et 2013.

### 3.7 Stocks

Les stocks sont composés de téléphones mobiles et d'accessoires dédiés.

La décomposition par nature est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Stocks - Valeur brute	49 559	16 614
Dépréciation des stocks	-3 340	-2 022
Stocks valeur nette	46 219	14 592

### 3.8 Créances clients, autres débiteurs et actifs courants

Le tableau ci-après indique la ventilation des créances :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Clients - valeur brute	39 260	30 733
Dépréciation des créances clients	-854	-655
Clients valeur nette	38 406	30 078

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Remises attendues	3 104	2 605
TVA	12 572	10 250
Crédit de TVA	-	-
Etat, impôt	234	267
Actif financier courant	-	-
Autres créances	9 463	72
Charges constatées d'avance	136	437
Autres débiteurs et actifs courants	25 509	13 631

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an.

Les remises attendues comprennent des remises de fin d'année.

Les conditions de paiement varient selon la nature des accords commerciaux entre un paiement comptant et un délai de 45 à 60 jours.

Les créances des clients de ModeLabs SA hors Grands Comptes dont le délai de paiement n'est pas immédiat, font l'objet d'une couverture d'assurance COFACE. La garantie de recouvrement est alors de 90% du montant de la créance dans la limite du plafond autorisé.

Les autres créances sont principalement constituées des fournisseurs débiteurs.

### 3.9 Trésorerie et équivalent de trésorerie

Le tableau ci-dessous illustre la trésorerie nette du Groupe en fin de période, ainsi que le rapprochement entre la trésorerie indiquée dans le tableau de flux de trésorerie et l'état de la situation financière consolidé.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Comptes courants bancaires et disponibilités	4 397	13 174
Parts d'OPCVM et SICAV monétaires court terme	1 048	16 017
Comptes à terme	-	6 000
Total trésorerie active	5 445	35 191
Découverts bancaires (note 3.19)	-22	-38
Autres dettes cours terme à caractère financier (note 3.19)	-	-
Total trésorerie nette	5 423	35 153

### 3.10 Instruments financiers dérivés

L'ensemble des placements en monétaire ayant été cédé sur l'exercice 2011, le solde des instruments dérivés est nul au 31 mars 2012 et au 31 décembre 2011.

### 3.11 Capital

#### Au 31 mars 2012

Au 31 mars 2012, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

A la date du 31 mars 2012, ModeLabs Group détient en propre 164 968 actions (cf. note 3.13).

### **Au 31 décembre 2011**

Au 31 décembre 2011, le capital social de la société ModeLabs Group est constitué de 22 871 155 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

A la date du 31 décembre 2011, ModeLabs Group détient en propre 164 968 actions (cf. note 3.13).

### **3.12 Primes**

Il n'y a pas eu de variation du poste « primes d'émission » au cours de l'exercice 2012 comme sur l'exercice 2011.

### **3.13 Actions propres**

Depuis le 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme initiale de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

A la date du 31 décembre 2011, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 280 milliers d'euros.

A la date du 31 mars 2012, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur de 280 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010. Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 décembre 2011, 71 605 actions ModeLabs figuraient au compte de ce programme pour une valeur de 176 milliers d'euros.

A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs figuraient au compte de ce programme pour une valeur de 255 milliers d'euros.

### **3.14 Paiement en actions**

#### **Plan existant au 31 décembre 2006**

Depuis le 3 juillet 2006, le Groupe a octroyé, en contrepartie des services rendus, à certains membres du personnel des plans fondés sur des options réglées en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir, au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et celle du 22 mars 2006 des actions gratuites de la Société. Le délai pendant lequel le Directoire peut utiliser cette autorisation a été fixé par l'Assemblée à 38 mois à compter du jour de l'Assemblée, soit respectivement jusqu'au 22 janvier 2009 et 22 mai 2009.

#### **Plans existants au 31 décembre 2007**

Le 1<sup>er</sup> juin 2007, le Groupe a octroyé de nouveaux plans fondés sur des options réglées en actions entrant dans le cadre des autorisations données lors des Assemblées Générales Extraordinaires du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

L'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

#### **Plans existants au 31 décembre 2008**

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

#### **Plans existants au 31 décembre 2009**

Les plans de souscriptions d'options ou d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions sont identiques à ceux du 31 décembre 2008. Les plans de souscriptions d'options 2 et 3 remplacent partiellement les plans de souscriptions d'options 1a, 1b et 1c.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3). Une première attribution a été validée le 27 août 2009 et la deuxième le 15 décembre 2009.

#### **Plans existants au 31 décembre 2010**

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3b). L'attribution a été validée le 4 janvier 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3c). L'attribution a été validée le 5 juillet 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de d'options d'achat d'actions de la société ModeLabs Group (plan 4a). L'attribution a été validée le 1<sup>er</sup> décembre 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société du plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3), une troisième attribution a été validée le 29 décembre 2010.

#### **Plans existants au 31 décembre 2011**

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2011.

#### **Plans existants au 31 mars 2012**

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2012.

## Conditions d'attribution des plans

### Options de souscription ou d'achat d'actions

Les options sont soumises à une période d'indisponibilité de deux ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

### Actions gratuites

Les actions sont soumises à une période d'indisponibilité de deux ans, la validité d'une attribution est de dix ans. Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la Société à la fin de la période d'acquisition.

Le Groupe comptabilise son engagement au fur et à mesure des services rendus par les bénéficiaires de la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition des droits.

La date d'attribution correspond à la date à laquelle les plans ont été approuvés individuellement par le Directoire.

La date d'acquisition des droits est la date à laquelle toutes les conditions spécifiques d'acquisition sont satisfaites.

### Méthode d'évaluation : Black & Sholes

Plans de stock-options et actions gratuites plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
date d'attribution	01/06/2007	01/06/2007
prix d'exercice de l'option en euros	6,85	
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	54 412	92 821
nombre de stock-options et d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	-
cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	-	-
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	-	28

Plans de stock-options plan 2 -Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
date d'attribution	23/02/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,51
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	108 827
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>3</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>17</b>

Plans d'actions gratuites plan 2	Actions gratuites
date d'attribution	03/01/2008
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/08	3 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96
volatilité	
taux d'intérêt sans risque	4,01%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>-</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>2</b>

Plans de stock-options plan 3 -Remplace partiellement le plan 1a, 1b et 1c	Stock-options
date d'attribution	09/07/2008
prix d'exercice de l'option en euros	1,78
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/08	130 592
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,2
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	4,01%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>7</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>31</b>

Plans d'actions gratuites plan 3a	Actions gratuites
date d'attribution	27/08/2009
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	280 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
taux d'intérêt sans risque	3,42%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>-</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>220</b>



Plans d'actions gratuites plan 3b	Actions gratuites
date d'attribution	15/12/2009
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/09	45 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97
taux d'intérêt sans risque	3,52%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	-
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	43

Plans de stock-options plan 3b	Stock-options
date d'attribution	04/01/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,57
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,9
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,45%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	-
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	11

Plans de stock-options plan 3c	Stock-options
date d'attribution	05/07/2010
prix d'exercice de l'option en euros	1,85
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	50 000
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,41%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	3
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	14

Plans de stock-options plan 4a	Stock-options
date d'attribution	01/12/2010
prix d'exercice de l'option en euros	2,61
nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
nombre de stock-options attribuées au 31/12/10	41 450
nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25
volatilité	12,00%
taux d'intérêt sans risque	0,47%
Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	4
Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros	15

Plans d'actions gratuites plan 3c	Actions gratuites
date d'attribution	29/12/2010
nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/10	12 000
nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,5
taux d'intérêt sans risque	0,47%
<b>Impact sur 2012 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>5</b>
<b>Impact sur 2011 (augmentation des capitaux propres) en milliers d'euros</b>	<b>21</b>

### 3.15 Intérêts minoritaires

Les capitaux propres attribuables aux minoritaires se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Réserves attribuables aux minoritaires à l'ouverture	109	34
<u>Mouvements de la période</u>		
Entrée de périmètre	-	-
Variation sur % d'intérêts	-	-
Variation sur situation nette d'ouverture	-	-
Variation de périmètre	-	-38
Autres variations	-	5
Résultat attribuable aux minoritaires	40	109
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>109</b>

### 3.16 Passifs financiers non courants

Néant.

### 3.17 Provisions à court et long termes

Nature en milliers d'euros	Litiges	Garanties	Risques contractuels	IDR	Autres	Total
<b>Montants au 01/01/2011</b>	<b>922</b>	<b>166</b>	<b>1 200</b>	<b>250</b>	<b>111</b>	<b>2 649</b>
Dotations	75	9	1 283	25	3	1 395
Utilisations	-	-19	-3	-	-	-22
Reprises	-813	-	-1 365	-142	-	-2 320
Effets d'actualisation	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-156	-831	-16	-114	-1 117
<b>Montants au 31/12/2011</b>	<b>184</b>	<b>-</b>	<b>284</b>	<b>117</b>	<b>-</b>	<b>585</b>
Dotations	-	-	551	-	-	551
Utilisations	-	-	-	-	-	-
Reprises	-75	-	-	-	-	-75
Effets d'actualisation	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
<b>Montants au 31/03/2012</b>	<b>109</b>	<b>-</b>	<b>835</b>	<b>117</b>	<b>-</b>	<b>1 061</b>

### Au 31 mars 2012

Les principaux soldes de l'exercice relatifs aux provisions pour autres risques et charges concernent :

- Une provision pour litiges sociaux et fiscaux de 109 milliers d'euros ;
- Des provisions pour risques contractuels pour 835 milliers d'euros constatées suite à des négociations en cours avec des tiers ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de la période, à 117 milliers d'euros. Son calcul est établi par des consultants externes spécialisés (cf. note 5.2).

### Au 31 décembre 2011

Les principaux soldes de l'exercice relatifs aux provisions pour autres risques et charges concernent :

- Une provision pour litiges sociaux et fiscaux de 184 milliers d'euros ;
- Des provisions pour risques contractuels pour 284 milliers d'euros constatées suite à des négociations en cours avec des tiers ;
- La provision pour indemnité de départ à la retraite s'élève, à la clôture de la période, à 117 milliers d'euros. Son calcul est établi par des consultants externes spécialisés (cf. note 5.2).

### 3.18 Dettes fournisseurs, autres créditeurs et dettes d'impôts

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	49 837	38 202
Dettes sociales	2 518	2 791
Autres dettes	7 007	7 495
Dettes fiscales (hors impôt exigible)	4 862	4 871
Compte courant - intégration fiscale	796	-
Total	65 020	53 359
Dettes d'impôt	-	-
Total net des passifs	65 020	53 359

Les dettes sociales comprennent les provisions calculées en fin de période auxquelles se rajoutent les dettes vis-à-vis des organismes sociaux.

Les autres dettes comprennent pour l'essentiel les remises et avoirs à établir de fin d'année.

Les dettes fiscales, hors impôt exigible, comprennent essentiellement les comptes de TVA.

Le poste compte courant est constitué du compte courant entre ModeLabs Group et Bigben Interactive dans le cadre de l'intégration fiscale élargie mise en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### 3.19 Passifs financiers courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Emprunts bancaires (< 1 an)	21 000	16 000
Dettes de location financement (< 1 an)	-	-
Autres dettes court terme (< 1 an)	15	223
Découvert bancaire	22	34
Total passifs financiers courants	21 037	16 257

Les emprunts bancaires à moins d'un an correspondent à la nouvelle ligne de crédit négociée auprès de CALYON pour un montant de 15 millions d'euros à échéance du 30 avril 2012 ainsi qu'à un billet de trésorerie de 1 million d'euros remboursable au 15 avril 2012 et un autre de 5 millions d'euros remboursable au 30 avril 2012.

## Note 4- Informations sur l'état du résultat global

### 4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires présenté *par activité* se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Activités Distribution	108 185	292 088
<b>Total</b>	<b>108 185</b>	<b>292 088</b>

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de la vente d'accessoires de téléphonie, de téléphones portables et de produits de services associés (logiciels enrichissant les mobiles de nouvelles fonctionnalités comme la synchronisation de données ...).

La constatation des revenus intervient dès lors qu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la vente reviendront au Groupe. Concernant les services, le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors que les services sont rendus. Les ventes de produits sont comptabilisées nettes de remises ou autres rabais commerciaux.

### 4.2 Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Salaires et traitements (1)	1 489	5 887
Stock option / actions gratuites	22	402
Charges sociales	591	2 662
<b>Total</b>	<b>2 102</b>	<b>8 951</b>

(1) Participation des salariés comprise

La ventilation pluriannuelle des effectifs se présente comme suit :

	31/03/2012	31/12/2011
Cadres	41	41
Non Cadres	66	71
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>112</b>

### 4.3 Résultat opérationnel

La composition du résultat opérationnel se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>108 185</b>	<b>292 088</b>
Coûts des ventes	-94 731	-253 250
<b>Marge brute</b>	<b>13 453</b>	<b>38 838</b>
Coûts de logistique	-2 129	-5 921
Coûts d'engineering	-83	-670
Coûts de marketing	-1 335	-2 549
Coûts commerciaux	-2 623	-7 181
Frais généraux et administratifs	-1 448	-6 376
<b>Coûts des opérations</b>	<b>-7 618</b>	<b>-22 697</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>5 835</b>	<b>16 142</b>
Autres produits opérationnels	75	-
Autres charges opérationnelles	-233	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 677</b>	<b>16 142</b>

#### Chiffre d'affaires

Confère commentaires en note 4.1 Chiffre d'affaires.

#### Coût des ventes

Le coût des ventes comprend principalement :

- les coûts d'acquisition des produits vendus et autres composants ;
- les coûts de production des produits vendus ;
- les redevances des licences pour leur part variable liée à la consommation (en fonction des produits vendus) ;
- les coûts de conditionnement ;
- les coûts de service après vente des produits en garantie ;
- les frais et les amortissements liés aux coûts de projets.

#### Marge Brute

La marge brute résulte de la différence entre le chiffre d'affaires et le coût des ventes.

## Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se décomposent de la manière suivante :

Nature des charges et produits en milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Reprise provisions exceptionnelles pour risque	75	-
Reprise provision pour risque social	-	-
<b>Autres produits opérationnels</b>	<b>75</b>	<b>-</b>
Dotation provisions pour risques	-105	-
Autres charges exceptionnelles	-128	-
<b>Autres charges opérationnelles</b>	<b>-233</b>	<b>-</b>

## Résultat des activités abandonnées

Les impacts relatifs à la cession de ModeLabs Manufacture ont été positionnés sur la ligne « résultat des activités abandonnées » du compte de résultat au 31 décembre 2011.

L'impact se décompose en :

- Résultat ModeLabs Manufacture et de ses filiales qui correspond à l'activité du sous groupe du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011. Celui-ci s'élève à -7 684 milliers d'euros ;
- Autres impacts de résultats liés à la sortie de périmètre de ModeLabs Manufacture et de ses filiales ; l'essentiel étant composé de la moins value de cession pour 17 950 milliers d'euros, de la dépréciation des actifs incorporels pour 6 764 milliers d'euros et du produit d'impôt généré par la cession du sous groupe pour 10 317 milliers d'euros.

A noter que figure également sur la ligne « Autres impacts nets d'impôt » une charge financière de 643 milliers d'euros relative au solde de dettes liées à la cession de ModeLabs Technologie en 2008.

Le résultat synthétique consolidé du sous-groupe Manufacture au 31 décembre 2011 est présenté ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	-	<b>1 749</b>
Coût des ventes	-	-2 381
<b>Marge brute</b>	-	<b>-632</b>
Coûts des opérations	-	-6 011
<b>Résultat opérationnel courant</b>	-	<b>-6 643</b>
Autres produits et charges opérationnels	-	-1 073
<b>Résultat opérationnel</b>	-	<b>-7 716</b>
Coût de l'endettement financier net	-	-22
Variation de juste valeur des instruments financiers	-	-
Autres produits et charges financiers	-	55
Charge d'impôts	-	-1
<b>Résultat du sous groupe Manufacture</b>	-	<b>-7 684</b>
Autres impacts nets d'impôt	-	-16 869
<b>Résultat des activités abandonnées</b>	-	<b>-24 553</b>
Intérêts minoritaires	-	-
<b>Résultat net</b>	-	<b>-24 553</b>

#### 4.4 Coût de l'endettement financier et autres charges et produits financiers

Le coût de l'endettement financier net ainsi que les autres charges et produits financiers de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Plus value latente	31	-84
Résultat financier sur placements	-8	679
Intérêts sur emprunts	-60	-2 666
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-37</b>	<b>-2 071</b>
<b>Variation de juste valeur des instruments financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Résultat net de change	-50	-149
Autres charges et produits financiers	160	-66
Reprise (Dotation) sur immobilisations financières	-2	11
<b>Autres charges et produits financiers</b>	<b>107</b>	<b>-204</b>

Sur l'exercice 2011, les charges d'intérêts sur emprunt concernent principalement les charges d'intérêt de l'emprunt obligataire remboursé le 8 août 2011.

#### 4.5 Impôt sur les sociétés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Impôt exigible	319	637
Impôt différé	-1 538	-6 290
<b>Charge d'impôt totale</b>	<b>-1 219</b>	<b>-5 653</b>
ID à l'ouverture et ID identifiés de l'entreprise acquise à la date du regroupement d'entreprise	8 885	-30
ID à la clôture	8 608	8 885
<b>Variation d'impôts différés</b>	<b>-277</b>	<b>8 915</b>

Le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante s'élève à 34.43 % au 31 mars 2012 comme au 31 décembre 2011. La contribution exceptionnelle de 5% votée lors de la loi de finance 2011 a été appliquée uniquement sur les impôts différés qui se déboucleront en 2012 et 2013.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé - Part du Groupe	4 490	8 105
Résultat net consolidé - Intérêts minoritaires	40	109
Quote-part des entreprises associées et résultat des activités abandonnées		
Impôts sur les sociétés	-1 219	-5 653
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>5 749</b>	<b>13 867</b>
taux :	0,3609	0,3443
<b>Impôt théorique</b>	<b>-2 075</b>	<b>-4 774</b>
Contribution exceptionnelle de 5% (France)	-	-230
Accélération de remboursement	-	-240
Provision pour impôt	1 261	107
Différences permanentes	-213	-25
Divers	-192	-490
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>-1 219</b>	<b>-5 653</b>



Les déficits fiscaux non activés se décomposent par société comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
World GSM	-381	-381
ModeLabs Sourcing Ltd	-17	-17
<b>Déficits non activés</b>	<b>-398</b>	<b>-398</b>

#### 4.6 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le « résultat net part du Groupe » par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le résultat net par action dilué prend en compte les équivalents actions ayant un effet dilutif. Il exclut les équivalents actions sans effet dilutif.

Les effets dilutifs des options de souscription ou d'achat d'actions sont calculés selon la méthode de rachat d'actions (Treasury Stock Method) selon laquelle les fonds recueillis lors de l'exercice de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

Les effets dilutifs sont liés :

- aux stock-options attribuées le 23 février 2008 (au nombre de 108 827 actions exerçables à un prix de 1,51 € par action en modification partielle du plan 1a) – plan 2 ;
- aux stock-options attribuées le 9 Juillet 2008 (au nombre de 130 592 actions exerçables à un prix de 1,78 € par action en modification partielle du plan 1a, 1b et 1c) – plan 3 ;
- aux stock-options attribuées le 5 juillet 2010 (au nombre de 50 000 actions exerçables à un prix de 1,85 € par action) – plan 3c ;
- aux stocks options attribuées le 1<sup>er</sup> décembre 2010 (au nombre de 41 450 actions exerçables à un prix de 2,61 € par action) – plan 4a.

	31/03/2012	31/12/2011
Résultat net part du Groupe en K€	4 490	-16 448
<b>Résultat net part Groupe de l'exercice en K€</b>	<b>4 490</b>	<b>-16 448</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (1)	22 871 155	22 871 155
Effet des actions ordinaires dilutives	342 869	717 869
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires</b>	<b>23 214 024</b>	<b>23 589 024</b>
<b>Résultat de base par action en €</b>	<b>0,196</b>	<b>-0,719</b>
<b>Résultat dilué par action en €</b>	<b>0,193</b>	<b>-0,697</b>

Les actions ordinaires émises lors de l'augmentation de capital en numéraire sont incluses dans le calcul du résultat par action au moment de leur libération.

## Note 5- Autres informations

### 5.1 Contrats de location - financement

Néant.

### 5.2 Avantages du personnel

Le principal régime à prestations définies existant au sein du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Au 31 mars 2012 la provision constatée sur ModeLabs Group et ModeLabs S.A. est identique à celle du 31 décembre 2011. Le Groupe considère que la ré-estimation de cette provision au 31 mars 2012 n'aurait pas d'impact sur son niveau constaté à fin 2011.

Au 31 décembre 2011, les provisions constatées sur ModeLabs Group et ModeLabs S.A calculées par un cabinet d'actuaire s'élèvent respectivement à 52 milliers d'euros et 65 milliers d'euros.

Cette évaluation prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré. Le taux de revalorisation des salaires est estimé entre 1,5% et 4% ;
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over de chaque société du Groupe. Le taux du turn-over pris en compte est dégressif de 25% à 15% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus et de 0% au-delà, pour ModeLabs Group. Pour ModeLabs S.A. le turn-over est dégressif de 33% à 22% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 39% de 40 à 49 ans inclus, et de 0% au-delà de 55 ans ;
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite ;
- la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur ;
- un taux d'inflation de 2% et un taux d'actualisation de 4,2%.

Le taux d'actualisation correspond à la moyenne des taux de références observés sur le marché (Bloomberg et IBOXX retraités des éléments financiers) au 31 décembre 2011, le montant de la provision étant inchangé au 31 mars 2012.

Le tableau ci-dessus synthétise les principales hypothèses :

	31/03/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	4,20%	4,20%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires	entre 1,5% et 4%	entre 1,5% et 4%

### 5.3 Rémunération des dirigeants

Les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire ont perçu sur l'exercice 2012, d'une durée exceptionnelle de 3 mois, un montant de 23,6 milliers d'euros au titre des salaires bruts et 4,4 milliers d'euros au titre d'avantage en nature. Aucune rémunération au titre de rémunération variable, jetons de présence, stock-option ou action gratuite n'a été perçue au titre de la période.

## 5.4 Emprunts et dettes financières

Les principales caractéristiques des emprunts bancaires se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Financement	21 000	16 000
<i>dont location financement</i>	-	-
<i>dont à moins de 1 an</i>	21 000	16 000
<i>dont de 1 à 5 ans</i>	-	-
<i>dont à plus de 5 ans</i>	-	-
<i>dont à taux fixe</i>	-	-
<i>dont à taux variable</i>	21 000	16 000

ModeLabs Group bénéficiait depuis 2008 d'une ligne de crédit, auprès de la banque Calyon, de 10 millions d'euros remboursable en trois tiers sur 3 ans à compter du 31 juillet 2010. Cette ligne de crédit a fait l'objet d'une renégociation le 29 juillet 2011 pour un montant de 15 millions d'euros, remboursable en totalité le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011.

Au 31 mars 2012, cette ligne de crédit a été renégociée pour un montant de 15 millions d'euros remboursable en totalité à fin avril 2012.

La société s'est engagée à respecter les ratios financiers suivants :

- Le ratio 1 : Dette financière nette/Excédent brut d'exploitation doit rester inférieur ou égal à 2;
- Le ratio 2 : Dette financière nette/Fonds propres, calculé sur la base des comptes consolidés, doit rester inférieur ou égal à 1 ;

Par ailleurs, la société a contracté deux billets de trésorerie de respectivement 1 et 5 millions d'euros auprès de la BNP, à échéance au 15 avril 2012 pour le premier et fin avril 2012 pour le second.

L'ensemble de ces dettes figurent en passif financier courant (cf : note 3.19).

## 5.5 Exposition aux risques

### 5.5.1 Risque de taux

ModeLabs Group a bénéficié d'une ligne de crédit en 2008 auprès de la banque Calyon, remboursable en trois tiers durant 3 ans à compter du 31 juillet 2010. Cette ligne de crédit a été renégociée le 29 juillet 2011 pour un montant total de 15 millions d'euros remboursable le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011. Au 31 mars 2012, cette ligne de crédit a été renégociée pour un montant de 15 millions d'euros remboursable en totalité à fin avril 2012.

### 5.5.2 Risque de change

Une partie des achats relatifs à l'activité du Groupe est réalisée en dollars US, alors que la majorité du chiffre d'affaires est effectuée en euros. Pour faire face au risque de change, la Société a mis en place un système de couverture de change.

### 5.5.3 Risque de liquidité

Le Groupe n'est pas significativement exposé au risque de liquidité, les actifs courants étant supérieurs aux passifs courants. Les ressources de la Société couvrent ses engagements actuels sans qu'elle ait besoin aujourd'hui d'utiliser d'autres moyens de financements que ceux décrits ci-dessous :

ModeLabs Group a tiré une ligne de crédit de 10 000 milliers d'euros auprès de la banque Calyon dans le cadre de son contrat de prêt conclu le 1er Août 2007, remboursable en 3 échéances annuelles du 31 juillet 2010 au 31 juillet 2012. Cette ligne de crédit a été renégociée le 29 juillet 2011 pour un montant de 15 millions d'euros remboursable le 31 janvier 2012. Cette ligne de crédit a été transférée sur ModeLabs S.A. le 31 octobre 2011. Au 31 mars 2012, cette ligne de crédit a été renégociée pour un montant de 15 millions d'euros remboursable en totalité à fin avril 2012.

### 5.5.4 Risque de contrepartie

Pour tous les autres clients, hors grands comptes, la société ModeLabs S.A. bénéficie d'une couverture COFACE.

Cependant, elle reste susceptible de ne pas pouvoir recouvrer certaines créances non couvertes en totalité ou en partie, ce qui n'aurait qu'un impact limité sur son résultat et sa situation financière.

La part des 10 premiers clients du Groupe dans le chiffre d'affaires consolidé au 31 mars 2012 s'élève à 70,6% du chiffre d'affaires contre 61,8% au 31 décembre 2011.

### 5.5.5 Risque de crédit

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois mais non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire.

## Balance âgée des créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Non échus	38 656	28 273
Echus dont:	604	2 460
- depuis moins de 90 jours	500	1 999
- supérieur à 90 jours	104	461
Provisions	-854	-655
Total	38 406	30 078

## 5.6 Information sectorielle

### Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/03/2012	31/12/2011
Activités Distribution	108 185	292 088
Total	108 185	292 088

## Marge brute

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Activités Distribution	13 453	38 838
<b>Total</b>	<b>13 453</b>	<b>38 838</b>

L'information sectorielle présentée correspond à l'organisation des activités du Groupe. Elle est utilisée par la direction du Groupe pour suivre l'activité et reflète les axes stratégiques de développement. Elle répond aux exigences de la norme IFRS 8.

La marge brute est présentée par secteur d'activité dont la définition est exposée dans les notes 4.1 Chiffre d'affaires et 4.3 Résultat opérationnel. La répartition des stocks par secteur d'activité est présentée dans la note 3.7, celle des créances clients dans la note 3.8, et ci-dessous celle des immobilisations.

## Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel au 31 mars 2012 est présenté ci-dessous par secteur d'activité :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution	Holding	31/03/2012
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>6 218</b>	<b>-384</b>	<b>5 835</b>
Autres produits opérationnels	0	75	75
Autres charges opérationnelles	-105	-128	-233
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6 113</b>	<b>-437</b>	<b>5 677</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution	Holding	31/12/2011
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>18 032</b>	<b>-1 891</b>	<b>16 142</b>
Autres produits opérationnels	-	-	-
Autres charges opérationnelles	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>18 032</b>	<b>-1 891</b>	<b>16 142</b>

## Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution	31/03/2012
Immobilisations incorporelles nettes	186	186
Immobilisations corporelles nettes	258	258
<b>Immobilisations - Total</b>	<b>444</b>	<b>444</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution	31/12/2011
Immobilisations incorporelles nettes	465	465
Immobilisations corporelles nettes	273	273
<b>Immobilisations - Total</b>	<b>738</b>	<b>738</b>

## 5.7 Information sur les parties liées

Les opérations réalisées avec Bigben Interactive, nouvel actionnaire principal de ModeLabs Group depuis août 2011, concernent principalement des achats / ventes d'accessoires de téléphonie. Les montants au 31 mars 2012 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<b>Actif</b>		
Créances clients	460	418
<b>Passif</b>		
Dettes fournisseurs	168	166

Au 31 mars 2012, le pôle Manufacture n'est plus une partie liée, mais il existe des flux de refacturations.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, une convention d'intégration fiscale a été signée entre Bigben Interactive et ModeLabs Group.

## 5.8 Dividendes

ModeLabs Group SA n'a pas distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

## 5.9 Evènements post clôture

Néant.

## 5.10 Engagements de financement et de garantie

### Engagements hors état de la situation financière donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties données	4 500	4 500
Autres engagements donnés	-	-
<b>Total</b>	<b>4 500</b>	<b>4 500</b>

La banque Fortis est caution à hauteur de 4 500 milliers d'euros pour le compte de la société ModeLabs S.A.

## Honoraires des commissaires aux comptes – 31 mars 2012

Les montants ci-dessous correspondent aux montants dus au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012 d'une durée exceptionnelle de 3 mois :

Montants HT en milliers d'euros	Deloitte		Mazars			Autres
	<i>Montants (HT)</i>		<i>Montants (HT)</i>			<i>Montants (HT)</i>
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit						
> Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	32	68	32	68	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	17	25	17	25
<i>Filiales françaises</i>	-	-	17	25	17	25
<i>Filiales étrangères</i>	-	-	-	-	-	-
> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur	-	-	-	2	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-
<b><i>Sous-total</i></b>	<b>32</b>	<b>68</b>	<b>49</b>	<b>95</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
> Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-
> Autres	-	23	-	23	-	-
<b><i>Sous-total</i></b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>91</b>	<b>49,0</b>	<b>118</b>	<b>17</b>	<b>25</b>

## **20.2.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 3 mois clos le 31 mars 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ModeLabs Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2012 s'élève à 4 846 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note 2.7 de l'annexe des comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations qui ont par nature un caractère incertain et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes 2.7 et 3.1 de l'annexe des comptes consolidées donnent une information appropriée.



- Nous avons également utilisé ces travaux pour apprécier les perspectives de recouvrabilité sur les exercices postérieurs des impôts différés actifs comptabilisés conformément aux dispositions énoncées dans les notes 2.13 et 3.6 de l'annexe aux états financiers et dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2012 s'élève à 10 261 milliers d'euros.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

En application de la loi, nous vous signalons que certaines informations relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité ainsi qu'aux engagements sociétaux prévues par les articles R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport sur la gestion du groupe.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 28 juin 2012

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

Deloitte & Associés

Pierre SARDET

Laurent HALFON

### 20.3 Comptes annuels de ModeLabs Group pour les exercices clos au 31 décembre 2011, 2010

Pour les comptes et informations financières annuels de ModeLabs Group de l'exercice clos le 31 décembre 2010, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.4 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-11-0491 le 18 mai 2011.

Pour les comptes et informations financières annuels de ModeLabs Group de l'exercice clos le 31 décembre 2011, se référer au Document de Référence - paragraphe 20.4 - enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D-12-0453 le 27 avril 2012.

### 20.4 Comptes annuels de ModeLabs Group pour l'exercice clos au 31 mars 2012

#### 20.4.1 Comptes annuels - Bilan-actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012 Net	31/12/2011 Net
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>18 061</b>	<b>17 884</b>
Immobilisations incorporelles	-	1
Immobilisations corporelles	22	25
Immobilisations financières	18 039	17 858
<b>Actif Circulant</b>	<b>4 064</b>	<b>5 244</b>
Clients et autres débiteurs	2 016	3 403
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 022	1 525
Charges constatées d'avance	26	316
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
Ecart de conversion Actif	-	-
<b>Total actif</b>	<b>22 125</b>	<b>23 127</b>

## 20.4.2 Comptes annuels - Bilan-passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Capital	2 287	2 287
Prime d'émission	76 499	76 499
Réserve légale	82	82
Report à nouveau	- 94 227	-53 636
Résultat	1 145	- 40 591
<b>Capitaux propres</b>	<b>- 14 214</b>	<b>- 15 359</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>127</b>	<b>202</b>
<b>Dettes (1)</b>	<b>36 210</b>	<b>38 283</b>
Autres emprunts obligataires		
Emprunts auprès d'établissements de crédit (2)	4	6
Emprunts et dettes financières (3)	34 770	36 331
Fournisseurs et comptes rattachés	685	1 070
Dettes fiscales et sociales	584	876
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	167	-
Produits constatés d'avance (1)	-	-
<b>Ecart de conversion Passif</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>Total passif</b>	<b>22 125</b>	<b>23 127</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	36 210	38 278
(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-	1
(3)Dont emprunt participatif		

### 20.4.3 Comptes annuels – Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012 (*)	31/12/2011
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>576</b>	<b>3 178</b>
Subvention d'exploitation	1	-
Reprises sur provisions et transfert de charges	-	141
Autres Produits	-	120
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>577</b>	<b>3 439</b>
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achat de matières premières	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	564	7 166
Impôts et taxes	1	223
Salaires	1 69	1 315
Charges sociales	83	598
Dotations aux amortissements	3	844
Dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Autres charges	118	127
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>937</b>	<b>10 273</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 360</b>	<b>- 6 834</b>
Produits financiers	181	401
Charges financières	38	15 739
<b>Résultat financier</b>	<b>143</b>	<b>- 15 339</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>- 217</b>	<b>- 22 173</b>
Produits exceptionnels	75	756
Charges exceptionnelles	128	25 877
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>- 53</b>	<b>- 25 122</b>
Participation des salariés	-	-
Impôts sur les bénéfices	- 1 415	- 6 703
<b>Résultat net</b>	<b>1 145</b>	<b>- 40 591</b>

(\*) exercice d'une durée de 3 mois consécutivement au changement de date de clôture annuelle au 31 mars de la société

## 20.4.4 Comptes annuels – Annexes

### 1.- Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2012 dont le total est de 22 124 757,65 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 1 145 050,15 euros.

L'exercice a une durée de 3 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 mars 2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles que définies par le PCG 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### 1.1- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité.

Les coûts de développement informatique sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, soit 3 à 4 ans, selon le mode linéaire.

#### 1.2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- |   |        |     |
|---|--------|-----|
| - installations internet                            | 3 à 7  | ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | 4 à 10 | ans |
| - installations générales, agencements              | 7 à 10 | ans |
| - matériel de transport                             | 5      | ans |
| - mobilier de bureau                                | 4      | ans |

### **1.3- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

#### ***Titres de participation***

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une analyse multicritère tenant compte notamment des projections de flux de trésorerie futurs, de l'actif réestimé de la quote-part des capitaux propres et d'autres méthodes, en tant que de besoin.

#### ***Autres immobilisations financières***

Les autres immobilisations financières comprennent notamment les autres titres immobilisés et les actions propres.

#### ***Autres titres immobilisés***

Les autres titres immobilisés sont ceux que l'entreprise a l'intention ou l'obligation de conserver durablement.

A chaque date d'arrêté, la société apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant une dépréciation est constituée.

#### ***Actions propres***

Elles sont évaluées au prix d'acquisition des actions. A la fin de l'exercice, le coût d'acquisition est comparé au cours moyen de bourse du dernier mois de l'exercice. Une dépréciation est constituée si ce cours est inférieur à la valeur comptable.

#### ***Valeurs mobilières de placement***

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée si le cours à la clôture est inférieur à la valeur comptable.

### **1.4- Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1.5- Opérations en devises**

Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. La conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en 'écart de conversion'.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

### **1.6- Coûts d'emprunt**

Les coûts d'emprunts supportés par la Société au cours de l'exercice n'ont pas pour objet de financer l'acquisition ou la production d'actif éligible et sont comptabilisés dans le résultat financier.

### **1.7- Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie des ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente de celui-ci.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

## 1.8- Avantages au personnel

Le principal régime à prestations définies existant au sein du Groupe concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite). Au 31 mars 2012, la provision constatée sur ModeLabs Group, calculée par le cabinet d'actuaire s'élève à 52 448 euros.

Cette évaluation prend en compte :

- les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré. Le taux de revalorisation des salaires estimé entre 1,5 % et 4%
- l'éventualité d'un départ à la retraite à 65 ans compte tenu du turn-over. Le taux du turn-over pris en compte est dégressif de 25% à 15% suivant l'âge du salarié de 20 à 39 ans inclus, de 0% au-delà.
- la probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite,
- la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 4,20 %.

Le tableau ci-dessous synthétise les principales hypothèses :

	2012	2011
Taux d'actualisation	4.20%	4.20 %
Taux d'inflation	2.00 %	2.00 %
Taux de revalorisation des salaires	Entre 1.5 % et 4.00 %	Entre 1.5 % et 4.00 %

## 1.9- Changement de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

## 1.10- Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement post-clôture n'a été identifié.

## 1.11- Faits caractéristiques

Le 24 mai 2011, le groupe Bigben Interactive a lancé une offre publique alternative sur l'intégralité du capital de ModeLabs Group. Les principaux actionnaires du groupe, dont les fondateurs et dirigeants, se sont engagés à apporter leurs actions à l'offre de Bigben Interactive, ces engagements d'apport représentent plus de 46 % du capital de ModeLabs Group. L'offre publique a été ouverte le 29 juin 2011 pour clôturer le 2 août 2011 après bourse.

L'offre a été réouverte le 17 août 2011 pour clôturer le 30 août 2011 après bourse.

A l'issue du dépôt des ordres, la société Bigben Interactive détient 21 570 369 actions ModeLabs Group soit 94,31 % du capital et des droits de vote.

Afin d'aligner la date de clôture de l'exercice de ModeLabs Group sur celui de son actionnaire majoritaire, le date de clôture a été fixée au 31 mars. En conséquence l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2012 a une durée exceptionnelle de trois mois.

## 1.12- Actions propres

Depuis le 8 mai 2006 et jusqu'au 7 mai 2007, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 Mars 2005. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

A la date du 31 décembre 2011, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 280 milliers d'euros.

Par ailleurs, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titres avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transférée à la société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Le mandat d'achat porte sur 500 000 actions maximum.

A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs Group figuraient au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 255 milliers d'euros.

### **1.13- Autres informations**

Le 3 juillet 2006, le Directoire, sur recommandation du Comité des rémunérations et par autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 2005, a décidé d'adopter, au profit de certains cadres de l'entreprise :

- un plan d'options de souscription d'actions de la société ModeLabs Group ;
- un plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group.

Le droit d'attribution définitive est soumis à la présence effective du bénéficiaire dans la société à la fin de la période d'acquisition fixée pour chaque bénéficiaire par le Directoire lors de l'attribution.

L'évaluation des services rendus par les bénéficiaires est réalisée à l'aide d'un modèle de type Black & Scholes.

L'Assemblée Générale mixte du 4 juin 2007 a donné au Directoire, l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont accordés pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 4 août 2010 et remplacent celles du 22 novembre 2005 et du 22 mars 2006.

En date du 23 février 2008, le Directoire a décidé, sur recommandation du Comité des rémunérations, de modifier le plan d'options de souscription d'actions de la Société ModeLabs Group adopté le 3 juillet 2006.

L'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2008 a donné au Directoire l'autorisation de consentir au bénéfice des salariés de la Société, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société et de procéder à l'attribution gratuite d'actions. Ces autorisations sont attribuées pour une durée de 38 mois soit jusqu'au 22 juillet 2011 et remplacent celles du 4 juin 2007.

Les plans de souscriptions d'options ou d'achat d'actions et les plans d'attribution d'actions sont identiques à ceux du 31 décembre 2008. Les plans de souscriptions d'options 2 et 3 remplacent partiellement les plans de souscriptions d'options 1a, 1b et 1c.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'attribuer au profit de certains cadres de la société un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions de la société ModeLabs Group. Une première attribution a été validée le 27 août 2009 et la deuxième le 15 décembre 2009.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3b). L'attribution a été validée le 4 janvier 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de souscription d'options d'actions de la société ModeLabs Group (plan 3c). L'attribution a été validée le 5 juillet 2010.

Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société un nouveau plan de d'options d'achat d'actions de la société ModeLabs Group (plan 4a). L'attribution a été validée le 1<sup>er</sup> décembre 2010.



Conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 22 mai 2008, le Directoire a décidé d'adopter au profit de certains cadres de la Société du plan d'attribution gratuite d'actions de la société Modelabs Group (plan 3), une troisième attribution a été validée le 29 décembre 2010.

Aucun nouveau plan n'a été adopté sur l'exercice 2011 comme sur l'exercice clos le 31 mars 2012.

Plan de stock-options et actions gratuites Plan 1b et 1c	Stock-options	Actions gratuites
Date d'attribution	01/06/07	01/06/07
Prix d'exercice de l'option en euros	6,85	-
Nombre de stock-options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1a	153 048	92 821
Nombre de stocks et d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	54 412	92 821
Nombre de stock-options et actions gratuites restant à attribuer après le plan 1b et 1c	98 636	-
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	8,62	8,62

Plan de stock-options Plan 2-Remplace partiellement le plan 1a	Stock-options
Date d'attribution	23/02/08
Prix d'exercice de l'option en euros	1,51
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	112 685
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2009	108 827
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	3 858
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,89

Plan d'actions gratuites Plan 2	Actions gratuites
Date d'attribution	03/01/08
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	112 685
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	3 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 2	109 685
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,96

Plan de stock-options Plan 3-Remplace partiellement les plans 1a, 1b et 1c	Stock-options
Date d'attribution	09/07/08
Prix d'exercice de l'option en euros	1,78
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	338 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2009	130 592
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 2	207 463
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,20

---

Plans d'actions gratuites Plan 3a Actions gratuites

---

Date d'attribution	27/08/09
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	338 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	280 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3a	58 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,90

---

---

Plans d'actions gratuites Plan 3b Actions gratuites

---

Date d'attribution	15/12/09
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	58 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2009	45 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3b	13 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,97

---

---

Plan de stock-options Plan 3b Stock-options

---

Date d'attribution	04/01/10
Prix d'exercice de l'option en euros	1,57
Nombre maximum de stocks option pouvant être attribuées	338 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2010	50 000
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3b	288 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	1,90

---

---

Plan de stock-options Plan 3c Stock-options

---

Date d'attribution	05/07/10
Prix d'exercice de l'option en euros	1,85
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	288 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2010	50 000
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 3c	238 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	2,33

---

---

Plan de stock-options Plan 4a Stock-options

---

Date d'attribution	01/12/10
Prix d'exercice de l'option en euros	2,61
Nombre maximum de stock-options pouvant être attribuées	238 055
Nombre de stock-options attribuées au 31/12/2010	41 450
Nombre de stock-options restant à attribuer après le plan 4a	196 605
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	3,25

---

Plans d'actions gratuites Plan 3c	Actions gratuites
Date d'attribution	29/12/10
Nombre maximum d'actions gratuites pouvant être attribuées	13 055
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2010	12 000
Nombre d'actions gratuites restant à attribuer après le plan 3c	1 055
Cours de l'action lors de l'attribution en euros	3.50

### 1.14- Intégration fiscale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 la société Modelabs Group a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec la société Bigben Interactive.

Les sociétés filiales enregistrent leur charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Néanmoins, la société ModeLabs Group a opté pour l'imputation de ses déficits sur une base élargie avec la société ModeLabs SA.

Au 31 mars 2012 le produit d'impôt de la société ModeLabs Group est de 1 580 705 euros.

En l'absence d'option, ModeLabs Group n'aurait pas eu de produit d'impôt à comptabiliser.

### 1.15 – Comptes consolidés

La société ModeLabs Group fait partie du périmètre de la société Bigben Interactive.

## 2.- Immobilisations – incorporelles et corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/03/2012
Autres immobilisations incorporelles	134	-	-	134
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>134</b>	-	-	<b>134</b>
Installation et agencements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages	27	-	-	27
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	56	-	-	56
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>83</b>	-	-	<b>83</b>
<b>Immobilisations brutes</b>	<b>217</b>	-	-	<b>217</b>

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Rep	31/03/2012
Autres immobilisations incorporelles	133	1	-	134
<b>Amortissement Immobilisations incorporelles</b>	<b>133</b>	<b>1</b>	-	<b>134</b>
Installation et agencements des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages	13	1	-	14
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	46	1	-	47
<b>Amortissement immobilisations corporelles</b>	<b>59</b>	<b>2</b>	-	<b>61</b>
<b>Amortissements</b>	<b>192</b>	<b>3</b>	-	<b>195</b>

### 3.- Immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/03/2012
Autres participations	17 561	-	-	17 561
Autres titres immobilisés	622	-	-	622
Prêts et autres immobilisations financières	834	-	-	834
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>19 018</b>	-	-	<b>19 018</b>

### 4.- Provisions et dépréciations inscrites au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques et charges	202	-	75	127
<b>Dépréciations</b>				
Sur titres de participation	637	-	-	637
Sur autres immobilisations financières	523	-	181	342
Sur comptes clients	79	-	-	79
Autres dépréciations	1 177	4	-	1 181
<b>Total</b>	<b>2 416</b>	<b>4</b>	<b>181</b>	<b>2 239</b>
Dont dotations et reprises :				
Exploitation		-	-	
Financières		4	181	
Exceptionnelles		-	75	
<u>Reprises de l'exercice :</u>	Non utilisée	Utilisée		
Provisions pour pertes de change :	-	-	-	
Autres provisions pour charges:	75 K€	-	-	
Dépréciation immobilisations financières :	181 K€	-	-	

## 5.- Etats des créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	835	835	-
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	1 565	1 565	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	8	8	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	1	-
Impôts sur les bénéfices	330	330	-
Taxe sur la valeur ajoutée	89	89	-
Autres impôts taxes et versements assimilés	26	26	-
Divers			
Groupe et associés	1 181	1 181	-
Débiteurs divers	75	75	-
Charges constatées d'avance	26	26	-
<b>Total</b>	<b>4 136</b>	<b>4 136</b>	-

## 6.- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant concernant les entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation liées	Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations	17 326	
<b>Total immobilisations</b>	<b>17 326</b>	
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés	1 414	
Autres créances	1 181	
<b>Total créances</b>	<b>2 595</b>	
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières divers	34 770	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61	
Autres dettes	-	
<b>Total dettes</b>	<b>34 831</b>	

## 7.- Détail des produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés		
Facture à établir	15	15
Total	15	15
Autres créances		
Avoirs à recevoir	75	75
Total	75	75
<b>Total général</b>	<b>75</b>	<b>90</b>

## 8.- Détail des produits constatés d'avance

Néant

## 9.- Détail des produits exceptionnels

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Sur opérations de gestion	-	18
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, transferts de charges	75	738
<b>Total général</b>	<b>75</b>	<b>756</b>

## 10.- Détail des charges constatées d'avance

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Charges constatées d'avance	26	316

## 11.- Détail des charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

## 12.- Détail des charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
Sur opérations de gestion	128	72
Sur opérations en capital	-	24 226
Dotations aux amortissements et provisions	-	1 579
<b>Total général</b>	<b>128</b>	<b>25 877</b>

## 13.- Capitaux propres

### 13.1 Composition du capital social

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du Code de commerce)

Différentes catégories de titres	Au début de l'exercice	Valeur nominale		Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Nombre de titres	
		En fin de l'exercice	Au début de l'exercice			En fin d'exercice	
ACTIONS	0,10000	0,10000	22 871 155	0	0	22 871 155	

### 13.2 Tableau de variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes et Réserves	Résultat	Total Capitaux propres
Situation au 31/12/2011	2 287	22 945	- 40 591	- 15 359
Mouvements en 2012	-	-	-	-
Affectation du résultat 2011	-	- 40 591	40 591	-
Augmentation de capital	-	-	-	-
Résultat au 31/03/2012	-	-	1 145	1 145
<b>Situation au 31/03/2012</b>	<b>2 287</b>	<b>- 17 646</b>	<b>1 145</b>	<b>- 14 214</b>

## 14.- Etats des dettes

(en milliers d'euros)

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>				
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
<b>Emprunts auprès d'établissements de crédit (1)</b>				
- à un an maximum à l'origine	4	4	-	-
- à plus d'un an à l'origine	-	-	-	-
<b>Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	685	685	-	-
Personnel et comptes rattachés	143	143	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108	108	-	-
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	313	313	-	-
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	19	19	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	34 770	34 770	-	-
Autres dettes	167	167	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>36 210</b>	<b>36 210</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés



## 15.- Détails des charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/03/2012	31/12/2011
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
Intérêts courus à payer	-	-
Cap organismes bancaires	4	6
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
Fournisseurs. factures non parvenues	321	309
Fournisseurs FNP Groupe		
<b>Total</b>	<b>321</b>	<b>309</b>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes provisionnées / congés payés	82	70
Provisions primes	10	37
Pers. Autres Charges à payer	-	-
Collectif notes de frais	42	- 6
Formation Prof. Continue	3	18
Taxe d'apprentissage	1	9
Charges sociales sur congés à payer	40	34
Provision charges sociales / primes	5	15
Charges sociales sur primes	-	32
Autres impôts & taxes à payer	13	12
C.E.T	-	-
Taxe Véhicules de Sociétés	7	3
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>226</b>
<b>Total général</b>	<b>529</b>	<b>541</b>

## 16.- Engagements financiers

### Engagements donnés *(en milliers d'euros)*

Avals, cautions et garanties

néant

- dont Caution filiales

### Engagements reçus

Caution bancaires auprès de plusieurs fournisseurs

néant

## 17.- Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	-
Employés	10	-
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>-</b>

## 18.- Liste des filiales et participations

	Capital (en milliers d'euros)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en milliers d'euros)	Valeur brute des titres	Prêt/Avance consentis et non remb.	CA HT	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
	Quote-part détenue (en %)		Valeur nette des titres	Cautions/aval donnés par la société	Résultat du dernier exercice écoulé	

Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations

### Filiales

(+ 50 % du capital détenu)

ModeLabs SA	115	58 817	16 924	-	117 217	
	99%		16 924		3 923	
WORLD GSM	41	-1 339	402	-	-	
	70%		-		- 1	

## 19.- Ventilation du chiffre d'affaires net

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<i>(en milliers d'euros)</i>	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	-	-	-
Ventes de produits intermédiaires	-	-	-
Ventes de produits résiduels	-	-	-
Travaux	-	-	-
Etudes	-	-	-
Prestations de services	268	-	268
Ventes de marchandises	-	-	-
Produits des activités annexes	308	-	308
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>-</b>	<b>576</b>

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de coûts refacturés dans le cadre de conventions courantes et réglementées entre Modelabs Group et sa filiale Modelabs S.A.

## 20.- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt.

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

### Allègements de la dette future d'impôt.

(en milliers d'euros)

Autres : Organic	15
Déficits reportables	26 494

## 21.- Rémunération des dirigeants

(en milliers d'euros)

	31/03/2012
Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	*
Des organes de direction ou de gérance	
Des organes d'administration	
Des organes de surveillance	
<b>Total</b>	<b>N /C</b>

\* Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait indirectement à fournir une rémunération individuelle.

## **20.4.5 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 3 mois clos le 31 mars 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MODELABS GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2012 s'établit à 16 924 milliers d'euros, sont évalués à leur valeur d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 1.3 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations qui ont par nature un caractère incertain et dont la réalisation est susceptible de différer parfois des données prévisionnelles utilisées, à

revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que la note 1.3 de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

*Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 28 juin 2012*

Les Commissaires aux Comptes

---

**DELOITTE & ASSOCIES**

LAURENT HALFON

**MAZARS**

PIERRE SARDET

## **20.5 Date des dernières informations financières**

Les dernières informations financières disponibles concernant la Société datent du 31 décembre 2011.

## **20.6 Politique de distribution des dividendes**

La Société n'a pas versé de dividendes au titre de ses trois derniers exercices.

La Société se positionne en tant que valeur de croissance et n'entend pas, à la date du présent Document de Référence, adopter une politique de versement de dividendes réguliers.

## **20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 3 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## **20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

Il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de ModeLabs Group survenu depuis le 31 décembre 2011.

## **21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **21.1 Capital social**

#### **21.1.1 Montant du capital social**

Au 31 mars 2012 comme au 31 décembre 2011, le capital de la Société s'élève à 2 287 115 euros et est divisé en 22 871 155 actions de dix centimes d'euros de nominal chacune et de même catégorie.

#### **21.1.2 Titres non représentatifs du capital**

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

#### **21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales**

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 20 mai 2009 a mis fin, avec effet immédiat et pour la fraction non utilisée, à la précédente autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2008 de procéder au rachat d'actions de la Société et a, à nouveau, autorisé le Directoire à procéder au rachat d'actions de la Société pour une nouvelle période de 18 mois, soit jusqu'au 22 novembre 2010 inclus.

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires en date du 20 mai 2010 a mis fin, avec effet immédiat et pour la fraction non utilisée, à la précédente autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée

Générale Ordinaire du 20 mai 2009 de procéder au rachat d'actions de la Société et a, à nouveau, autorisé le Directoire à procéder au rachat d'actions de la Société pour une nouvelle période de 18 mois, soit jusqu'au 19 novembre 2011 inclus.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en date du 23 mai 2012 a mis fin, avec effet immédiat et pour la fraction non utilisée, à la précédente autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale mixte du 19 mai 2011 de procéder au rachat d'actions de la Société et a, à nouveau, autorisé le Directoire à procéder au rachat d'actions de la Société pour une nouvelle période de 18 mois, soit jusqu'au 12 novembre 2013 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce ainsi qu'aux termes de l'Assemblée Générale susvisée, les opérations de rachat susvisées peuvent être effectuées à toutes fins permises ou qui viendraient à être autorisées par les lois et règlements en vigueur et notamment en vue de la réalisation des objectifs suivants :

- l'animation du marché secondaire par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissements intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers;
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe dans le respect des pratiques de marché;
- l'attribution d'actions à des salariés et des mandataires sociaux de la Société et/ou de son Groupe au sens des dispositions de l'article L. 225-180 I du Code de commerce, notamment dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ;
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce;
- l'attribution d'actions à des salariés et, le cas échéant, des mandataires sociaux de la Société au titre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tous d'épargne d'entreprise, dans les conditions prévues par la loi, notamment dans le cadre des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail;
- la remise d'actions de la Société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société;
- l'annulation d'actions par voie de réduction de capital.

Les autres principales caractéristiques dudit programme de rachat d'actions sont les suivantes:

- prix d'achat maximum autorisé 6 euros;
- montant maximal des fonds pouvant être engagés dans le programme de rachat d'actions 11 500 000 euros;
- pourcentage maximum de capital social dont le rachat est autorisé : 10%.

Nonobstant ce qui précède, dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, les règles relatives au prix de vente seront fixées par les dispositions légales en vigueur.

La Société détient directement des titres de son propre capital depuis la mise en place des contrats suivants.

### **Contrat de liquidité**

En date du 8 mai 2006, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction, ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, une somme de 700 milliers d'euros a été affectée au compte de liquidité.

A la date du 31 décembre 2011, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 280 milliers d'euros.

A la date du 31 mars 2012, 93 363 titres ModeLabs Group figurent au compte de liquidité pour une valeur d'achat de 280 milliers d'euros.

### **Contrat de rachat d'actions**

ModeLabs Group a confié à la société Crédit Agricole Chevreux la mise en œuvre d'un contrat de programme de rachat de titre avec effet au 31 juillet 2007 pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction. La gestion de ce contrat a été transmise à la Société Bryan Garnier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Le mandat d'achat porte sur 900 000 actions maximum.

A la date du 31 décembre 2011, 71 605 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 176 milliers d'euros.

A la date du 31 mars 2012, 71 605 actions ModeLabs Group figurent au compte de ce programme pour une valeur d'achat de 255 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous rend compte des opérations qui ont pu être effectuées par la Société au cours des exercices clos le 31 décembre 2007, le 31 décembre 2008, le 31 décembre 2009, le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2011 et le 31 mars 2012 dans le cadre de l'autorisation ci-dessus rappelée :



<b>Actions détenues en propre</b>	<b>Cours moyen des achats/ventes</b>	<b>Animation de marché</b>	<b>Croissance externe</b>	<b>Attribution d'actions</b>	<b>Cession</b>	<b>Annulation</b>	<b>Total</b>
Achats par le contrat de liquidité	6,84	159 566	-	-	-	-	159 566
Ventes par le contrat de liquidité	7,99	114 866	-	-	-	-	114 866
Achats par la Société pour son propre compte	5,83	106 000	-	-	-	-	106 000
Acquisition de 5% de Modelabs Inc	5,83	-	75 000	-	-	-	75 000
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>6,37</i>	<i>115 800</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>115 800</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>5,83</i>	<i>106 000</i>	<i>75 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>31 000</i>
<b>Total au 31 décembre 2007</b>	<b>6,26</b>	<b>221 800</b>	<b>75 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>146 800</b>
Achats par le contrat de liquidité	2,15	68 898	-	-	-	-	68 898
Ventes par le contrat de liquidité	2,34	55 698	-	-	-	-	55 698
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>3,69</i>	<i>129 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>129 000</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>5,83</i>	<i>106 000</i>	<i>75 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>31 000</i>
<b>Total au 31 décembre 2008</b>	<b>4,10</b>	<b>235 000</b>	<b>75 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>160 000</b>
Achats par le contrat de liquidité	1,48	93 538	-	-	-	-	93 538
Ventes par le contrat de liquidité	1,54	97 538	-	-	-	-	97 538
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>1,72</i>	<i>125 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>125 000</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>5,83</i>	<i>106 000</i>	<i>75 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>31 000</i>
<b>Total au 31 décembre 2009</b>	<b>2,54</b>	<b>231 000</b>	<b>75 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156 000</b>
Achats par le contrat de liquidité	3,06	1 055 356	-	-	-	-	1 055 356
Ventes par le contrat de liquidité	3,04	1 088 201	-	-	-	-	1 088 201
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>3,08</i>	<i>92 155</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>92 155</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>3,09</i>	<i>603 904</i>	<i>-</i>	<i>237 299</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>366 605</i>
<b>Total au 31 décembre 2010</b>	<b>2,99</b>	<b>696 059</b>	<b>-</b>	<b>237 299</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>458 760</b>
Achats par le contrat de liquidité	3,42	512 048	-	-	-	-	512 048
Ventes par le contrat de liquidité	3,27	508 840	-	-	-	-	508 840
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>3,10</i>	<i>95 363</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>95 363</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>2,46</i>	<i>366 605</i>	<i>-</i>	<i>295 000</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>71 605</i>
<b>Total au 31 décembre 2011</b>	<b>-</b>	<b>461 968</b>	<b>-</b>	<b>295 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>166 968</b>
Achats par le contrat de liquidité	-	-	-	-	-	-	-
Ventes par le contrat de liquidité	-	-	-	-	-	-	-
<i>Solde Contrat de liquidité</i>	<i>-</i>	<i>95 363</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>95 363</i>
<i>Solde Intervention de la Société pour son propre compte</i>	<i>-</i>	<i>71 605</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>71 605</i>
<b>Total au 31 mars 2012</b>	<b>-</b>	<b>166 968</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>166 968</b>

#### **21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription émises par la Société**

A la date du présent Document de Référence, il existe les actions décrites au paragraphe 21.1.1 ci-dessus émises par la Société et les stock-options décrites aux paragraphes 15.1.3 et 17.2 du présent Document de Référence.

#### **21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital**

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun droit d'acquisition ou d'obligation attaché au capital souscrit de la Société, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.

#### **21.1.6 Options ou accords portant sur le capital de la Société**

A la date du présent Document de Référence, il n'existe aucune option ou accord portant sur le capital de la Société sous réserve d'un contrat d'échange de titres établi avec la société G2 Entreprises. Ce contrat, fixant les conditions dans lesquelles G2 Entreprises LLC. peut échanger des titres de ModeLabs Inc. en titres de ModeLabs Group, a été signé le 20 avril 2007.

En exécution de ce contrat, G2E a souscrit à une première augmentation de capital de ModeLabs Inc. et acquis 53 titres de ModeLabs Inc. en date du 7 septembre 2007, puis à une seconde augmentation de capital le 7 novembre 2008 aux termes de laquelle elle a souscrit 55 titres de ModeLabs Inc.

Les 53 titres de ModeLabs Inc. souscrits par G2E le 7 septembre 2007 ont été partiellement convertis en actions ModeLabs Group et donnent droit, à partir de la troisième année où le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis dépasse 20 millions de dollars, à une fraction du capital de ModeLabs Group correspondant à 5 % de la proportion du chiffre d'affaires américain sur le chiffre d'affaires consolidé du groupe. Une option d'acompte, valable entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2007, de 75 000 titres ModeLabs Group a été accordée à G2E. Cette option a été exercée le 17 décembre 2007.

Le solde des titres de ModeLabs Inc. détenus par G2E est convertible en titres ModeLabs Group, pendant une période de trois ans, à compter de la date à laquelle, le chiffre d'affaires de ModeLabs Inc. dépasse 20 millions de dollars ou que son EBIT excède 1 million de dollars et donne droit à un nombre de titres de ModeLabs Group calculé comme indiqué précédemment en fonction de la proportion représentée par le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis par rapport au chiffre d'affaires mondial du Groupe corrigé à la baisse, le cas échéant, si le taux d'EBIT de ModeLabs Inc. est inférieur au taux d'EBIT consolidé du Groupe. En aucun cas la conversion ne peut aboutir à conférer à G2E plus de 5 % du capital de ModeLabs Group à ce titre.

Par ailleurs, la promesse de cession consentie par Monsieur Alain Zagury à Monsieur Stéphane Bohbot, président du Directoire de ModeLabs Group, portant sur 781 000 et actions de la Société ainsi que la promesse de cession consentie par Monsieur Christian André à Monsieur Stéphane Bohbot et Monsieur Henri-Nicolas Olivier, portant sur 0,86% du capital de la Société qui avaient fait l'objet du communiqué 206C0774 de l'Autorité des Marchés Financiers sont arrivées à expiration le 11 avril 2009.

Ces promesses non exercées à cette date sont devenues caduques.

## 21.1.7 Evolution du capital social

### *Evolution générale du capital social depuis la création de la Société*

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apports	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Nombre d'actions cumulées	Capital après opération
23/10/03	Création	50.000 euros	-	50.000	1	50.000	50.000
24/04/04	Augmentation de capital	2.867 euros	427.183 euros	2.867	1	52.867	52.867
07/09/04	Augmentation de capital	7.209 euros	1.492.767,63 euros	7.209	1	60.076	60.076
07/09/04	Fusion	60.076 euros	12.439.924 euros (prime de fusion)	60.076	1	120.152	120.152
07/09/04	Incorporation partielle de la prime de fusion	1.081.368 euros	-	-	10	120.152	1.201.520
11/10/05	Incorporation partielle de la prime de fusion	360.456 euros	-	-	13	120.152	1.561.976
11/10/05	Division de la valeur nominale	-	-	- 120.152 + 15.619.760	0,1	15.619.760	1.561.976
11/04/06	Introduction en bourse	614.580,30 euros	58.385.128,50 euros	6.145.803	0,1	21.765.563	2.176.556,30
30/06/06	Acquisition des titres de ModeLabs Technologies Ltd. (ex Innovi) : rémunération de l'apport	77.143,70 euros	7.328.651,50 euros	771.437	0,1	22.537.000	2.253.700
27/05/08	Augmentation de capital	31.239 euros	468.585 euros	312.390	0,1	22.849.390	2.284.939
01/09/10	Augmentation de capital	2.176,50 euros	30.688,65 euros	21 765	0,1	22.871.155	2.287.115,50

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires de ModeLabs Group, qui s'est réunie le 11 octobre 2005 a décidé d'augmenter le capital social de ModeLabs Group par incorporation de prime pour le porter de 1 201 520 euros à 1 561 976 euros puis de diviser la valeur nominale des actions de ModeLabs Group par 130 pour la ramener de 13 euros à dix centimes d'euro.

En date du 11 avril 2006, date de l'introduction en bourse de la société ModeLabs Group, le capital social de ModeLabs Group a été augmenté de 614 580,30 euros par l'émission de 6 145 803 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro.

En date du 30 juin 2006, lors de l'acquisition des titres de la société Innovi Technologies Ltd. (ex Innovi), le capital de la société ModeLabs Group a été augmenté d'un montant de 77 143,70 euros par l'émission de 771 437 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,10 € en rémunération de l'apport de 337 040 actions de la société Innovi technologies Ltd.

Au 31 décembre 2006, le capital social de la société ModeLabs Group (société consolidante) était constitué de 22 537 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

Au 31 décembre 2007, aucun mouvement n'était intervenu sur le capital social de ModeLabs Group.

Le 27 mai 2008, ModeLabs Group a émis 312 390 nouvelles actions d'une valeur nominale de 0,10 euro suite à l'exercice des BSPCE par leur bénéficiaire.

Aucun mouvement n'est intervenu sur le capital social de ModeLabs Group sur l'exercice 2009.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, le capital social de la société a été porté à 2 287 115,50 euros consécutivement à l'exercice de 21 765 options de souscription entraînant l'émission de 21 765 actions nouvelles de 0,10 euros de valeur nominale chacune assortie d'une prime d'émission de 1,41 euros par action, soit un montant total de prime d'émission de 30 688,65 euros. Cette augmentation a été constatée par le Directoire lors de sa réunion du 24 janvier 2011.

### **Capital autorisé non émis**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce tel qu'issues de l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, le tableau ci-dessous récapitule les délégations de compétences et de pouvoirs accordés par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire à la clôture de l'exercice au 31 mars 2012.

TYPE D'EMISSION	Date autorisation	Échéances	Durée	Montant maximum	Utilisations 2012
<b>Autorisations générales</b>					
Programme de rachat des actions propres	23-mai-12	12-nov-13	18 mois	11 500 000 €	Non utilisée
<b>Autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux</b>					
Options de souscription d'actions	19-mai-11	19-juil-14	38 mois	0,87% du capital	Non utilisée (1)
Actions gratuites	19-mai-11	19-juil-14	38 mois	0,66% du capital	(1)

(1) Le détail d'utilisation est fourni dans l'annexe aux comptes consolidés

### **Répartition détaillée du capital social et des droits de vote en pourcentages**

En application des dispositions statutaires, des droits de vote doubles pourront être acquis par les actionnaires détenant depuis deux ans au moins et sous forme nominative des actions entièrement libérées.

Actionnariat	Nombre d'actions	Situation au 31/03/2012	
		% du capital	% des droits de vote
Bigben Interactive	21 570 369	94,31%	94,87%
Fondateurs (*)	29 445	0,13%	0,26%
Autres membres du CS	7	0,00%	0,00%
Autres et salariés	459 973	2,01%	1,30%
Flottant	811 361	3,55%	3,57%
<b>TOTAL</b>	<b>22 871 155</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

A la connaissance de la Société, il n'existe pas à ce jour, d'action de concert entre actionnaires, et il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 2,5% du capital et des droits de vote (seuil statutaire) à l'exception de ceux mentionnés en chapitre 18 – Principaux actionnaires, du présent document.

## **21.2 Acte constitutif et statuts**

### **21.2.1 Objet social**

Conformément à l'article 2 de ses statuts, la Société a pour objet, en France et dans tous pays:

- La conception, la fabrication, la vente et l'achat de tous matériels téléphoniques, électroniques, électromagnétiques, la fourniture de tous types de services notamment télématiques, informatiques et électroniques ainsi que la maîtrise d'œuvre d'offres de couples produits / services en matière de télécommunications.
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
  - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ;
  - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
  - la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
  - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

### **21.2.2 Exercice social (article 6 des Statuts)**

Consécutivement à l'assemblée générale du 27 février 2012, l'exercice social commence le 1er avril et se termine le 31 mars de chaque année.

### **21.2.3 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration de direction et de surveillance**

*Directoire (articles 13 et 14 des Statuts)*

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

La limite d'âge, pour l'exercice des fonctions de membre du Directoire, est fixée à 65 ans accomplis.

Dans les conditions et pour la durée prévues par la loi, les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance qui en fixe le nombre, confère à l'un d'eux la qualité de président et détermine leur rémunération. La durée des fonctions des membres du Directoire est de quatre ans. Les fonctions d'un membre du Directoire prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue dans l'année au cours de laquelle expire son mandat et qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les membres du Directoire se réunissent aussi souvent que l'intérêt social l'exige, sur convocation du président ou de la moitié de ses membres, au lieu indiqué par l'auteur de la convocation ; ils peuvent être convoqués par tous moyens, même verbalement. Les membres du Directoire examinent toutes questions relevant de leur compétence, qu'elles aient été portées ou non sur la convocation lorsque celle-ci a été faite par écrit. Afin de faciliter le fonctionnement et l'efficacité de la gestion, les membres du Directoire peuvent, avec l'autorisation du Conseil de Surveillance, répartir entre eux les tâches de la direction.

Les décisions du Directoire sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut voter par procuration au sein du Directoire.

Les membres du Directoire ne sont révocables que par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Conseil de surveillance peut également attribuer le même pouvoir de représentation à un ou plusieurs autres membres du Directoire qui portent alors le titre de « directeur général ».

Le président du Directoire et les directeurs généraux ou le directeur général unique sont autorisés à substituer partiellement dans leurs pouvoirs tous mandataires spéciaux qu'ils aviseront.

#### *Conseil de Surveillance (articles 15 et 16 des statuts)*

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de neuf membres au plus.

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être pendant toute la durée de ses fonctions propriétaire d'une action au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de quatre années.

Tout membre sortant est rééligible. Toutefois, le mandat de tout membre personne physique prend fin, de plein droit, sans possibilité de renouvellement, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle l'intéressé atteint l'âge de 75 ans.

Conformément à la loi, dans la limite du tiers des membres en fonction, les membres du Conseil de Surveillance peuvent bénéficier d'un contrat de travail correspondant à un emploi effectif.

Le Conseil de Surveillance nomme parmi ses membres un président et un vice-président qui exercent leurs fonctions pendant toute la durée de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du conseil par tous moyens, même verbalement.

Le Conseil de Surveillance peut, à la majorité de ses membres présents ou représentés, arrêter ou modifier certaines règles relatives à son fonctionnement dans le cadre d'un règlement intérieur.

Les décisions sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du président de séance est prépondérante.

Les réunions du Conseil de Surveillance pourront être organisées par des moyens de visioconférence ou tout autre moyen non interdit par la loi, selon des modalités prévues par un règlement intérieur établi à cet effet.

Pour la validité des délibérations du conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres.

Le règlement intérieur de la société prévoit que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence ou tout autre moyen conforme à la réglementation applicable.

Le Conseil de Surveillance peut comprendre, sur décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, un ou plusieurs censeurs. Le censeur est une personne physique ou morale choisie parmi les actionnaires ou en dehors d'eux. La décision de nomination indique la durée des fonctions du censeur. Le censeur est convoqué aux séances du Conseil de Surveillance dans les mêmes conditions que les

membres du Conseil de Surveillance. Le censeur étudie les questions que le Conseil de Surveillance soumet, pour avis, à son examen. Le censeur assiste aux séances du Conseil de Surveillance et prend part aux délibérations avec voix consultative, sans que toutefois son absence puisse nuire à la validité des délibérations. Le censeur peut être révoqué à tout moment par le Conseil de Surveillance, sans qu'aucun motif ne soit nécessaire. La fonction de censeur ne donne pas lieu à rémunération.

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion du Directoire. A ce titre, il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Une fois par trimestre au moins, il entend un rapport du Directoire sur la gestion de la Société.

#### **21.2.4 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société**

Sous réserve du droit de vote double conféré à leur titulaire par les actions intégralement libérées et pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative de manière continue pendant un délai de deux années au nom d'un même actionnaire, chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ce droit est conféré également dès leur émission en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Tout actionnaire peut, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Société ou remise en main propre contre décharge à un membre du Directoire, renoncer temporairement ou à titre définitif, à tout ou partie de ses droits de vote double. Cette renonciation prend effet le troisième jour ouvrable suivant la réception par la Société de la lettre de renonciation.

#### **21.2.5 Modalités de modification des droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

Toute augmentation des engagements des actionnaires doit être décidée à l'unanimité.

#### **21.2.6 Assemblées Générales d'actionnaires (article 18 des Statuts)**

##### **21.2.6.1 Tenue des Assemblées Générales**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire. L'intermédiaire régulièrement inscrit pour le compte d'un actionnaire domicilié hors du territoire français peut transmettre pour une Assemblée le vote ou le pouvoir du propriétaire de ces actions.

Un actionnaire peut exprimer son vote par correspondance conformément à la loi. En cas de présence de l'actionnaire à l'Assemblée, celle-ci rendra nul le vote par correspondance ou par procuration ; le vote par correspondance exclura celui par procuration. Il sera tenu compte des formulaires reçus par la Société au plus tard la veille de la date fixée pour cette assemblée, avant 15 heures, heure de Paris.

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives, à l'enregistrement comptable des titres en leur nom ou au nom de l'intermédiaire habilité dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, au 3<sup>ème</sup> jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.
- pour les propriétaires d'actions au porteur, à la réception par la société ou son mandataire aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, d'une attestation de participation constatant l'enregistrement comptable des actions dans les comptes de titres au porteur au 3<sup>ème</sup> jour ouvré précédant la date fixée pour cette assemblée, à zéro heure, heure de Paris, délivrée par l'intermédiaire financier teneur de leur compte titres.

Lors de la réunion de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou tout vote par correspondance.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication qui permettent leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par décret en Conseil d'Etat.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, en son absence, par le membre du Conseil de Surveillance le plus ancien présent à cette assemblée. A défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

#### **21.2.6.2 Pouvoirs des Assemblées Générales**

Les Assemblées Générales, et le cas échéant les assemblées spéciales, ont les pouvoirs définis par la loi.

#### **21.2.7 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle**

Sous réserve du droit de vote double pouvant être conféré par les actions dans les conditions prévues par les statuts de la Société, ces derniers ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

#### **21.2.8 Franchissements de seuils statutaires**

Conformément aux statuts (article 12), toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir directement ou indirectement une fraction du capital social égale à 2,5% ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de l'un de ces seuils, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre total d'actions, de droits de vote correspondant et de titres donnant accès au capital qu'elle détient seule directement ou indirectement ou encore de concert.

Le non respect de ces dispositions statutaires est sanctionné par la privation des droits de vote pour les actions ou les droits de vote attachés excédant la fraction non déclarée et ce pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendra dans un délai de deux ans suivant la date de régularisation de cette notification, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % du capital social en font la demande consignée au procès-verbal de l'assemblée générale.

#### **21.2.9 Stipulations particulières régissant les modifications du capital**

Les stipulations particulières régissant les modifications du capital de la Société figurent à l'article 8 des statuts.



### 21.3 Evolution du cours de bourse

L'évolution du cours de bourse de Modelabs Group sur les 3 derniers exercices se présente comme suit :

#### Historique du cours de bourse



Le volume mensuel moyen de transactions sur le titre Modelabs Group et l'évolution du cours se présentent comme suit

Mois	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Dernier cours	Nb titres échangés en milliers de titres	Nb de séances de cotation
janv-11	3,96	17-janv.-11	3,11	31-janv.-11	3,21	4 513	21
févr-11	3,45	21-févr.-11	3,12	3-févr.-11	3,37	2 873	20
mars-11	3,67	10-mars-11	2,92	15-mars-11	3,40	3 325	23
avr-11	3,65	29-avr.-11	3,29	20-avr.-11	3,57	1 187	19
mai-11	4,30	25-mai-11	3,44	6-mai-11	4,20	2 211	19
juin-11	4,20	6-juil.-11	3,99	10-juil.-11	4,13	918	22
juil-11	4,24	29-juil.-11	3,75	29-juil.-11	4,19	403	21
août-11	3,99	1-août-11	3,04	9-août-11	3,22	282	22
sept-11	3,40	7-sept.-11	2,66	21-sept.-11	2,71	34	22
oct-11	3,00	3-oct.-11	2,68	19-oct.-11	2,95	32	21
nov-11	2,86	1-nov.-11	2,31	24-nov.-11	2,55	41	17
déc-11	2,72	21-déc.-11	2,35	1-déc.-11	2,42	24	21
janv-12	4,40	25-janv.-12	2,35	5-janv.-12	3,36	255	17
févr-12	3,88	7-févr.-12	3,36	1-févr.-12	3,52	90	21
mars-12	3,74	2-mars-12	3,42	5-mars-12	3,63	61	20
avr-12	3,94	30-avr.-12	3,52	23-avr.-12	3,94	64 529	20
mai-12	4,51	3-mai-12	4,05	18-mai-12	4,29	298 451	22

Source: site Euronext

## 21.4 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les montants ci-dessous correspondent aux montants dus au titre de l'exercice clos le 31 mars 2012:

Montants HT en milliers d'euros	Deloitte		Mazars		Autres	
	<i>Montants (HT)</i>		<i>Montants (HT)</i>		<i>Montants (HT)</i>	
	2012 <i>(3 mois)</i>	2011 <i>(12 mois)</i>	2012 <i>(3 mois)</i>	2011 <i>(12 mois)</i>	2012 <i>(3 mois)</i>	2011 <i>(12 mois)</i>
<b>Audit</b>						
> Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels et consolidés						
- Emetteur	32	68	32	68	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	17	25	17	25
<i>Filiales françaises</i>	-	-	17	25	17	25
<i>Filiales étrangères</i>	-	-	-	-	-	-
> Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
- Emetteur	-	-	-	2	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-
<b><i>Sous-total</i></b>	<b>32</b>	<b>68</b>	<b>49</b>	<b>95</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
> Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-
> Autres	-	48	-	48	-	-
<b><i>Sous-total</i></b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	<b>48</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>116</b>	<b>49</b>	<b>143</b>	<b>17</b>	<b>25</b>

## 22. CONTRATS IMPORTANTS

Le Groupe n'a pas conclu de contrats significatifs au cours des deux dernières années autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

## 23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant.

## 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent Document de Référence, l'acte constitutif, les statuts de la Société, les procès-verbaux d'Assemblées Générales, les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document de Référence,

les rapports des Commissaires aux Comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la société, 11bis rue Roquépine, 75008 Paris.

La rubrique « Finance » du site internet de la Société est disponible à l'adresse suivante: <http://www.modelabs.com>. Cet espace regroupe l'ensemble de l'information réglementée diffusée par ModeLabs Group SA en application des dispositions de l'article L. 221-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

La liste des informations publiées ou rendues publiques entre le 27 avril 2012 et le 29 juin 2012 est annexée au présent Document de Référence (cf. Annexe C).

## 25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Les titres détenus directement ou indirectement par la Société dans d'autres sociétés sont récapitulés dans le tableau ci-dessous.

SOCIETES	N°SIRET	31/03/2012		Méthode de consolidation	31/12/2011		Méthode de consolidation
		% de Contrôle	% d'intérêts		% de Contrôle	% d'intérêts	
<b>MODELABS GROUP - mère</b>	450 671 367	MERE	MERE	IG	MERE	MERE	IG
<b>MODELABS</b>	403 361 439	99,00%	99,00%	IG	99,00%	99,00%	IG
<b>WORLD GSM</b>	429 099 203	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%	IG
<b>MODELABS SOURCING LIMITED</b>		100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG

## ANNEXE A : GLOSSAIRE

**2G, 2,5G, 3G et 4G** : évolutions du standard GSM. A chaque évolution, le débit de données par utilisateur et les services disponibles sont améliorés. 2G représente le GSM "basique", 2.5G le GPRS, 3G la norme UMTS et 4G l'évolution de l'UMTS actuellement en cours de spécification.

**2G/3G** : 2G est la norme GSM qui permet d'avoir des appels voix et de l'échange de données jusqu'à 13kbits/s environ. 3G est la norme UMTS qui, dans sa version européenne (WCDMA) permet d'atteindre 384kbits/s et jusqu'à 2Mbits/s de bande passante sur le canal descendant.

**Abonné** : consommateur final ayant souscrit un abonnement au service de téléphonie mobile ; cet abonnement se fait auprès d'un opérateur et se traduit par la réception d'une carte SIM ("Subscriber Identity Module").

**ARCEP** : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (anciennement ART, Autorité de Régulation des Télécommunications).

**ARPU** : "Average Revenue Per User", revenu moyen par utilisateur. Ce paramètre est le paramètre principal mesurant les revenus moyens de l'opérateur par utilisateur.

**Avatars** : image représentant une personne ; employé également pour dénommer un service de personnalisation sur téléphone mobile

**Blister** : emballage qui permet le conditionnement de pièces ou de produits pour le transport et/ou la vente.

**Bluetooth** : norme de communication point à point sans fil à faible rayon de distance (quelques mètres maximum).

**Brand stretching** : le « *brand stretching* » est une extension qui permet à une marque de se décliner dans une catégorie de produits qui n'est pas celle de son activité d'origine. C'est un moyen pour les industriels de décliner de nouveaux produits en utilisant la notoriété acquise sur leur métier de base et ainsi, de conquérir de nouveaux marchés.

**Carte de transmission de données** : carte électronique contenant du logiciel et permettant de se connecter à un réseau pour la transmission de données (exemple : carte Ethernet)

**CDM (Customized Design Manufacturer)** : terminologie récemment créée pour qualifier une nouvelle classe d'industriels spécialisés dans la personnalisation de terminaux achetés auprès des ODE, EMS ou ODM et leur commercialisation auprès des opérateurs et détaillants.

**CDMA (Code Division Multiple Access)** : une des normes de communication radio.

**CellID** : identification et référence de la station de base par laquelle un mobile est attaché au réseau mobile. Le CellID permet de déterminer la localisation d'un téléphone mobile par triangulation entre trois relais radio avec lesquels il communique.

**Co-branding** : le fait que deux sociétés apposent chacune leur marque sur le même produit.

**Contenus embarqués** : images, sonneries, jeux, etc. et plus généralement contenu multimédia disponible sur le téléphone (soit à l'ouverture de l'emballage soit suite à un téléchargement sur le réseau).

**Customisation** : la possibilité d'adapter, de modifier un produit déjà existant aux spécificités d'un client.

**Design House** : entreprise dont l'activité est de concevoir les produits, et éventuellement de les fabriquer industriellement.

**Dongle PC** : matériel électronique sous forme d'une clef à brancher sur l'ordinateur via une connexion USB et permettant à l'utilisateur d'effectuer certaines fonctions.

**EDGE (Enhanced Data rate for Global Evolution)** : technologie d'accès radio dérivée de GPRS et permettant de meilleures performances de débit.

**EMS (Electronic Manufacturing Service)** : ce sigle est équivalent à celui de "CM", il dénomme une société effectuant la production industrielle des téléphones.

**Engineering** : entité au sein d'une société recouvrant l'activité de conception, recherche et développement.

**Goodies** : accessoires décoratifs vendus/offerts avec le produit.

**GPRS (General Packet Radio Service) ou 2.5G** : technologie de radio mobile améliorant le débit du GSM d'un facteur 4 environ.

**GPS (Global Positioning System)** : norme issue de l'armée américaine et permettant de localiser un appareil supportant cette norme à quelques mètres.

**GSM (Global System for Mobile telecommunications)** : la norme (européenne) la plus répandue de communication mobile.

**IM (Instant Messaging)** : messagerie instantanée.

**Interface utilisateur** : principes d'utilisation des fonctions d'un produit ; elle est habituellement basée sur des appuis touches correspondant à des fonctions affichées sur l'écran du produit. Cette notion inclut également les aspects esthétiques et graphiques de cette interface.

**Java** : technologie logicielle définissant un système d'exploitation et un langage de développement standardisés permettant de faire tourner des applications –en particulier sur les mobiles- quel que soit le type de mobile.

**MDD (Marque De Distributeur)** : marque appartenant à société faisant la distribution des produits.

**Merchandising** : ensemble des techniques visant à améliorer la présentation des produits dans un espace de vente.

**MMS (Multimédia Message Service)** : norme de la téléphonie permettant aux utilisateurs de s'échanger et de visualiser depuis leur mobile des messages incluant non seulement du texte mais également des images, du son, et plus généralement des contenus multimédia.

**MPEG4** : standard spécifiant la façon de coder un flux de données vidéo de façon optimisée.

**MVNO (Mobile Virtual Network Operator)** : Opérateur mobile virtuel ; habituellement, cet opérateur ne possède pas son réseau en propre mais le loue à un autre opérateur.

**NPI (New Product Introduction)** : Service s'occupant de l'industrialisation des produits dans l'entreprise.

**OAP (Original Accessories Packaging)**: Se dit d'un contrat autorisant à emballer sous contrôle de la charte graphique constructeur, des accessoires d'origine.

**ODE (Original Design Engineering)**: se reporter à la définition de Design House.

**ODM (Original Design Manufacturer)** : l'entreprise qui conçoit techniquement le produit et le fabrique industriellement.

**OEM (Original Equipment Manufacturer)** : l'entreprise qui commercialise le produit sous sa marque.

**OLED** : technologie d'écran permettant d'avoir une grande luminosité des caractères à l'affichage.

**OMSYC** : Observatoire Mondial des Systèmes de Communication.

**One-Click** : principe d'IHM permettant à l'utilisateur de se connecter à un service suite à un simple appui touche.

**OS (Operating System)** : système d'exploitation.

**Packaging**: tout ce qui se rapporte à l'emballage et au conditionnement d'un produit.

**PMP (Project Management Process)** : ensemble des procédures qui permettent de gérer et de suivre un projet de développement.

**PTT (Push To Talk)** : norme de la téléphonie permettant de s'échanger de courts messages vocaux et de les envoyer à un ou plusieurs destinataires ; cette fonctionnalité du mobile est comparable à celle d'un talkie-walkie.

**R&D (Recherche Et Développement)** : entité au sein d'une entreprise qui développe les technologies et conçoit techniquement les produits.

**Smartphones** : téléphones professionnels présentant de nombreuses fonctionnalités utiles pour les cadres d'entreprise dits téléphones intelligents.

**Terminal** : téléphone mobile.

**TTM (Time-To-Market)** : le temps de mise sur le marché d'un produit depuis le début de sa conception.

**UMTS (Universal Mobile Telephony Service)** : la norme dite de 3<sup>ème</sup> génération qui remplacera les différentes normes de communication radio au niveau mondial.

**WAP (Wireless Application Protocol)** : norme de la téléphonie mobile permettant de transmettre et d'afficher de l'information (texte, contenu multimédia, liens vers d'autres pages) sur un mobile ; le WAP est à la téléphonie mobile ce que l'application Web est au monde de l'ordinateur et d'Internet.

**WiFi (Wireless Fidelity)** : norme de communication et de gestion de réseau local sans fil à rayon de distance limité (de la dizaine à la centaine de mètres).

**Wimax** : norme de nouvelle génération permettant une amélioration des performances (en particulier le débit de données) de la norme WiFi.

**ANNEXE B : Liste des Informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (Article L. 451-1-1 du Code Monétaire et Financier)**

<b>Date de publication</b>	<b>Document Contenu de l'information</b>	<b>Support de l'information Journaux et sites internet</b>
28/06/2012	Rapport de gestion 2012	Site internet AMF et Modelabs Group
28/06/2012	Etats financiers 2012	Site internet AMF et Modelabs Group
15/06/2012	Communiqué de presse: dépôt d'un projet de note d'information	Site internet Modelabs Group
15/06/2012	Note en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée	Site internet AMF et Modelabs Group
29/05/2012	Etats financiers synthétiques 2012	Site internet AMF et Modelabs Group
29/05/2012	Communiqué de presse: Publication des résultats annuels 2012	Site internet AMF et Modelabs Group
24/05/2012	Résultats des votes de l'Assemblée Générale du 23 mai 2012	Site internet Modelabs Group
02/05/2012	Formulaire de vote par correspondance Assemblée Générale du 23 mai 2012	Site internet Modelabs Group
02/05/2012	Document Assemblée Générale du 23 mai 2012	Site internet Modelabs Group
27/04/2012	Document de Référence 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
27/04/2012	Rapport de gestion 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
27/04/2012	Etats financiers 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
24/04/2012	Publication du CA du 1er trimestre 2012	Site internet AMF et Modelabs Group
24/03/2012	Etats financiers synthétiques 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
23/03/2012	Bilan semestriel du contrat de liquidité - 2eme semestre 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
20/03/2012	Publication des résultats annuels 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
08/03/2012	Déclaration d'action et de droits de vote	Site internet AMF et Modelabs Group
28/02/2012	Résultats des votes de l'Assemblée Générale du 27 février 2012	Site internet Modelabs Group
06/02/2012	Formulaire de vote par correspondance Assemblée Générale du 27 février 2012	Site internet Modelabs Group
06/02/2012	Document Assemblée Générale du 27 février 2012	Site internet Modelabs Group
24/01/2012	Publication du CA du 4eme trimestre 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
10/01/2012	Modelabs présente les accessoires Le Tanneur	Site internet Modelabs Group
25/10/2011	Publication du CA du 3eme trimestre 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
17/10/2011	Rapport financier semestriel 2011	Site internet AMF
13/09/2011	Communiqué: calendrier financier 2011/2012	Communiqué de presse sur le site internet Modelabs Group et le site de l'AMF
06/09/2011	Rapport de gestion semestriel 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
06/09/2011	Etats financiers au 30 juin 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
06/09/2011	Communiqué: résultats semestriels 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
26/07/2011	Bilan semestriel du contrat de liquidité - 1er semestre 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
18/07/2011	Publication du CA du 2eme trimestre 2011	Site internet AMF et Modelabs Group
29/06/2011	Calendrier OPA	Site internet Modelabs Group
23/06/2011	Déclaration d'action et de droits de vote	Site internet AMF et Modelabs Group
23/06/2011	Informations relatives aux caractéristiques de l'offre	Site internet AMF et Modelabs Group
21/06/2011	Note en réponse à l'offre publique alternative mixte	Site internet AMF et Modelabs Group
10/06/2011	Communiqué relatif au dépôt du projet de note d'information présenté par Modelabs	Site internet AMF

## ANNEXE C : TABLEAU DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de Référence, le tableau thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n°809/2004 du 29 avril 2004.

	<i>Chapitres</i>
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le Document d'enregistrement.....</b>	<b>1.1</b>
<b>1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement.....</b>	<b>1.2</b>
<b>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....</b>	<b>2</b>
<b>2.1. Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes.....</b>	<b>2</b>
<b>2.2. Contrôleurs légaux démissionnaires, écartés ou non redésignés.....</b>	<b>2</b>
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	
<b>3.1. Informations historiques.....</b>	<b>3</b>
<b>3.2. Informations intermédiaires.....</b>	<b>NA</b>
<b>4. FACTEURS DE RISQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....</b>	<b>5</b>
<b>5.1. Histoire et évolution de la Société.....</b>	<b>5.1</b>
5.1.1. Raison sociale et nom commercial.....	5.1.1
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement .....	5.1.2
5.1.3. Date de constitution et durée de vie.....	5.1.3
5.1.4. Siège social, forme juridique et législation régissant les activités de l'émetteur.....	5.1.4
5.1.5. Evénements importants dans le développement de l'activité de l'émetteur.....	5.1.5
<b>5.2. Investissements.....</b>	<b>5.2</b>
5.2.1. Principaux investissements réalisés.....	5.2.1
5.2.2. Principaux investissements en cours.....	5.2.2
5.2.3. Principaux investissements à venir.....	5.2.3



<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITES.....</b>	<b>6</b>
	<b>6.1. Principales activités.....</b>	<b>6.2</b>
	6.1.1. Nature des opérations effectuées par la Société, principaux produits et services fournis.....	6.2.1 et 6.2.2
	6.1.2. Nouveaux produits .....	6.2.2.2.2 et 6.2.2.3.1
	<b>6.2. Principaux marchés.....</b>	<b>6.1</b>
	<b>6.3. Evénements exceptionnels ayant influencé les principales activités et les principaux marchés.....</b>	<b>6.1.2</b>
	<b>6.4. Dépendance éventuelle de la Société à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication .....</b>	<b>4.1</b>
	<b>6.5. Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.....</b>	<b>6.3</b>
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME.....</b>	<b>7</b>
	<b>7.1. Description du Groupe.....</b>	<b>7</b>
	<b>7.2. Liste des filiales importantes de l'émetteur.....</b>	<b>7</b>
<b>8.</b>	<b>PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....</b>	<b>8</b>
	<b>8.1. Immobilisations corporelles importantes existante ou planifié...</b>	<b>8.1</b>
	<b>8.2. Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....</b>	<b>8.2</b>
<b>9.</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT.....</b>	<b>9</b>
	<b>9.1. Situation financière.....</b>	<b>9.1</b>
	<b>9.2. Résultat d'exploitation.....</b>	<b>9.2</b>
	9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation.....	9.1.2
	9.2.2. Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets.....	9.1.1
	9.2.3. Stratégie et facteurs externes pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur.....	<b>4.1 et 4.3</b>

<b>10.</b>	<b>TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>	<b>10</b>
10.1.	Capitaux de l'émetteur.....	10.3
10.2.	Source et montant des flux de trésorerie.....	10.1.1 et 10.1.2
10.3.	Conditions d'emprunt et structure financière.....	10.1.2
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux.....	10.1.2
10.5.	Informations concernant les sources de financement des investissements futurs et des immobilisations corporelles.....	10.1.2
<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....</b>	<b>11</b>
<b>12.</b>	<b>INFORMATION SUR LES TENDANCES.....</b>	<b>12</b>
12.1.	Tendances ayant affecté la production, les ventes, les coûts et les prix de vente.....	12.1
12.2.	Tendances raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de l'émetteur.....	12.2
<b>13.</b>	<b>PREVISION OU ESTIMATION DU BENEFICE.....</b>	<b>13</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....</b>	<b>14</b>
14.1.	Organes d'administration et de direction.....	14.1
14.2.	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction.....	14.2
<b>15.</b>	<b>REMUNERATION ET AVANTAGES.....</b>	<b>15</b>
15.1.	Montant de la rémunération versée et avantages en nature.....	15.1
15.2.	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.....	15.2
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....</b>	<b>16</b>
16.1.	Date d'expiration des mandats actuels.....	16.1
16.2.	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de Direction à l'émetteur ou à l'une de ses filiales.....	16.2

16.3.	Comité de l'audit et comité des rémunérations de l'émetteur.....	16.3
16.4.	Gouvernement d'entreprise.....	16.4
17.	<b>SALARIES.....</b>	<b>17</b>
17.1.	Nombre de salariés.....	17.1
17.2.	Participations et stock-options.....	17.2
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.....	17.3
18.	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....</b>	<b>18</b>
18.1.	Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote.....	18.1
18.2.	Existence de droits de vote différents.....	18.2
18.3.	Contrôle de l'émetteur.....	18.3
18.4.	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de la Société.....	18.4
19.	<b>OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....</b>	<b>19</b>
20.	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....</b>	<b>20</b>
20.1.	Informations financières historiques.....	20.1/20.3
20.2.	Etats financiers annuels (comptes sociaux et comptes Consolidés.....	20.2/20.4
20.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles.	20.2.7 / 20.4.5
20.5.	Date des dernières informations financières vérifiées.....	20.5
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres.....	N/A
20.7.	Politique de distribution des dividendes.....	20.6
20.8.	Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	20.7
20.9.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice.....	20.8

<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>21</b>
	<b>21.1. Capital social.....</b>	<b>21.1</b>
	21.1.1. Montant du capital social souscrit.....	21.1.1
	21.1.2. Actions non représentatives du capital.....	21.1.2
	21.1.3. Actions détenues par l'émetteur.....	21.1.3
	21.1.4. Valeurs mobilières convertibles.....	21.1.4
	21.1.5. Droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré.....	21.1.5
	21.1.6. Options d'achat ou de vente d'actions.....	21.1.6
	21.1.7. Historique du capital.....	21.1.7
	<b>21.2. Acte constitutif et statuts.....</b>	<b>21.2</b>
	21.2.1. Objet social de l'émetteur.....	21.2.1
	21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration et de direction.....	21.1.3
	21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions.....	21.2.4
	21.2.4. Modification des droits des actionnaires.....	21.2.5
	21.2.5. Assemblées générales : convocation et conditions d'admission.....	21.2.6
	21.2.6. Changement de contrôle.....	21.2.7
	21.2.7. Franchissement de seuil.....	21.2.8
	21.2.8. Modifications du capital.....	21.2.9
<b>22.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS.....</b>	<b>22</b>
<b>23.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....</b>	<b>23</b>
<b>24.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....</b>	<b>24</b>
<b>25.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>25</b>